



le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Un lieu de formation, de ressources et de recherche à Guingamp, ville-laboratoire de l'EAC

« Briser des murs, ériger des ponts »

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (INSEAC)

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC) est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Sa création répond à la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation initiale, à la formation continue, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle (EAC). L'objectif fixé par l'État est d'atteindre le 100% EAC à l'école, c'est-à-dire de permettre à tous les élèves d'être en contact avec des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes fondamentaux qui sont les piliers de l'EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture).

L'INSEAC du Cnam est implanté à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé dans l'EAC. L'institut est accueilli au sein de l'ancienne prison de Guingamp, bâtiment du XIX^e siècle classé Monument historique en 1997. Prison, puis lieu d'archives, il a fait l'objet d'une réhabilitation qui lui a permis d'accueillir d'abord le Centre d'Art Gwinzegal et de devenir lieu d'éducation avec l'installation de l'INSEAC et de son laboratoire à ciel ouvert.

Ce livret est un journal de bord destiné à présenter l'INSEAC à ses étudiants, auditeurs, stagiaires, élèves et à l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

le cnam
inseac

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

Un lieu de formation, de ressources et de recherche
au cœur d'une ville-laboratoire de l'Éducation Artistique et Culturelle

LIVRET RÉALISÉ À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Côtes d'Armor
le Département



Guingamp
Paimpol

AGGLOMERATION



le cnam

SOMMAIRE

5 EXERGUE DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Emmanuel Macron

ÉDITORIAUX

7 Jean-Michel Blanquer,
Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports

9 Roselyne Bachelot-Narquin,
Ministre de la Culture

11 Frédérique Vidal,
Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

13 ÉDITORIAL DES COLLECTIVITÉS

14 PRÉFACE
Olivier Faron

18 HISTORIQUE
L'Éducation Artistique et Culturelle
à travers ses grandes dates

23 **I**
UN INSTITUT NATIONAL
SUPÉRIEUR DÉDIÉ À L'EAC
INSTALLÉ EN BRETAGNE

25 Pourquoi généraliser l'EAC :
les enjeux d'une politique
publique prioritaire

29 Le sens du projet

33 Un lieu emblématique :
l'ancienne prison
de Guingamp

34 Guingamp,
une ville 100% EAC

36 Des formations certifiantes
destinées aux (futurs)
professionnels de l'EAC,
du bac +1 au doctorat

40 De la recherche sur la longue
durée pour suivre les futures
générations EAC dans
une ville-laboratoire

44 Des ressources et un site
de référence sur l'Éducation
Artistique et Culturelle

48 Un Campus des métiers
et des qualifications d'excellence
en Bretagne

50 L'équipe INSEAC

54 LIGNE D'HORIZON
Un texte d'Erik Orsenna

55 **II**
L'EAC : UNE ÉDUCATION
À L'ART, UNE ÉDUCATION
PAR L'ART

56 De l'éducation populaire
à l'Éducation Artistique
et Culturelle
Jean-Louis Fabiani

62 La charte pour l'Éducation
Artistique et Culturelle
Présentation

66 L'Éducation Artistique
et Culturelle, une définition
Damien Malinas et Raphaël Roth

72 L'histoire des arts, un laboratoire
pour l'Éducation Artistique
et Culturelle
Jean-Miguel Pire

77 Le théâtre et l'Éducation
Artistique et Culturelle,
pour une élévation
tout au long de la vie
Un entretien avec Robin Renucci

83 La promesse de l'Éducation
Artistique et Culturelle
Emmanuel Ethis

89 L'Éducation Artistique
et Culturelle, principe actif
et référence internationale
des politiques culturelles
Emmanuel Ethis

95 **III**
FOCALES SUR
LA GÉNÉRALISATION
DU 100% EAC,
LES BELLES HISTOIRES

97 Les belles histoires,
de l'EAC en France

114 LIGNE D'HORIZON
Un texte d'Yvon Le Men

117 **IV**
REMERCIEMENTS
ET JOURNAL DE BORD

118 Remerciements

120 Revue de presse

124 Journal de bord



EMMANUEL MACRON

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« Je souhaite que 100 % des enfants aient accès à l'Éducation Artistique et Culturelle. »

(janvier 2017)

« La culture, ça n'est pas ce dont on s'occupe le jour d'après et vous l'avez très bien compris ici. Et vous le savez. C'est ce par quoi tout commence. C'est ce par quoi on donne du sens à un paysage qui est le sien pour en faire une œuvre qui traverse les siècles.

C'est ce par quoi on donne du sens à sa vie.

(...) la culture, c'est simplement ce qui permet à certains moments où l'histoire sonne, d'avoir un destin et de sortir de l'anecdote.

(...) la culture, c'est cette part d'absolu et d'exigence qui offre tous les espoirs et à laquelle il ne faut rien céder. »

(juin 2019)

Emmanuel MACRON

JEAN-MICHEL BLANQUER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

L'accès de tous les élèves aux arts et à la culture est au cœur des missions de l'École. Moteur de l'égalité des chances, l'Éducation Artistique et Culturelle contribue à leur formation sensible, à leur épanouissement, à l'ouverture à l'autre et au monde. Depuis 2018, le plan « À l'école des arts et de la culture », construit conjointement avec le ministère de la Culture, a posé les jalons de cette généralisation. Pour y parvenir, la formation de tous les acteurs éducatifs est la clé. L'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC), poursuit cet objectif, en impulsant une dynamique nationale inédite autour de la formation initiale et continue des professeurs et des professionnels de la culture, et en liant étroitement la recherche, les enseignements et la pratique avec les élèves.



Photo : © Philippe Devenay

Je veux remercier et saluer le travail remarquable conduit par l'équipe de l'INSEAC qui a su transformer en quelques mois une ancienne prison en un lieu de savoirs. Sans doute le célèbre aphorisme que l'on prête à Victor Hugo n'a-t-il jamais été plus approprié : « Quand on ouvre une école, on ferme une prison ».

Parce qu'il bénéficie de la conjugaison de toutes les compétences et de toutes les expertises - professeurs, acteurs culturels, État et collectivités -, l'INSEAC propose aujourd'hui un projet innovant, inédit en Europe, autour d'un objectif partagé : apporter des racines et des ailes à chaque enfant, par les arts et la transmission de la culture humaniste qui nous lie et nous relie.

« ... apporter des racines
et des ailes à chaque enfant,
par les arts et la transmission
de la culture humaniste qui
nous lie et nous relie. »

Jean-Michel BLANQUER



Photos © Jodi Brelais

Vue aérienne du chantier de l'ancienne prison de Guingamp, juin 2021

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA CULTURE

L'Éducation Artistique et Culturelle constitue un pilier essentiel du développement des enfants : elle contribue à leur éveil sensible, à la construction de leur sens critique, ainsi qu'à leur ouverture sur le monde... Autant de qualités précieuses pour qu'une fois adultes, ils puissent écrire l'avenir !

Je me réjouis de l'ouverture de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp, qui contribuera profondément à l'excellence de l'Éducation Artistique et Culturelle dans notre pays. Les nombreux animateurs, médiateurs et enseignants, qui éveillent avec passion nos jeunes aux arts et à la culture, pourront ainsi bénéficier de formations adaptées et de contenus inédits.

L'un des volets les plus exemplaires de l'action de l'INSEAC sera la recherche pédagogique, afin de diversifier et d'améliorer sans cesse notre approche en matière de médiation culturelle pour les enfants. Grâce aux multiples partenariats noués avec les institutions culturelles et éducatives locales, c'est la ville de Guingamp elle-même qui se transformera en un formidable terrain d'expérimentation pour les chercheurs de l'INSEAC !

Je suis particulièrement heureuse de voir aboutir avec succès un projet aussi ambitieux, qui a suscité l'enthousiasme et fédéré les énergies de trois ministères et des collectivités locales concernées.

L'ancienne prison de Guingamp, monument historique restauré de manière remarquable, sera l'écrin idéal pour permettre aux équipes de l'INSEAC de mener à bien leurs importantes missions au service de l'enseignement artistique et de la démocratisation culturelle.

J'adresse aux équipes de l'INSEAC mes félicitations et mes encouragements, ainsi que tous mes vœux de réussite !



Photo : © Didier Plowy

« L'Éducation Artistique et Culturelle constitue un pilier essentiel du développement des enfants... »

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

FRÉDÉRIQUE VIDAL, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Il y a quatre ans, à mon arrivée au ministère, l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) n'était qu'une idée, un projet, une promesse. La promesse d'offrir à toute une génération une formation d'excellence aux arts et à la culture, un perfectionnement de très haut niveau pour nos professionnels et une recherche de pointe pour permettre à notre pays de rayonner à l'international.

Ce qui était hier une promesse stimulante devient aujourd'hui une réalité exaltante. De l'idée de la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle, l'INSEAC est devenu un institut, une charte, puis un engagement porté par une équipe remarquable, des collectivités territoriales volontaires et des acteurs de terrain toujours plus mobilisés et créatifs.

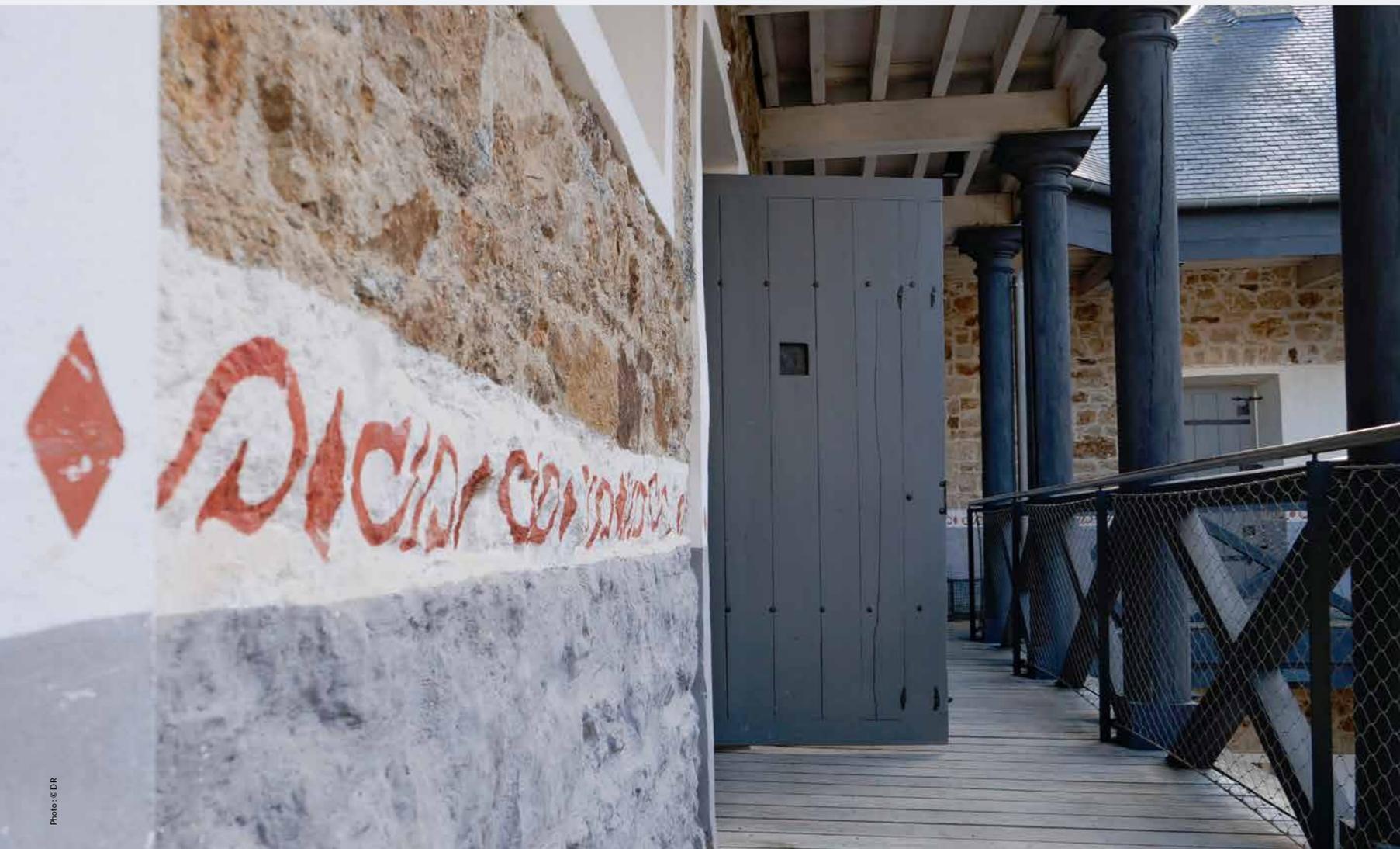
Aujourd'hui, ce qui n'était qu'une idée se matérialise donc dans un lieu exceptionnel. Et quel plus beau symbole que celui qui consiste à détourner de sa vocation initiale un lieu de privation de liberté, pour en faire ce carrefour d'ouverture et d'émancipation vers les arts et la culture ? En tant que ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, je me réjouis que des citoyens, des étudiants, des doctorants, des jeunes chercheurs mais aussi des professionnels venus du monde entier puissent venir ici, à Guingamp, pour participer à cette formidable aventure. Une aventure, un laboratoire original tourné vers l'avenir et l'inconnu, qui rayonnera sur le territoire et bien au-delà. Et ce n'est que le début : construisons ensemble les prochaines étapes, faisons de vos idées, de vos promesses le futur de ce lieu sans pareil.

« Offrir à toute une génération une formation d'excellence aux arts et à la culture, un perfectionnement de très haut niveau pour nos professionnels et une recherche de pointe... »

Frédérique VIDAL



Photo : © ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation





Signature de la convention de création de l'INSEAC,
Conservatoire national des arts et métiers,
Paris, 19 février 2020

ÉDITORIAL DES COLLECTIVITÉS

C'est ce vent portant, ce souffle commun qui a animé l'ensemble des collectivités territoriales bretonnes pour accompagner un programme d'ampleur nationale. La Région, le Département, l'Agglomération et la ville de Guingamp ont collectivement conjugué leurs énergies pour que le projet de l'INSEAC s'installe à Guingamp, sur notre territoire Breton. Cette exemplarité souligne cette force déployée autour d'un projet qui relève d'une ambition commune, celle de servir les nouvelles générations, d'écrire un nouveau récit commun. C'est enfin, faire la preuve que les territoires peuvent s'emparer de défis nationaux et internationaux, qu'ils peuvent être un terreau fertile.

L'histoire de cette implantation aura été celle des partenariats propices entre les ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation avec le Cnam comme étendard. Sans oublier l'ensemble des villes et collectivités françaises qui ont initié ce mouvement des villes ou territoires 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle), elles ont montré la direction, démontré leur capacité à agir.

« En avant vers l'EAC »

Au-delà de proposer une nouvelle offre de formation sur le territoire, de permettre l'installation d'enseignants-chercheurs, de donner une fonction nouvelle à la Prison de Guingamp, site atypique empreint d'une histoire singulière, c'est bel et bien considérer que l'enseignement artistique et culturel est une véritable opportunité de développement et d'épanouissement pour nos futures générations. C'est être persuadé que cette démarche d'Éducation Artistique et Culturelle permet de convoquer les clés de la compréhension de notre société, du vivre ensemble. L'artiste et son œuvre devenant la clé de voûte entre l'éducation, la société et nos concitoyens. L'émotion qui touche le jeune spectateur devient le terrain à fertiliser, celui qui s'imprègne d'espoir. La culture populaire devient naturelle, on ne fait pas pour les publics, mais avec les individus.

Oui, tout cela pour demain, car « dans les démocraties, chaque génération est un peuple nouveau. » Alexis de Tocqueville.

Région Bretagne, Conseil Départemental des Côtes d'Armor,
Guingamp-Paimpol Agglomération, Ville de Guingamp.

« Dans un combat
entre toi et le monde,
seconde le monde. »

Franz KAFKA

PRÉFACE OLIVIER FARON, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DU CNAM

LA CULTURE POUR TOUTES ET POUR TOUS

14

« La culture ne s'hérite pas,
elle se conquiert. »

André MALRAUX

Dans le programme culturel du Président de la République, figure à une bonne place l'objectif d'« encourager les pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge », avec parmi les actions envisagées « l'ouverture en 2021 de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle ». « Développer l'Éducation Artistique et Culturelle » représente d'ailleurs la deuxième priorité des Français en matière culturelle selon un sondage du Journal des Arts, publié en mai 2021... juste après « rendre la culture plus accessible financièrement ». L'accessibilité est bien affaire de transmission. Après avoir salué le lancement du Pass culture, le Conseil des ministres du mercredi 26 mai 2021 rappelle la nécessité d'« offrir à chaque enfant une Éducation Artistique et Culturelle ». Atteindre l'objectif du « 100% EAC » à travers la mise en place d'« un opérateur de référence dans le domaine de la formation initiale et continue, de la recherche et de la diffusion de ressources ». Ce pari de l'EAC est bien en train d'être gagné à Guingamp, en septembre 2021... à travers la création de ce nouvel Institut du Conservatoire National des Arts et Métiers.

Cette avancée décisive pour réussir le défi de l'EAC suit différentes tentatives, échelonnées dans le temps, qui ont constitué autant d'avancées sans toutefois ne jamais déboucher sur des actions totalement opérationnelles pour l'ensemble des enfants et des jeunes de notre pays. Au cœur des préoccupations de ministres comme Jean-Jacques Aillagon ou Jacques Toubon, l'EAC a fait l'objet d'un plan porté conjointement par Jack Lang et Catherine Tasca. Dans Les arts à l'école, Pascale Lismonde retrace à la fois « l'histoire d'une longue marche », « la naissance d'un grand dessein » et « la grande mobilisation ». Autant ce plan a su susciter des initiatives, autant aucune politique publique d'ampleur ne s'est imposée. Elle supposait en effet l'action concertée et conjointe de trois grands ministères : l'éducation nationale ; la culture ; l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Une condition remplie en 2021 autour du choix audacieux de confier ce projet ambitieux à un grand établissement de l'enseignement supérieur public. Un choix appuyé sur un investissement pluriannuel important de ces trois ministères, mais également de la Région Bretagne, du Conseil départemental des Côtes-d'Armor, de l'Agglomération Guingamp-Paimpol et de la Ville de Guingamp, réunis désormais à travers un Conseil stratégique renouvelable tous les dix ans.

15

Le choix de la Bretagne s'est presque imposé de lui-même. Une terre d'histoire à l'image de cette incroyable prison de Guingamp dessinée par Alexis de Tocqueville, presque la seule à perpétuer le modèle cellulaire né à Philadelphie au début du XIX^e siècle. Un espace au rayonnement culturel exceptionnel comme le montrent les nombreux festivals qui s'y déroulent. Une zone pionnière en matière d'EAC, à commencer par la ville de Guingamp, qui peut afficher fièrement son 100 % dans le domaine. Un territoire de progrès social aussi, marqué par une envie consensuelle d'avancer ensemble au service du commun. Les quatre collectivités territoriales concernées - ville, agglomération, département et région -, dans une logique trans-partisane, se sont ainsi associées de manière volontariste aux trois grands ministères impliqués. La Bretagne comme foyer de rayonnement et d'attractivité vers tout le territoire national bien sûr mais aussi en direction de l'international. Un tel déploiement est désormais facilité par la digitalisation, par la production sans cesse renouvelée de ressources numériques.

Transformer une prison en école, un projet qu'aurait fait sien l'abbé Grégoire, le fondateur du Conservatoire. Une ambition que nous faisons nôtre collectivement, collégialement. Cette aventure est avant tout humaine. C'est une belle équipe qui s'est mise en place avec des enseignants-chercheurs et des enseignants détachés qui viennent de rejoindre le Cnam, des professionnels qui nous apportent toute leur expertise, des personnels de soutien qui jouent un rôle majeur, sous la houlette du directeur du Centre du Cnam de Bretagne. Et surtout le lancement de l'INSEAC a été plébiscité au sein de cette grande Maison que représente le Conservatoire National des Arts et Métiers. Pour le Cnam, c'est une révolution culturelle au sens fort du terme car elle coïncide avec le renouvellement d'une chaire design, portant le nom de son illustre détenteur qu'a été Jean Prouvé, et avec la création d'une nouvelle chaire sur l'ingénierie des affaires culturelles et, prochainement, d'une Chaire dédiée à l'EAC.

Bien sûr ce sont des logiques partenariales qui seront mises en place tant avec les institutions culturelles nationales qu'avec les principaux établissements d'enseignement. Bien sûr l'INSEAC sera à la fois une vitrine de l'EAC et une interface avec les innombrables initiatives qui mobilisent aussi bien une école isolée qu'une institution culturelle prestigieuse. Mais le Cnam apportera aussi ce qui constitue sa singularité et tous ses atouts. Leader de la Formation Ouverte A Distance reconnu par le journal Le Point, le Conservatoire invente au quotidien une offre de



formation calée sur les besoins des jeunes comme des demandeurs d'emploi ou des actifs en reconversion. L'INSEAC porte ainsi un projet pionnier de bac +1 tout en développant des blocs de compétences. Établissement phare de la formation continue publique, le Cnam est très investi dans tous les territoires, au sein du programme Action Cœur de Ville. La création d'un Cœur de territoire dans une petite ville de demain comme Guingamp complétera utilement le fantastique projet de Campus des métiers et des qualifications d'Excellence. Avec plus de 7000 personnes formées à l'international, le Conservatoire est en outre l'institution la plus adaptée pour exporter tout le savoir-faire produit par l'INSEAC hors de nos frontières et afin de raconter l'ouverture aux autres.

En définitive, l'EAC est le meilleur des sésames de la plus noble des utopies: celle d'un monde d'après où les valeurs culturelles auront supplanté les contraintes financières, où le vivre ensemble triomphera du chacun pour soi. ♦



HISTORIQUE

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS SES GRANDES DATES

18

1965

Création de l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole

Des enseignants dédiés développent des actions d'Éducation Artistique et Culturelle à destination des lycéens. Le protocole interministériel Culture / Agriculture signé en 1984, renouvelé en 1990 et 2011 renforce ces actions dans les lycées agricoles.

1968

Les principes de l'éducation artistique sont posés

En mars 1968, un colloque intitulé « Pour une école nouvelle » pose les principes de l'éducation artistique qui doit commencer à l'école primaire, s'ouvrir au monde contemporain et privilégier le contact avec les artistes.

1969

Le Plan de 10 ans débute avec l'organisation des structures musicales françaises établi par Marcel Landowsky

Ce plan pose comme priorité : organisation de régions musicales, chacune dotée d'un conservatoire, d'un orchestre, d'un théâtre lyrique, et d'un service d'animation. Est aussi institué un « Tiers temps pédagogique » dans les écoles élémentaires.

1971

Création du Fonds d'intervention culturelle (FIC)

Pièce maîtresse de la politique de développement culturel, ce fonds permet de concrétiser la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture, et entre l'État et les collectivités locales.

Début du V^e Plan

Pour la première fois, le développement culturel est considéré comme une composante du développement social. L'une des priorités est de réduire les inégalités d'accès à la culture.

1972

Création du baccalauréat de technicien musique F11

Une option musique est ajoutée au baccalauréat traditionnel. L'enseignement universitaire est assuré par les conservatoires nationaux supérieurs de musique.

1973

Mise en place du « 10% pédagogique »

10% de l'horaire scolaire est consacré à des activités éducatives choisies par les maîtres et les élèves, le programme des autres disciplines étant allégué d'autant.

1974

Création des « classes à horaires aménagés » en primaire et au collège

Suivre les programmes de l'Éducation nationale tout en bénéficiant des enseignements dispensés dans les conservatoires régionaux devient possible. Pour permettre aux enfants les plus doués, indépendamment des moyens financiers de leurs parents, de poursuivre une formation musicale avancée sans sacrifier leur formation générale.

1975

La loi Haby modifie le paradigme éducatif et insiste sur l'éducation artistique

Promulguée le 11 juillet 1975, la loi Haby sur l'éducation, qui réforme en profondeur l'enseignement, insiste sur la place de l'éducation artistique et de la créativité dans la formation primaire et secondaire.

1977

Création de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire au sein du ministère de l'Éducation nationale

Elle assure la liaison du ministère de l'Éducation nationale avec les partenaires concernés par l'éducation artistique : ministère de la Culture, académies, institutions culturelles, établissements scolaires, associations. Priorités : donner un rôle actif aux élèves et toucher les régions défavorisées sur le plan des équipements culturels.

1978

Dans chaque académie est instituée une commission académique d'action culturelle

Cette commission académique est chargée de favoriser le dialogue entre les personnels de l'enseignement et le monde de la création, et d'informer chefs d'établissement et enseignants sur les spectacles et animations proposés.

1980

Lancement des premières « Classes patrimoine » à titre expérimental

Elles seront mises en place en 1982 sur le modèle des classes de neige. Ce principe sera étendu en 1984 aux arts plastiques avec les « Classes arc-en-ciel » qui deviendront en 1985, les « Classes culturelles », ouvertes aux domaines de la création et de la culture.

1983

Signature du protocole d'accord du 25 avril, signé conjointement par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale

Ce protocole marque le début d'une prise en compte de l'ensemble des disciplines artistiques à l'école et affirme la cohérence entre le projet éducatif et le projet culturel. *Ouverture des premiers centres de formation des musiciens intervenants (CFMI).*

1984

Mise en place des ateliers de pratiques artistiques

Ils concerneront, dans un premier temps, les domaines de l'audiovisuel et de l'expression dramatique puis s'ouvriront dans une dizaine d'autres disciplines. Institution d'une épreuve obligatoire au concours d'entrée à l'école normale pour les arts plastiques et la musique.

1985/86

Ouverture des sections A3 cinéma et théâtres

Ils concerneront, dans un premier temps, les domaines de l'audiovisuel et de l'expression dramatique puis s'ouvriront dans une dizaine d'autres disciplines. Institution d'une épreuve obligatoire au concours d'entrée à l'école normale pour les arts plastiques et la musique.

1988

Les enseignements artistiques font partie intégrante de la formation scolaire

Avec la loi du 6 janvier 1988, les enseignements artistiques sont désormais partie intégrante de la formation scolaire primaire et secondaire

1989

Remise du rapport de Pierre Baqué, professeur des universités, à Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et des Sports

Ce rapport propose un état des lieux et des propositions pour garantir le « droit pour tous à l'éducation artistique ».

1991

Lancement de l'opération « Collège au cinéma »

1992

Mise en place des premiers jumelages entre équipements culturels et établissements scolaires

Pour la première fois, des jumelages entre des équipements culturels et les partenaires concernés par les activités des jeunes dans le temps scolaire et périscolaire sont fixés dans la circulaire n° 92-239 du 30 mars 1992.

1993

Création, à titre expérimental, de l'option histoire des arts au lycée

1994

Mise en place, à la rentrée scolaire 1994/1995, de douze sites expérimentaux d'éducation artistique à l'échelle du département

Objectif : permettre le développement de l'éducation artistique auprès des enfants et des jeunes pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

1995

Le Nouveau contrat pour l'école instaure une initiation quotidienne à la musique dans le premier degré

Une circulaire datée du 31 octobre, co-signée par les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports, marque la volonté des trois ministères de pérenniser la politique d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes, et d'associer autour d'un même projet tous les partenaires de l'action éducative.

1998

Signature de la circulaire « L'éducation artistique de la maternelle à l'université »

Co-signée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, et le ministère délégué à l'Enseignement scolaire, cette circulaire datée du 22 juillet pose comme enjeu majeur une éducation artistique continue et cohérente tout au long de la scolarité.

1999

Institution des ateliers d'expression artistique

Dans le cadre de la réforme des lycées sont institués les ateliers d'expression artistique, à côté des enseignements artistiques facultatifs, afin d'apporter « une formation correspondant à la volonté de donner aux élèves, dans une exigence de démocratisation, l'accès pour tous aux arts et à la culture ».

2000

Un plan interministériel généralise les pratiques artistiques à l'école

Les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture lancent un plan de 5 ans pour le développement des arts et de la culture à l'école (dit « plan Lang-Tasca »). Objectif : généraliser les pratiques artistiques et étendre l'accès à la culture.

2002

Signature d'un protocole d'accord consacré aux arts et à la culture dans l'enseignement supérieur

Le 14 janvier 2002, le protocole est signé par Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, et Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale.

Signature d'un protocole de coopération consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle

Le 15 avril 2002, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Agriculture et de la Pêche signent un protocole de coopération consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle. Ce protocole met en avant l'association de l'enseignement agricole dans ce domaine, au plan de 5 ans pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle mis en œuvre.

2005

Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle voit le jour

Installation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC), présidé par les ministres de l'éducation nationale et de la culture. Didier Lockwood est nommé vice-président.

2006

Mobilisation internationale à l'Unesco en faveur de l'éducation artistique

Première conférence internationale organisée par l'UNESCO sur l'éducation artistique. Cet événement, qui a rassemblé plus de 1200 participants venant de 97 pays, s'est tenu à Lisbonne en mars 2006 sur le thème suivant : « Développer les capacités créatrices pour le XXI^e siècle ».

2012

Signature d'une convention cadre entre l'association Orchestre à l'école, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture

Objectif : le développement de la pratique instrumentale collective au sein des écoles et collèges.

2013

L'organisation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle est modifiée

Élargi aux collectivités territoriales, le HCEAC a pour mission principale de proposer des orientations stratégiques en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Emmanuel Ethis est nommé vice-président.

2016

Présentation de la Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle à Avignon par le HCEAC

2017

Emmanuel Macron fixe l'objectif « 100% EAC »

Objectif : « 100% des enfants touchés par les trois dimensions que sont la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et la rencontre avec les artistes, l'acquisition de connaissances dans le domaine des arts et de la culture ».

Présentation du Plan chorale

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture ont présenté le « plan chorale » en décembre 2017. Il s'agit d'un plan ambitieux pour développer les chorales sur le temps scolaire.

19

HISTORIQUE

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS SES GRANDES DATES

2018

Mise en place du collège des 10 villes « 100 % EAC » dans le cadre du HCEAC

Les dix villes laboratoires « 100% EAC » s'engagent à ce que, sur leur territoire, « 100% des enfants bénéficient d'ici 2020 d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres ».

Mise en place d'initiatives en faveur de la pratique musicale par des jeunes

Parmi ces initiatives, « la Rentrée en Musique », « le Plan chorale » et le Plan « Tous musiciens d'orchestre » visent à favoriser la pratique collective.

Première enquête EAC dans les écoles et collèges

Au cours de l'année 2018, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (depp-menj) et le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture (deps-mc) se sont associés pour mettre en place une enquête à destination des écoles et des collèges afin de mieux connaître l'offre scolaire en matière d'EAC, son organisation ainsi que la part d'élèves bénéficiaires d'actions ou de projets d'EAC et le type d'activités, clubs, rencontres proposés au sein des établissements. Les résultats portent sur l'année scolaire 2017-2018.»

2019

Signature de la Charte pour le développement du Plan Chorale à l'école

La pratique du chant chorale est une dimension fondamentale de la vie des écoles et des établissements. Elle permet de créer de l'harmonie collective et de favoriser les apprentissages par ses vertus cognitives, et tout simplement par le plaisir que la musique crée.

La Région Bretagne annonce souhaiter être la région pilote pour le 100% EAC

En Bretagne déjà, 74% des élèves sont concernés par une opération d'enseignement artistique et culturel, « 158 structures sont impliquées. Et l'an dernier, 190 projets ont été portés par des enseignants »

2020

Création de la Mission Éducation Artistique et Culturelle du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Afin de renforcer le portage stratégique et transversal de l'EAC, une Mission Éducation Artistique et Culturelle a été créée le 1^{er} octobre 2020. Elle est directement rattachée à la direction générale de l'enseignement scolaire.

Déploiement d'ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'EAC

ADAGE (Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle) est une plateforme numérique destinée à améliorer le pilotage de l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle est destinée à tous les acteurs de l'EAC, des porteurs de projets dans les écoles et les établissements aux instances départementales et académiques, en passant par les partenaires culturels et institutionnels de l'Éducation nationale.

Lancement de la Feuille de route 100% EAC 2020-2021

Le président de la République s'est engagé à ce que tous les enfants bénéficient d'un parcours artistique et culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité. Cet objectif de 100 % sera atteint par un déploiement progressif sur la durée du quinquennat.

Lancement de l'opération Vacances apprenantes

L'opération Vacances apprenantes a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connue notre pays. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée.

2021

Mise en place du label « objectif 100 % EAC » des villes engagées par la démarche avec l'appui du cahier d'engagement du HCEAC

Création de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle du ministère de la Culture

La délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle.

Généralisation du Pass culture

Après une expérimentation de deux ans dans 14 départements, le Pass Culture est élargi à tous les jeunes, sur tout le territoire. À la suite de cette expérimentation, le Pass culture est donc élargi à tous les jeunes, sur tout le territoire, avec une refonte du dispositif et son élargissement aux moins de 18 ans.

Mise en place du premier master et du Bac+1 EAC

Le master EAC a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'Éducation Artistique et Culturelle. Comme le Bac+1 en EAC, il articule son programme autour des piliers de l'EAC.

Installation d'un living lab en charge de suivre les cohortes d'élèves de Guingamp pendant 10 ans

Il s'agit de faire de Guingamp un laboratoire à ciel ouvert qui se caractérise par le partenariat construit avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC autour de dynamiques d'observation qui sont qualitatives et quantitatives.

Ouverture de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp

La création de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à une volonté conjointe de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en Éducation Artistique et Culturelle.

2022

Déploiement national du Pass Culture aux collégiens à partir de la classe de 4^e et aux lycéens dans le cadre d'activités d'éducation artistique et culturelle.





Exposition Madeleine de Sinéty,
Centre d'Art GwinZegal,
juin 2021, Guingamp

Photo : © DR

POURQUOI GÉNÉRALISER L'EAC : LES ENJEUX D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE PRIORITAIRE

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) vise à favoriser la pratique artistique et culturelle, à susciter le désir de culture chez tous les enfants et adolescents et, quels que soient leur situation et leur lieu de vie, à les accompagner pour qu'ils construisent leur propre parcours culturel.

Les arts et la culture enrichissent et diversifient les apprentissages. Ils favorisent l'épanouissement personnel, la capacité à penser et faire des choix par soi-même. Ils contribuent à l'expression de chacun et à l'élaboration d'une culture humaniste commune.

Ainsi, l'Éducation Artistique et Culturelle constitue-t-elle un levier de long terme pour garantir à chacun, à tout âge et dans tous les territoires, la pleine possibilité de participer à la vie artistique et culturelle. Elle est un instrument puissant au service de l'égalité des chances : c'est pour cette raison que le Président de la République a fait de sa généralisation un objectif prioritaire.

Accompagner chaque enfant, chaque jeune, dès sa naissance et jusqu'à l'âge adulte dans son exploration et son appropriation de la diversité des pratiques artistiques et culturelles, suppose de penser l'Éducation Artistique et Culturelle dans une double continuité : celle des temps et des lieux de vie des enfants et des jeunes, celle d'un parcours tout au long de la vie.

L'enjeu est donc double : chaque enfant, chaque jeune, qu'il soit à l'école, dans un lieu d'accueil dédié ou non, sur son temps de loisirs ou d'apprentissage, qu'il soit hospitalisé, qu'il rencontre des difficultés à se déplacer, qu'il soit en famille, avec des amis, doit avoir des opportunités de pratiques artistiques ou culturelles, qui soient autant d'occasions de découvrir, rencontrer, partager, comprendre...

Mais ces opportunités doivent également s'inscrire dans un parcours qui commence dès la naissance et a pour horizon l'âge adulte, et la suite d'un chemin de vie pour lequel on souhaite une participation sans frein à la vie artistique et culturelle, au vivre ensemble.

Atteindre un objectif aussi ambitieux nécessite la mobilisation de multiples acteurs, aussi bien



pour la conception et la mise en œuvre des projets au plus près des bénéficiaires, que pour le pilotage d'une politique publique par essence partenariale : artistes, professionnels de la culture, de l'enfance, de l'éducation, travailleurs sociaux, acteurs associatifs imaginent et font vivre de façon plurielle et toujours renouvelée une Éducation Artistique et Culturelle portée tant par les collectivités territoriales que par les services de l'État.

L'Éducation Artistique et Culturelle est en effet une politique publique nationale, menée dans un souci constant d'équité dont l'État est le garant, mais dont le succès ne peut passer que par la prise en compte et la valorisation de l'incroyable diversité géographique, sociale, culturelle, patrimoniale, de la vitalité de la création sur tous les territoires, dont la France est riche, et dont les collectivités territoriales sont les acteurs.

Dans ce contexte général, la présence des arts et de la culture à l'école joue un rôle fondamental. Le parcours scolaire est un dénominateur commun pour la très large majorité d'une classe d'âge, et l'Éducation Artistique et Culturelle sur le temps scolaire est un enjeu structurant. C'est tout le sens de l'objectif « 100% EAC à l'école », qui vise pour chaque élève, durant chacune de ses années de scolarité, le bénéfice d'une action d'EAC de qualité, et du co-pilotage de la politique nationale d'EAC par les ministères en charge de la culture et de l'éducation nationale.

Il s'agit aujourd'hui de rendre plus lisibles, compréhensibles et légitimes les démarches d'Éducation Artistique et Culturelle pour tous ceux qui en sont les bénéficiaires. Il faut qu'enfants et familles deviennent familiers de ces propositions, perçoivent mieux la façon dont elles viennent concrètement enrichir le parcours éducatif de chaque enfant, de chaque jeune.

Les trois piliers présents dans la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle, la rencontre avec les artistes et les œuvres, la pratique et l'acquisition de connaissances et compétences, doivent devenir un réflexe, une évidence partagée pour tous ceux qui accompagnent des enfants et des jeunes.

Le partenariat et la co-construction qui impliquent bien sûr tous les acteurs, à commencer par l'enfant ou l'adolescent lui-même qui doit être pleinement acteur de son parcours, doivent être le cœur de l'action politique et de la mobilisation institutionnelle.

Il s'agit enfin de parler d'une voix plurielle mais partagée, de créer une culture commune des pratiques, au-delà des valeurs et des ambitions unanimement partagées. Elle se construit, naturellement, pragmatiquement, à travers tous les projets qui se tissent et s'épanouissent partout en France.



Photo : © DR

Mais le besoin de mieux structurer, de partager, de mutualiser, de s'enrichir des bonnes pratiques et des expériences, pour pouvoir aller plus loin sans toujours repartir de zéro, est un constat tout aussi partagé que l'engagement dans les projets.

C'est pourquoi il est essentiel de porter aujourd'hui l'effort en ce sens, et la création de l'INSEAC témoigne de cette volonté. Pour que les belles initiatives perdurent, pour que d'autres adviennent, pour que l'innovation et la force des projets qui profitent aujourd'hui à un nombre croissant d'enfants et de jeunes soient demain une réalité pour tous, sans exception.

Il y a dans tous les projets d'aujourd'hui la ressource pour la généralisation et l'innovation de demain : observons-la, valorisons-la, transmettons-la par la formation partagée des acteurs, et écrivons un nouveau chapitre de cette belle histoire. ♦



Atelier EAC,
école de
la Madeleine
au Théâtre
du Champ au Roy,
Guingamp, 2020



LE SENS DU PROJET...

Un entretien d'Emmanuel Ethis avec Lorraine Rossignol, journaliste

Au cœur des formations de l'INSEAC, il y a un master d'Éducation Artistique et Culturelle qui est le premier en France. Selon vous, en tant que Vice-Président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle, c'est donc qu'il y avait un manque et/ou un besoin ?

En effet, les ministères de l'éducation nationale, de la culture et de l'enseignement supérieur ont identifié la nécessité de créer un master qui soit la parfaite déclinaison de la Charte pour l'Éducation artistique et culturelle qui date de 2016 pour répondre, aujourd'hui, aux besoins de professionnalisation croissants en EAC et la reconnaissance des compétences spécifiques que l'Éducation Artistique et Culturelle supposent. La charte rappelait dans son article 9 « la nécessité d'une formation des différents acteurs de l'EAC favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de référence commune ». Cette préconisation du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle a donc été suivie des faits et a pris tout son sens lorsque le Président de la République a souhaité que tous les jeunes de France bénéficient d'une Éducation Artistique et Culturelle.

Après plusieurs années de travail, le Conservatoire National des Arts et Métiers dirigé par Olivier Faron s'est imposé comme le lieu idéal pour dispenser cette formation initiale et continue des acteurs de l'EAC ou de ceux qui voudraient se professionnaliser dans cette voie. Outre ce master qui est le cœur des formations dispensées, ce seront aussi des Valorisations des acquis de l'expérience (VAE), des certifications de compétences, mais également un Bac+1 que l'Institut National de l'Éducation Artistique et Culturelle va délivrer dès la rentrée 2021.

Y compris par rapport à d'autres pays ?

Il existe plusieurs équivalents de l'INSEAC dans d'autres pays, notamment en Finlande où l'on forme enseignants, artistes, acteurs culturels, acteurs sociaux à l'EAC pour permettre aux élèves de construire leur parcours dès le plus jeune âge. L'EAC suppose des projets où se mêlent pratiques artistiques ou culturelles, rencontres avec des artistes ou des structures culturelles, connaissances des arts. C'est une éducation à l'art et par l'art à part entière qui implique une logique de partenariats. Nos enseignants, pas seulement en musique ou en arts plastiques, ont souvent souligné la nécessité d'être formés à l'EAC et d'avoir une formation reconnue. De même, beaucoup d'artistes nous ont fait part, dans le cadre du Haut Conseil, de la nécessité d'être mieux formés pour intervenir dans les établissements scolaires, en école, en collège, en lycée. C'est donc pour répondre à ces besoins identifiés de formation, mais aussi pour former des formateurs en EAC que ce Master du Cnam a été mis en place par Olivier Faron avec une

équipe pédagogique originale et sans équivalent dans sa composition car elle rassemble des enseignants-chercheurs issus de l'enseignement supérieur, des enseignants du premier et du second degré, ainsi que des artistes ou des professionnels associés. Soulignons qu'il n'y avait que le Cnam pour permettre le rassemblement d'une équipe permanente aussi diverse et pour permettre de construire à la fois cette formation en présentiel mais aussi à distance: les formations pourront être dispensées à distance dans l'ensemble des centres du Cnam en France métropolitaine, en Outre-Mer et à l'Étranger.

Dans quels secteurs et quelles situations concrètes ce master leur sera-t-il un atout déterminant ?

Ce master sera un atout déterminant pour intégrer immédiatement tous les lieux qui déploient des dispositifs EAC qu'il s'agisse de lieux culturels ou artistiques, des collectivités qui sont de plus en plus nombreuses à mettre en oeuvre une politique généralisée d'Éducation Artistique et Culturelle, mais aussi des établissements scolaires ou universitaires où cette compétence est de plus en plus attendue. Cette formation peut être suivie en totalité mais également par modules dont on peut avoir besoin en termes de formation continue. Un musicien qui souhaiterait par exemple connaître le fonctionnement de l'école pour intervenir en établissement ou un enseignant qui voudrait compléter sa formation trouveront dans ce master les « blocs de compétences » nécessaires pour consolider leur profil professionnel.

Quelques mots également sur le lieu : un très beau lieu, mais loin de Paris ? Pourquoi lui ?

La recherche du lieu a été capitale pour ce projet et la symbolique en est très forte (une prison architecturée par Alexis de Tocqueville qui ressemble à un théâtre Shakespearien transformée aujourd'hui en école). Le département des Côtes-d'Armor en Bretagne est un territoire historiquement ancré dans l'éducation populaire et la ville de Guingamp s'est distinguée comme une magnifique « ville-campus », petite cité de caractère au patrimoine très fort et engagée depuis 2017 dans le 100 % EAC. C'est une ville-laboratoire où les enseignants-chercheurs et les étudiants vont étudier pendant leur formation les pratiques EAC de tous les élèves scolarisés à Guingamp. Une « ville-laboratoire à ciel ouvert » donc, dans une petite cité à taille humaine dotée de tous les équipements culturels nécessaires à 2h30 de Paris, praticable à pied offrant une qualité de vie pour nos futurs étudiants et permettant grâce au Cnam et ses centres en réseau de toucher tous les territoires. Tout cela a contribué, en complément de l'engagement très fort de toutes les collectivités territoriales (Région, Département, Agglomération, Ville) sur l'enseignement supérieur et l'EAC, à faire de Guingamp le meilleur réceptacle qui soit pour accueillir formation et recherche en EAC. Notons que l'aller-retour Paris-Guingamp peut se faire aisément dans la journée puisque la ligne TGV Grande Vitesse dessert la Gare « internationale » de Guingamp comme le dit le contrôleur ici, Gare qui est située à 10 minutes à pied de l'Institut. Qualité de vie et études supérieures, on le voit chaque jour, doivent aller de pair et il est nécessaire que

le contexte de là où l'on étudie soit en phase avec ce que l'on étudie. L'employabilité des futurs diplômés se fera surtout dans des territoires qui présentent les mêmes caractéristiques que cette ville si j'en crois les retours des collectivités dont nous avons été témoins dans le cadre du Haut Conseil. Les enjeux des transformations sociétales, ce que la crise sanitaire a aussi mis en évidence, se feront désormais, nous l'avons constaté « Au Cœur des Territoires » pour reprendre le projet très fort que conduit l'administrateur général du Cnam.

Et pour finir bien sûr, la question des enjeux : à quelle nécessité répond ce master ?

Les enjeux sont très forts car l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et son master sont une pièce indispensable pour arrimer la politique publique du 100% EAC durablement et assurer la reconnaissance de toutes celles et ceux qui vont s'engager ou se sont engagés depuis longtemps dans le développement de l'éducation à l'art et par l'art. Je vous laisse imaginer cette société à venir où tous les enfants de France pourront raconter et interpréter le monde avec tout ce que leur aura apporté une Éducation Artistique et Culturelle où lecture, musique, cinéma, théâtre, découverte du patrimoine, culture scientifique seront au cœur de leur projet d'école. Beaucoup vivent déjà cela, notre enjeu c'est que cela soit un idéal partagé par tous. En ce sens, l'INSEAC est aussi porteur d'une exemplarité montrant qu'on peut incarner un idéal de société depuis chaque territoire que l'on habite. C'est aussi une des raisons pour laquelle, je me réjouis de participer durablement à cette magnifique aventure avec la Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Isabelle Chardonner, et les équipes de l'INSEAC et du Cnam dirigées par Olivier Faron. ♦

Emmanuel Ethis est Vice-Président du HCEAC, Recteur de la région académique Bretagne.



UN LIEU EMBLÉMATIQUE : L'ANCIENNE PRISON DE GUINGAMP

L'ancienne prison de Guingamp est un témoignage architectural unique de l'histoire pénitentiaire française et européenne. Influencée par l'idée d'une prison punitive et dissuasive comme la prison modèle de Philadelphie (dite « pennsylvanienne »), elle relève aussi d'un courant plus humaniste. Construite par le département des Côtes-du-Nord à partir de 1836, elle ouvre en 1841 grâce à Charles Lucas, inspecteur général des prisons, Louis Lorin, architecte départemental et Alexis de Tocqueville, le grand historien, penseur et publiciste français. On leur doit cette mise en forme architecturale, au cœur de la cité, de l'idée qu'une prison n'est pas simplement un lieu d'enfermement. Fermée en 1934, elle accueille des réfugiés espagnols en 1937 et en 1939, puis rouvre en 1941 pour être désaffectée en 1952, puis vendue par le Département à l'État pour conserver des archives fiscales. La Ville de Guingamp, propriétaire depuis 1992, inscrit en 1994 les bâtiments à l'inventaire des Monuments historiques et obtient en 1997 le classement de la prison et son enceinte. Le monument est désormais totalement réhabilité après des travaux de sauvetage débutés en 2008. Accessible au public, la prison a bénéficié ensuite d'un très ambitieux projet artistique et culturel, avec l'installation du Centre d'Art d'intérêt national GwinZegal en 2019 puis l'implantation de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle en 2021.

Désormais, sauvegarde et rénovation appartiennent au passé. Les bâtiments de la prison sont tournés vers leurs nouvelles missions de transmission, de culture, d'art et d'éducation.

De l'ombre à la lumière, de nouvelles vies s'y écrivent et aux 30 000 prisonniers d'autrefois succèdent visiteurs, spectateurs, étudiants, professeurs, artistes, médiateurs, ...

La prison est devenue emblématique de l'optimisme des hommes et des femmes qui ont fait d'un lieu d'enfermement pour certains un lieu d'ouverture pour tous. ♦



33

Le Centre d'Art GwinZegal

Le Centre d'Art GwinZegal s'est donné pour mission de mettre en place sur le long terme, des moyens d'espace et de temps en rupture avec la saturation et la banalisation des images - en mettant en œuvre avec les publics et les artistes un travail de création, de décryptage, de questionnement et de transmission. Labelisé en 2019 centre d'art contemporain d'intérêt national par le ministère de la Culture, GwinZegal, installé dans l'ancienne prison de Guingamp, bénéficie d'un outil exceptionnel pour déployer son programme artistique et culturel. La création et la transmission forment la colonne vertébrale de son engagement qui s'irrigue à travers les résidences d'artistes, les expositions, l'édition de livres et les multiples formes d'interventions pédagogiques vers tous les publics.

GUINGAMP, UNE VILLE 100% EAC

34

La Région Bretagne s'est engagée à devenir pilote du 100% EAC lors de la première séance délocalisée en Région du Haut Conseil pour l'Éducation Artistique et Culturelle qui s'est tenu à Rennes le 18 janvier 2019. Elle compte trois communes parmi les dix villes pilotes françaises pour le 100% EAC⁽¹⁾: Quimper, Saint-Brieuc et Guingamp.

Ces villes-laboratoires « 100% EAC » s'engagent à ce que, sur leur territoire, 100% des enfants bénéficient d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres.

« La Bretagne est très engagée sur le plan culturel et la Ville de Guingamp a construit un projet 100% EAC pour tous ses jeunes. Elle double tous les jours sa population par son nombre d'élèves et permet donc d'expérimenter l'Éducation Artistique et Culturelle dans des conditions optimales, y compris vers la ruralité. Le 100% EAC est une ambition forte. Chaque jeune scolarisé sur notre commune doit pouvoir accéder à un projet d'EAC déployé soit par nos propres équipements - le Théâtre du Champ au Roy - scène de territoire, la Médiathèque, l'école d'arts plastiques... - soit par des associations et des acteurs privés fortement mobilisés sur ces questions de l'EAC tels que le Centre d'Art GwinZegal, le cinéma, le centre culturel breton ou encore la compagnie de danse professionnelle Grégoire & Co. L'idée est en somme, de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire dans toutes leurs composantes pour consacrer la transmission et répondre à ce formidable défi qu'est le 100% EAC. »
Le maire, Philippe Le Goff, lors du lancement du 100% EAC à Guingamp, en 2018.

Cette commune de 7 000 habitants accueille chaque jour l'équivalent de sa population en élèves scolarisés dans les 8 groupes scolaires, 3 collèges, 2 lycées généraux et technologiques, 4 lycées professionnels et 1 lycée agricole de la ville, venant de son territoire environnant caractérisé par une aire urbaine étendue et la proximité de communes rurales. ♦

(1) <https://www.culture.gouv.fr/Actualités/Villes-laboratoires-100-EAC-les-maires-s-expriment-1-2>



Atelier EAC au Théâtre du Champ au Roy, Guingamp, 2020

35

« Légal accès de tous les jeunes à l'Éducation Artistique et Culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales. »

Article 7 de la Charte pour l'EAC



Atelier MAO au collège Albert Camus de Guingamp, 2020

DES FORMATIONS CERTIFIANTES DESTINÉES AUX (FUTURS) PROFESSIONNELS DE L'EAC, DU BAC+1 AU DOCTORAT

36

Pour l'année 2021-2022, l'INSEAC ouvre à Guingamp deux formations accessibles en formation initiale et en formation continue :

- Le Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'Éducation Artistique et Culturelle »
- Le Master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmission »

L'INSEAC du Cnam a pour mission la création et la mise en œuvre d'une offre de formation initiale, de formation continue et de certification professionnelle supérieure à destination de l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Ces formations s'adressent aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, artistes, médiatrices et médiateurs culturels, animatrices et animateurs socio-éducatifs et élus et élus locaux avec pour objectif l'accompagnement au développement des projets d'Éducation Artistique et Culturelle et la création d'un environnement favorable à l'essor de l'EAC sur l'ensemble du territoire national.

L'offre de formation initiale et l'offre de formation continue, certifiante et diplômante correspondent à différents niveaux de qualification et a été construite à partir de référentiels de l'EAC établis en lien avec des acteurs professionnels de l'EAC, des professeurs d'établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture et des artistes.

Un institut d'enseignement supérieur et de recherche porté par le Conservatoire national des arts et métiers

L'intégration de l'INSEAC au Cnam permet la création d'une offre de formation adaptée aux perspectives de formation initiale ou continue depuis le master Culture et Communication en

« L'Éducation Artistique et Culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes. »

Article 9 de la Charte pour l'EAC

EAC en deux ans, jusqu'à la possibilité de valider les acquis de l'expérience professionnelle (VAE) en EAC et les actions de formation en situation de travail (AFEST).

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche disposant d'un fort ancrage territorial en France à l'international, qui propose plus de 500 parcours de formation professionnalisants, certifiants et diplômants délivrés en réseau dans les centres de formation régionaux présents sur l'ensemble du territoire. La recherche au Cnam se déploie dans ses 21 laboratoires et ses 16 équipes pédagogiques nationales, avec ses 400 chercheurs et enseignants chercheurs, 360 doctorants et 30 personnels en soutien à la recherche.

Les formations de l'INSEAC s'appuient sur une pédagogie de projets et sur un réseau de partenaires, parmi lesquels, pour l'année 2021-2022 : le Centre d'Art GwinZegal, le Domaine Départemental de la Roche-Jagu, le Théâtre du Champ au Roy, le Festival de la Saint Loup, le Festival d'Avignon, les Trans Musicales de Rennes, France Culture, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Bretagne, l'artiste Marion Lévy et sa compagnie Didascalie, l'Institut National de l'Audiovisuel, le réseau des villes 100% EAC, le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle, Réseau Canopé, Onisep, Le ministère de la Culture, Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Région Bretagne, Le Département des Côtes-d'Armor et Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le Master Culture et Communication en EAC

Le master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'Éducation Artistique et Culturelle.

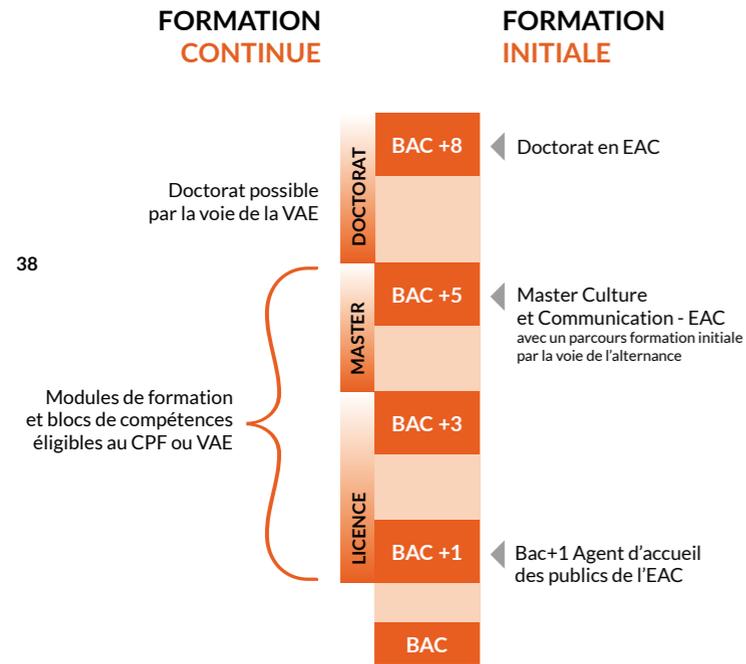
Le master articule son programme autour des piliers de l'EAC : la connaissance (des arts et de la culture), la rencontre (avec les artistes et les œuvres) et la pratique (des arts et de la culture). Il est proposé en formation initiale et en formation initiale professionnelle accessible par la voie de l'alternance avec possibilité pour les étudiants qui n'ont pas de contrat d'alternance de bénéficier d'une inscription individuelle. Il est découplable en blocs de compétences destinés aux publics de la formation continue ou en module de formation à destination des Institut nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et de l'ensemble des auditeurs du Cnam. Cette formation en deux ans (4 semestres) est composée de 700 heures d'enseignements de tronc commun et de spécialité in situ à Guingamp la première année (M1) au cœur du Living Lab de l'EAC, et d'une seconde année (M2) hybride, en présentiel et à distance, composée d'enseignements de spécialité, de séminaires de recherche et de professionnalisation et d'un stage.



Photo : © Arlene Architecte

37





Débouchés professionnels : métiers de l'enseignement ; métiers de la culture ; artiste ; direction d'un service des publics et des relations avec les scolaires (écoles, universités) ; chargé.e de communication ; chargé.e d'action culturelle ; médiation culturelle ; direction d'institutions ; animation socio-culturelle.

Fonctions et métiers : responsable de l'action culturelle et de la gestion de projets : programmation, direction des ressources humaines, administration des services, mise en place de politiques d'accueil et de fidélisation des publics, montage de projets pluridisciplinaires ou européens ou multiculturels ; chargé de mission Éducation Artistique et Culturelle ; chef de projet artistique et culturel ; animation, coordination ou direction de petites équipes et ce en association avec les différents intervenants du monde de la culture engagés sur les actions de l'EAC ; médiation entre les différentes catégories d'acteurs de la vie culturelle au sein des équipements ou de la cité : artistes, publics, presse, élus, techniciens ; chargé de mission et d'expertise pour les médias et pour les institutions culturelles, essentiellement autour de l'observation des publics pour un bureau d'études ou un service des publics ; diagnostic et expertise ; recherche et enseignement universitaire ; artiste, administrateur

de structures et de projets culturels ; chargé de relations publiques ; directeur de la communication ; responsable des relations presse ; responsable de la médiation / responsable des publics ; responsable du mécénat, conseil en politiques culturelles et touristiques.

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/diplome-master-culture-communication-eac

Le Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'EAC »

Dans un contexte économique difficile, le marché du travail en partie privé de forces vives qualifiées, affiche aujourd'hui un taux de chômage pour les 15-24 ans d'environ 18,6%. De fait de nos jours, encore une trop grande partie de la jeunesse française qui ne parvient pas à accéder à la formation professionnelle ou qui « décroche » trop tôt dans le supérieur, arrive sur le marché de l'emploi sans qualification ni diplôme.

Fort de ce constat et plus que jamais dans sa mission de service public d'ouvrir la formation professionnelle à toutes et à tous et partout, le Cnam s'est attaché à créer un nouveau diplôme

d'établissement BAC+1 dont le déploiement a été confié au réseau de la Réussite Vincent Merle. L'objectif à court et plus long terme est de favoriser la réussite en premier cycle de bac+1 à bac+3, notamment des bacheliers professionnels et des bacheliers en recherche d'une nouvelle orientation et d'une intégration professionnelle, à l'issue de la formation. Ce diplôme vient donc compléter l'offre de formation du Conservatoire déployée au Cœur des Territoires à destination des publics sans emploi et/ou stage et sans qualification.

Le diplôme d'établissement Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'Éducation Artistique et Culturelle » vise à traduire sous forme de compétences directement utilisables dans un contexte professionnel des enseignements de tronc commun relatifs au métier d'agent d'accueil et des enseignements de spécialité dans les domaines artistiques et culturels. La formation aux fonctions d'agent d'accueil des publics s'organise sur les trois fondamentaux de l'EAC, décrits dans la charte de l'Éducation Artistique et Culturelle. Cette formation peut être suivie en formation initiale et formation continue. Elle est accessible à tout titulaire du baccalauréat, du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (D.A.E.U.) ou du PASSE numérique. La formation se déroule de septembre 2021 à mai 2022. Elle comprend 300 h d'enseignements et 400 h de stage. Elle attribue ainsi 60 crédits européens et poursuit une double finalité : l'insertion professionnelle directe ou la poursuite d'études, puisqu'elle ouvre à une entrée en L2 (ou équivalent).

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/bac-1-agent-accueil-eac

Le Doctorat en EAC

La programmation des actions de recherche de l'INSEAC prévoit l'accueil de plusieurs doctorants en sciences de l'information et de la communication. Les sujets de thèses accompagnent les missions de l'INSEAC en réponse aux objectifs fixés par les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut.

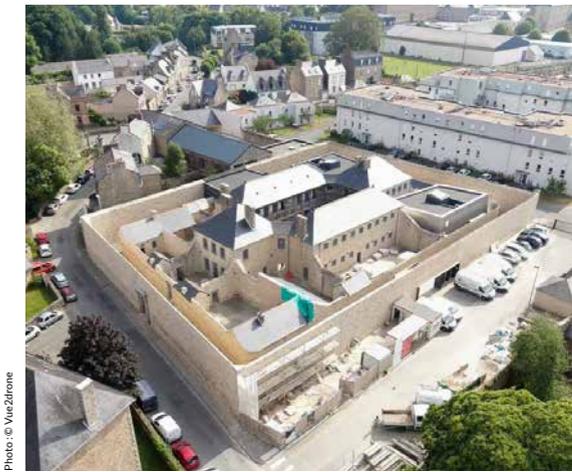
Chaque année, le Cnam accueille environ 360 doctorants et délivre 60 diplômes de docteurs inscrits dans une trentaine de spécialités allant des sciences humaines et sociales aux sciences pour l'ingénieur.

Au sein de l'École Doctorale Abbé Grégoire, le parcours doctoral comprend des formations (séminaires, UE du Cnam, MOOC) et des activités professionnelles et de recherche (activités valorisables) qui contribuent au développement des compétences des chercheurs dirigés par un professeur en Sciences de l'information et de la communication et accompagnés par les chercheurs de l'équipe de l'INSEAC sur les terrains de l'EAC. ♦

Plus d'informations sur cnam-inseac.fr/doctorat

Obtenir un doctorat par la VAE au Cnam

Le Cnam offre la possibilité aux candidats qui le souhaitent d'obtenir un doctorat par le biais d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE).



Vue aérienne du chantier de l'ancienne prison de Guingamp pour l'accueil de l'INSEAC, juin 2021

DE LA RECHERCHE SUR LA LONGUE DURÉE POUR SUIVRE **LES FUTURES GÉNÉRATIONS EAC DANS UNE VILLE-LABORATOIRE**

40

Ce laboratoire vise à suivre, sur un temps long, des cohortes d'élèves pour observer ce que l'art et la culture déposent en eux. Guingamp et les Côtes-d'Armor sont un terrain idéal pour mener à bien une recherche dans ce domaine car ils ont tout d'une « petite France » : ce territoire représente en effet, à l'échelle, la diversité sociale, culturelle, éducative et artistique du pays.

« L'Éducation Artistique et Culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes. »

Article 10 de la Charte pour l'EAC

Un laboratoire à ciel ouvert (Living Lab) de l'Éducation Artistique et Culturelle

Les caractéristiques sociales, démographiques, géographiques, culturelles et éducatives de la ville de Guingamp et du département des Côtes-d'Armor font de leur population un échantillon représentatif de la population française du point de vue de l'indice de position sociale des élèves et de l'indice d'éloignement, deux indicateurs de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

« Guingamp capitale de l'Éducation Artistique et Culturelle. »

Frédérique Vidal, 5 juin 2020

Plan cavalier de la ville de Guingamp réalisé pour l'association des Petites Cités de Caractère par l'artiste Damien Cabiron. Les plans cavaliers de Damien Cabiron sont au cœur du Kit « Patrimoine de proximité » de l'Établi de l'EAC

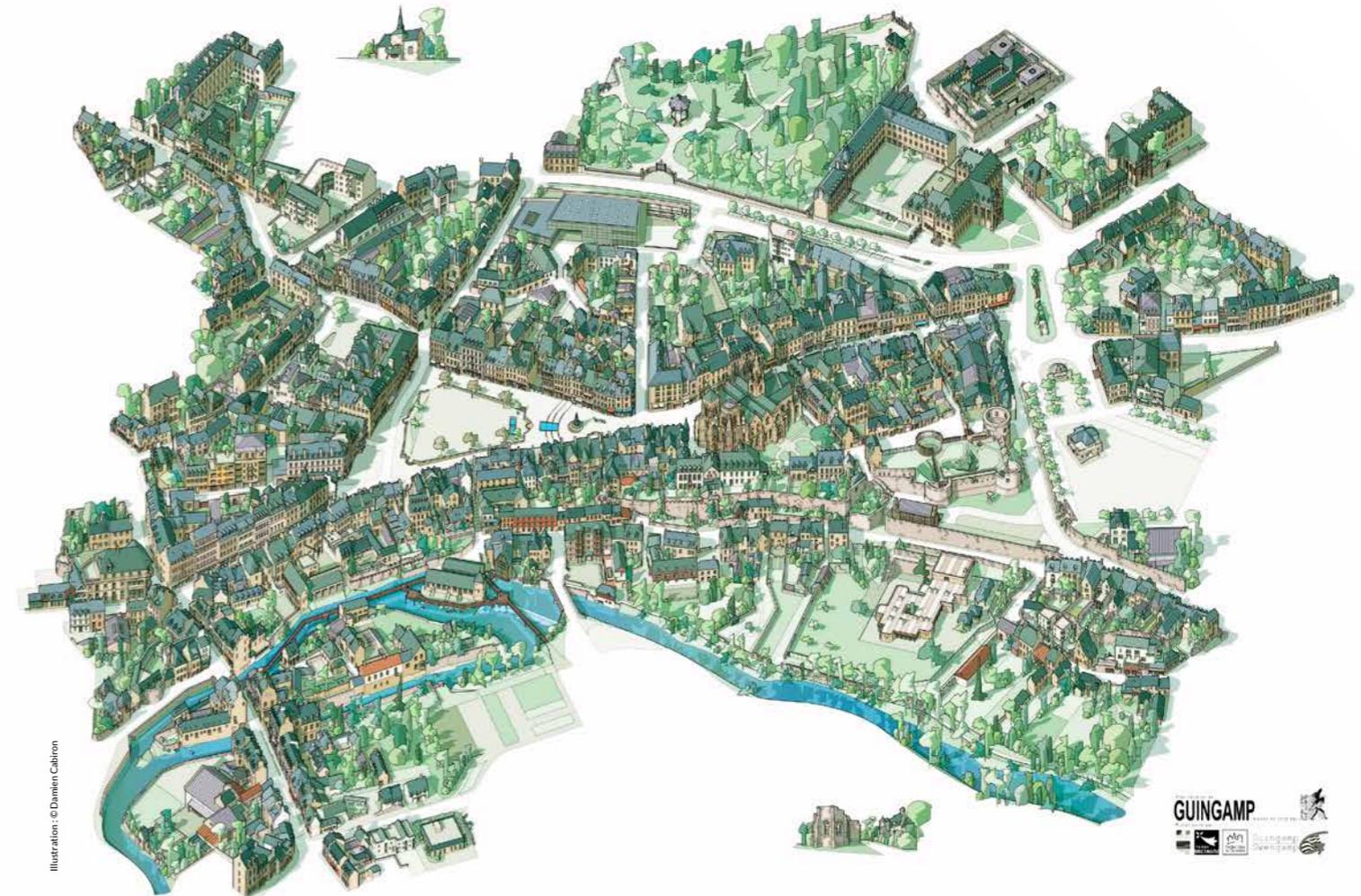


Illustration : © Damien Cabiron



41



GUINGAMP ET LES CÔTES-D'ARMOR : UNE « PETITE FRANCE » DE L'EAC AU REGARD DE DEUX INDICES

Un territoire représentatif
de la population française au regard
de l'Indice de position sociale (IPS)

Guingamp	100,129
Côtes d'Armor	103,5
France	103

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice quantitatif a été créé : l'indice de position sociale. Il existe plusieurs versions de l'IPS : l'IPS du père, l'IPS de la mère, l'IPS croisé des deux responsables légaux.

Pour chaque élève, un IPS croisé est obtenu à partir de la PCS des deux responsables légaux. En effet, à chaque couple de PCS correspond une valeur quantitative, valeur d'autant plus élevée que les PCS sont considérées comme favorables à la réussite scolaire de l'élève.

Un territoire représentatif
de la population française au regard
de l'Indice d'éloignement

Guingamp	-1,03
Côtes d'Armor	0,13
France	0

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale a mis au point un indice appelé « indice d'éloignement » qui permet de synthétiser plusieurs dimensions liées aux élèves dans un seul indicateur continu. Cet indice prend en compte aussi bien le lieu de résidence des élèves, l'offre de formation proposée autour de l'établissement et enfin la distance vis-à-vis des différents équipements (sportifs, culturels). Pour le moment cet indice ne concerne que les collèges.

Au niveau de la France entière cet indice est égal à 0 (correspond à la moyenne des indices de l'ensemble des collèges français). Plus la valeur est élevée plus le collège est éloigné. À l'inverse, plus la valeur est négative, plus l'éloignement est faible.

Suivi de cohorte : une étude sur 10 ans des effets des dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle sur des élèves, de la maternelle jusqu'à l'université.

L'enquête prévue sur une période de dix ans dans le périmètre du Living Lab se focalisera sur l'étude des effets de dispositifs d'Éducation Artistique et Culturelle sur des cohortes d'élèves. Les doctorants et enseignants-chercheurs de l'INSEAC suivront les mêmes groupes d'élèves, dans le cadre d'un partenariat avec et pour l'ensemble des acteurs de l'EAC (DAAC, DRAC, collectivités territoriales, communauté éducative, structures et événements culturels, artistes, élèves et familles).

L'approche tient compte de la nécessité d'une observation qui porte sur des élèves « vécus » et non « modèles » et sur l'association de partenaires dans la démarche d'évaluation de dispositifs d'EAC déjà éprouvés ou eux-mêmes expérimentaux (dont les kits de l'EAC produits par l'INSEAC). Cette recherche de longue durée comprend l'accueil de plusieurs doctorants et post-doctorants, la construction d'un réseau de chercheurs en EAC et la production, par les chercheurs de l'INSEAC, d'études et de mesures d'impact pour développer une connaissance approfondie sur les dynamiques de l'Éducation Artistique et Culturelle. ♦

Création de la première Chaire consacrée à l'Éducation Artistique et Culturelle

L'institut accompagnera également la création d'une Chaire du Cnam, la première consacrée à l'EAC en France qui aura pour vocation d'animer un réseau national et international dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle.



Première réunion du Living Lab de l'INSEAC en présence des artistes, enseignants, référents culture, professeurs relais, structures culturelles et collectivités - Lycée Auguste Pavie de Guingamp, 19 mai 2021

DES RESSOURCES ET UN SITE DE RÉFÉRENCE **SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

44

« L'Éducation Artistique et Culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art. »

Article 3 de la Charte pour l'EAC

Le studio Podcast de l'INSEAC en fin de chantier, juin 2021



Photo: © DR

« Écoutez bien ! Voici l'histoire de l'Établi de l'Éducation Artistique et Culturelle. L'Établi dans un atelier, c'est une table sur laquelle on dispose ou fixe la pièce à travailler. L'Établi de l'Éducation Artistique et Culturelle, c'est une série de kits mis à disposition de toutes et tous, dont l'objectif est de se saisir facilement des outils qui permettent à toutes et tous une rencontre, une pratique et une connaissance des arts et de la culture. Comment ? Eh bien c'est très simple : chaque kit est composé d'un mode d'emploi sous forme de podcast à écouter en fermant les yeux, de ressources, d'un outil pratique, de fiches de préparation pour l'enseignant, de partenaires artistiques et culturels. Les Kits pédagogiques ne seront pas des pièces terminées, ils sont des suggestions : ils ont vocation à s'enrichir de vos contributions. Piochez-y, baladez-vous, arpentez et laissez-vous guider par notre mascotte. L'Établi de l'EAC c'est également un lieu de formation et de recherche : l'INSEAC. Un lieu physique et à distance dans lequel vous pourrez vous former, produire des ressources et contribuer au Living Lab de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle pour atteindre, ensemble, le 100% EAC. Et maintenant, voici l'histoire... » Lu par le narrateur, Emmanuel Ethis, directeur scientifique de l'Établi de l'EAC.

Les kits de l'Éducation Artistique et Culturelle

La mission d'animation des réseaux de l'EAC qui a été confiée à l'INSEAC se traduit notamment par la production d'outils et de ressources en lien avec les acteurs de l'EAC et les Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC). Parmi ces ressources, des kits qui incluent un inventaire des ressources et des bonnes pratiques existantes, sont en construction en partenariat avec des acteurs du monde des arts et de la culture. Ils seront mis à leur disposition et expérimentés dans le cadre du Living Lab de l'INSEAC. Chaque kit a vocation à s'enrichir grâce aux contributions des utilisateurs. Chaque kit peut présenter en guise de références des articles de la charte de l'EAC et des axes prioritaires définis par la feuille de route de l'EAC : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique. Ces kits sont conçus au sein du studio Podcast de l'INSEAC, dans le bâtiment dit « des secrets ». ♦

« L'Institut sera un opérateur de référence dans la conduite de la politique en matière de formation initiale et continue, de recherche et de diffusion des ressources. »

Roselyne Bachelot-Naquin - 2 juin 2021

Les Kits de l'EAC sur le site Internet de France Culture

La création d'un studio Podcast au sein de l'ancienne prison de Guingamp, dans le si bien nommé « bâtiment des secrets », répond à l'ambition de l'INSEAC de produire, avec France Culture, des contenus sonores pertinents et de qualité en Éducation Artistique et Culturelle. France Culture héberge aujourd'hui les premiers podcasts natifs produits par l'INSEAC, à découvrir sur le site de France Culture, dans la rubrique Conférences.

L'Établi de l'EAC

Pour prolonger l'expérience des podcasts de l'Établi de l'EAC et présenter les ressources en EAC de l'INSEAC et de ses partenaires, un portail web contributif est mis en place et disponible à l'adresse <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr>

Des ressources en EAC des partenaires

- Le « pôle de ressources pour l'EAC » de Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/pole-de-ressources-pour-leducation-artistique-et-culturelle>
- La page « Éducation Artistique et Culturelle » du site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>
- « Mon fil 100% EAC », lettre d'actualité thématique du rectorat de l'Académie de Rennes : <https://www.toutatice.fr/portail/share/f0Lvi1>
- France Culture Éducation : <https://www.franceculture.fr/theme/education-reviser-avec-france-culture>

45

« L'Éducation Artistique et Culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art. »

Article 4 de la Charte pour l'EAC



Photo: © Dnac Bretagne

« L'Éducation Artistique et Culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain. »

Article 6 de la Charte pour l'EAC

« L'égal accès de tous les jeunes à l'Éducation Artistique et Culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales. »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

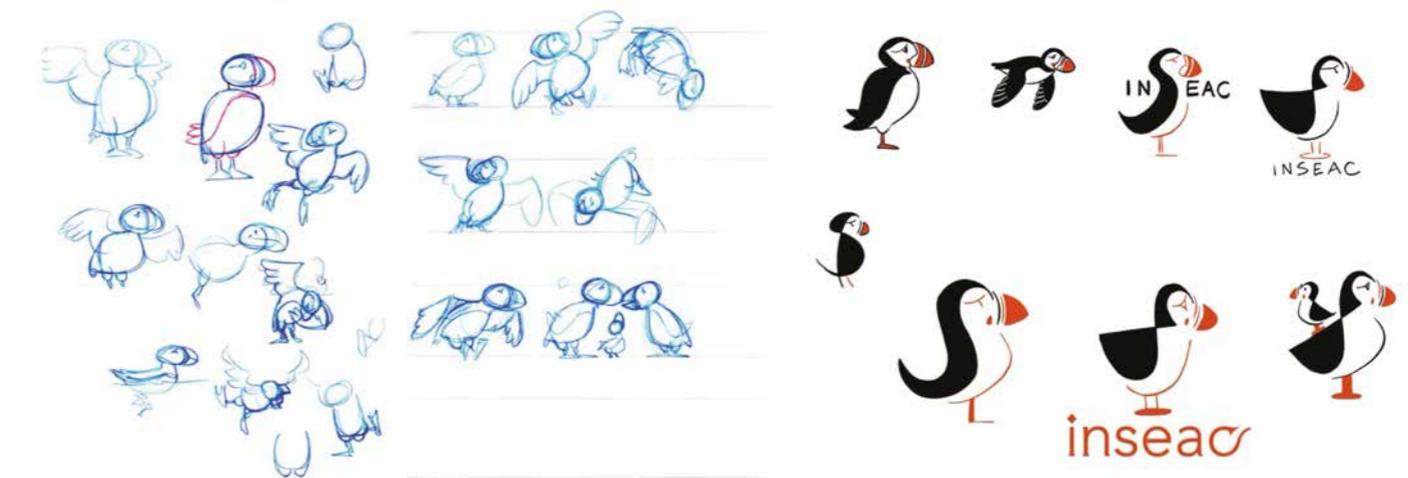
« L'Éducation Artistique et Culturelle est essentielle pour notre école, pour la vie de nos élèves. Elle se déploie par une stratégie volontariste entre l'Éducation nationale et le ministère de la Culture avec les collectivités et les associations. »

Jean-Michel BLANQUER - 6 octobre 2019

La mascotte de l'Établi de l'EAC : le macareux moine

L'Établi de l'EAC est conçu avec un ou plusieurs artistes dessinateurs. Il s'agit de créer un avatar ou une mascotte qui pourra accompagner les usagers leur scénario pédagogique. Le Macareux moine qui est un emblème du Trégor (et de la commune de Perros-Guirec) pourra devenir la mascotte de l'Établi de l'INSEAC. Le macareux moine (aussi appelé calculot, apponat, clown de mer ou perroquet de mer) est un oiseau tout à fait unique qu'on ne retrouve, en France métropolitaine, qu'en Bretagne, plus particulièrement dans la réserve des Sept-Îles, dans le Trégor, à quelques minutes « à vol d'oiseaux » de Guingamp. ♦

Figure 1 - Concept de préfiguration de la mascotte de l'INSEAC par l'artiste Domas



« Rien de plus singulier et de plus comique que la physionomie de ces calculots. Ils vous regardent en passant d'un air si sérieux ! »

Eugène Ney, Voyage à Terre-Neuve

UN CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE EN BRETAGNE

Porté par sa mission de mise en réseau des acteurs de l'EAC, l'INSEAC s'est associé au Lycée Joseph Savina de Tréguier (Côtes-d'Armor) pour déployer, au nom de la Région Bretagne et de l'Académie de Rennes, un dossier de Campus des métiers et des qualifications, sur le volet Excellence.

La création d'un Campus d'Excellence de l'Éducation Artistique et Culturelle, par arrêté du 27 juillet 2021, répond à la volonté de la Région Bretagne et de l'Académie de Rennes d'établir une cartographie du réseau de partenaires dans le domaine de l'Éducation Artistique et

Culturelle (EAC) dont fait partie la culture scientifique et technique, en lien avec les acteurs de la formation et de la recherche, l'écosystème socio-économique et les branches professionnelles concernés. À partir d'un état des lieux national et régional, il s'agit d'accompagner les transitions du champ de la culture autour de trois enjeux :

- la poursuite de la transformation numérique de la filière et de ses métiers,
- la perspective d'un horizon 100% EAC fixé par l'État,
- la prise en compte des transformations des mondes de l'art et de la culture en contexte de crises.

Le positionnement sur le volet « Excellence » de l'appel à projets Campus d'Excellence se justifie par l'**envergure nationale que vise immédiatement le Campus et l'importance accordée à la recherche, à l'innovation et aux partenariats internationaux**, dans la dynamique de l'installation de l'INSEAC à Guingamp au cœur de l'ancienne prison qui en deviendra le lieu totem : le cœur de Campus. En se dotant comme objectif le 100% EAC pour tous les élèves français, l'État fait de l'EAC une stratégie prioritaire, un secteur à enjeu d'avenir pour lequel sont



Photo: © Christophe Barbad



Spectacle, sortie de résidence des élèves du lycée Joseph Savina de Tréguier au Théâtre du Champ au Roy, 4 février 2021

Photo: © DR

à identifier des métiers, une filière et des acteurs. Cette ambition repose sur un tissu d'acteurs locaux et régionaux qui constituent le réseau du Campus d'Excellence de l'EAC et alimentent l'offre de formation identifiée dans ce cadre, en dialogue avec les branches professionnelles et les acteurs de l'éducation, de l'art, de la culture et de la culture scientifique et technique. **Structuré pour répondre à l'articulation bac-3 / bac+8, ce Campus d'Excellence vise l'identification et la construction de parcours complets jusqu'au doctorat** et à la mise en place des plans d'actions en identifiant plusieurs axes de développement à court, moyen ou long terme.

Les enjeux et actions présentés répondent à l'identification des besoins réalisée par les membres du Comité de pilotage du Campus et à l'expression des partenaires mobilisés. Les enjeux de compétences reposent également sur un diagnostic régional et national réalisé à partir des données produites par **les différents partenaires du Campus, dont : Art Contemporain Bretagne, l'AFDAS, Bretagne Culture Diversité, Bretagne Culture Scientifique, les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), le cinéma Les Korrigans (Guingamp), la Cinémathèque de Bretagne, le Collectif des festivals, le Conservatoire de Bretagne, le CORLAB, le CROUS de Rennes, l'École Supérieure d'Art de Bretagne, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, la French Tech Brest+, Livre et Lecture en Bretagne, Pont Supérieur, la Technopole Anticipa Lannion Trégor, Ty Films et la Ville de Guingamp.** ♦



Qu'est-ce qu'un Campus des métiers et des qualifications ?

Les Campus des métiers regroupent des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, de formation initiale ou continue. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises. L'ambition est aujourd'hui de créer des Campus d'excellence, fédérateurs et puissants, dans tous les territoires.

Pour plus d'informations :
www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-5075

L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'équipe de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle réunie au sein du Conservatoire national des arts et métiers est à l'image de la diversité des signataires de sa convention de création. L'Institut rassemble des acteurs des mondes de l'enseignement, des arts et de la culture : artistes, professionnels des arts et de la culture, enseignants-chercheurs, professeurs des écoles et du second degré, ingénieurs de recherche, ingénieure pédagogique spécialiste de l'EAC, personnels administratifs et techniciens œuvrent ensemble à la réussite du projet et des étudiants.



Emmanuel ETHIS,
Professeur en Sciences de l'information et de la communication

Enseignant-chercheur, Emmanuel Ethis est professeur en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Recteur de la Région Académique de Bretagne et chancelier des universités. Il est vice-président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle et préside l'Institut supérieur des techniques du spectacle. Sociologue de la Culture, Emmanuel Ethis consacre ses recherches à la sociologie du cinéma, à la réception des œuvres filmiques et à l'analyse des publics et des spectateurs de cinéma et des grands festivals. Son premier souvenir d'EAC, c'est sa première sortie au cinéma, à écouter sur [cnam-inseac.fr](mailto:emmanuel.ethis@lecnam.net)

emmanuel.ethis@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/ethis-emmanuel/>



Béatrice FALUSI,
Gestionnaire administrative

Béatrice Falusi est gestionnaire administrative à l'INSEAC du Cnam, Cnam Bretagne depuis février 2021. À l'interface de l'INSEAC et du Cnam Bretagne, ses missions relèvent de l'appui aux personnels et de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et financière et du suivi des projets. C'est en classe de CM1 que se situe son meilleur souvenir d'art à l'école, un souvenir de marionnettes et de spectacle vivant, à écouter sur [cnam-inseac.fr](mailto:beatrice.falusi@lecnam.net)

beatrice.falusi@lecnam.net



Laurent GARREAU,
Ingénieur de recherche

Laurent Garreau est titulaire d'un doctorat en cinéma et spécialiste de l'éducation aux Médias et à l'Information, de l'Histoire des innovations pédagogiques et des industries éducatives, de la Didactique de l'image et de la Conservation et valorisation de patrimoines immatériels, notamment éducatifs. Au sein de l'INSEAC il accompagne la structuration de l'équipe de recherche et a en charge le suivi des doctorants. Il participe au développement des partenariats de l'INSEAC notamment autour Campus d'Excellence de l'EAC en Bretagne. Son premier souvenir d'EAC, il l'a vécu à l'âge de 13 ans au collège, c'est un souvenir de cinéma, à écouter sur [cnam-inseac.fr](mailto:laurent.garreau3@lecnam.net)

laurent.garreau3@lecnam.net



Nolwenn HERRY,
Maître de conférences associée, responsable des actions culturelles et des expositions, attachée de conservation du patrimoine au Domaine départemental de la Roche-Jagu

Nolwenn Herry est enseignante-chercheuse associée à l'INSEAC. Responsable des actions culturelles au Domaine départemental de la Roche-Jagu, elle est spécialiste de la conservation du patrimoine. Cette expérience sert de support et d'appuis aux travaux de l'équipe dans les domaines de l'Éducation Artistique et Culturelle, du spectacle vivant, du patrimoine. Son premier souvenir d'EAC, Nolwenn Herry l'a vécu au lycée, en cours d'histoire géographique, lors d'un travail sur le Musée des beaux-arts de Nantes qui lui a donné l'envie, ensuite, de poursuivre ses études en histoire de l'art, à écouter sur [cnam-inseac.fr](mailto:nolwenn.herry@lecnam.net)

nolwenn.herry@lecnam.net



Lisa LACOMBE,
Professeur certifié de Lettres

Titulaire d'un CAPES de Lettres et d'une certification théâtre, Lisa Lacombe enseigne le théâtre dans le secondaire et exerce à mi-temps à l'INSEAC. Elle travaille également en tant que comédienne et metteuse en scène dans différentes compagnies. Elle a rejoint l'Inseac en septembre 2020. Son premier souvenir d'EAC, c'est un festival de rue auquel elle participe en tant qu'élève à l'âge de 5 ans, à écouter sur [cnam-inseac.fr](mailto:lisa.lacombe@lecnam.net)

lisa.lacombe@lecnam.net





Marion LÉVY,
Artiste, danseuse et chorégraphe

Marion Lévy rejoint l'équipe de l'INSEAC pour transmettre son expérience dans le cadre des formations et du Living Lab de l'EAC. Après sa formation au Centre National de Danse Contemporaine d'Angers, elle participe aux travaux chorégraphiques de Claude Brumachon, Michelle-Anne de Mey et rencontre Philippe Découfflé pour le défilé du Bicentenaire. De 1989 à 1996 elle est membre de la compagnie Rosas dirigée par Anne-Térésa de Keersmaeker et elle tourne autour du monde : Japon, Nouvelle-Zélande, Australie, Allemagne, États-Unis, Russie, Espagne, Portugal. Pour écouter son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

marion.levy@lecnam.net



Emmanuel LAOT,
Professeur agrégé d'Histoire - Géographie

Professeur d'histoire-géographie au collège, Emmanuel Laot est également professeur relais aux archives départementales depuis 1994 et coordonnateur EAC des Côtes-d'Armor pour la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle Bretagne. Il a rejoint l'équipe de l'INSEAC en septembre 2020, à mi-temps. Il est l'auteur de l'ouvrage « Les hussards bleus de Bretagne : instituteurs publics de la III^e République (Skol Vreizh), 2002, Morlaix et de celui sur l'histoire de la prison de Guingamp (2021). Son premier souvenir d'EAC, c'est un souvenir cinématographique, avec David Lynch, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

emmanuel.laot@lecnam.net



Béatrice MACE,
Maître de conférences associée, co-fondatrice des Rencontres Trans Musicales de Rennes

Enseignante-chercheuse associée à l'INSEAC, Béatrice Mace est co-fondatrice des Rencontres Trans Musicales de Rennes. Après avoir co-dirigé les Trans Musicales, elle devient en 2021 vice-présidente en charge de la Culture de la Région Bretagne. Au sein de l'INSEAC, elle intervient en appui de l'équipe pour la mise en réseau des partenaires et son animation en tant que tête de réseaux culturels et artistiques. Son premier souvenir d'EAC, c'est son père récitant, « très fort », du Baudelaire, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

beatrice.mace@lecnam.net



Damien MALINAS,
Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Membre de l'INSEAC depuis septembre 2020, Damien Malinas est enseignant-chercheur, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), coordinateur de l'équipe de l'INSEAC et chercheur au sein du laboratoire DICEN. Il travaille sur les publics des festivals et la notion de transmission culturelle, sur les médiations à l'œuvre dans la culture et les dispositifs d'attribution de l'œuvre. Damien Malinas est président l'École Supérieure d'Art d'Avignon. Son premier souvenir d'EAC, c'est en maternelle qu'il l'a vécu en fabriquant des marionnettes, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

damien.malinas@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/malinas-damien/>



Johana MEDEVIELLE,
Gestionnaire de scolarité

Johana Medevielle a rejoint l'équipe de l'INSEAC en juin 2021 pour assurer l'accueil, l'information, les admissions, les inscriptions et la gestion de la scolarité, conseiller les auditeurs du Cnam, du Cnam Bretagne et les étudiants candidats aux formations de l'INSEAC dans la construction de leurs parcours de formation. Son premier souvenir d'EAC est un souvenir de livre, de cinéma et de Noël, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

johana.medevielle@lecnam.net



Tabatha MORIN,
Ingénieure pédagogique

Tabatha Morin contribue au montage des formations et à la conception des enseignements de l'INSEAC en lien avec les équipes du Cnam et du Cnam Bretagne. Elle accompagne notamment les enseignants dans la scénarisation des cours en présentiel et à distance. Elle a rejoint Guingamp et l'équipe de l'INSEAC en janvier 2021. Son premier souvenir d'EAC est un souvenir d'apprentissage de la musique au collège, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

tabatha.morin@lecnam.net



Nicolas PERRIGAULT,
Chargé de communication

Nicolas Perrigault a rejoint l'équipe de l'INSEAC le 1^{er} septembre 2021. Chargé de communication, il met en œuvre, en lien avec les équipes du Cnam et du Cnam Bretagne, les actions de communication de l'INSEAC et participe au déploiement de l'Établi de l'EAC. Pour retrouver son premier souvenir d'EAC, rendez-vous sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

nicolas.perrigault@lecnam.net



Stéphanie POURQUIER-JACQUIN,
Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Enseignant-chercheur, Stéphanie Pourquier-Jacquín est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Depuis septembre 2020, elle développe ses recherches sur les pratiques culturelles des jeunes et des étudiants à l'INSEAC et au sein du laboratoire DICEN. Son premier souvenir d'EAC, c'est une sortie organisée en primaire dans un site patrimonial et la découverte de la tapisserie de la dame à la licorne, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

stephanie.pourquier-jacquin@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/pourquier-jacquín-stéphanie/>



Raphaël ROTH,
Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication

Enseignant-chercheur, Raphaël Roth est maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication au Cnam. Il est membre de l'INSEAC depuis septembre 2020 et chercheur au sein du DICEN. Ses travaux portent sur l'étude des dispositifs musicaux ou audiovisuels d'Éducation Artistique et Culturelle sur des terrains numériques ou en contexte de Living Lab. Son premier souvenir d'EAC c'est une sortie au cinéma au collège, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

raphael.roth@lecnam.net

Voir sa fiche-chercheur :
<https://www.dicen-idf.org/membre/roth-raphael/>



Adrien WALLET,
Professeur des écoles

Professeur des écoles, Adrien Wallet s'est beaucoup intéressé aux questions de vocabulaire et de lecture autour desquelles il est formateur et auteur de méthodes pédagogiques (Vocaplus : manuel scolaire de vocabulaire (Nathan), 2019, Paris et Timini : manuel de lecture (Nathan), 2020, Paris). Il a rejoint l'INSEAC en septembre 2020. Son premier souvenir d'EAC, c'est un souvenir de bruits de gradins au théâtre, qu'il l'a vécu à l'âge de 8 ans, à écouter sur [cnam-inseac.fr](https://www.cnam-inseac.fr)

adrien.wallet@lecnam.net

L'équipe du Cnam Bretagne

Le Cnam Bretagne est une antenne régionale du Conservatoire national des arts et métiers. Dirigée par Laurent Buchon, l'équipe, dont Isabelle Guée, Aurélie Hérault, Gwenaëlle Verdure et Jean-François Pommier, accompagne l'INSEAC dans le déploiement de ses actions au travers de l'association de gestion du Cnam Bretagne présidée par Claude Saunier.

Plus d'informations sur [cnam-bretagne.fr](https://www.cnam-bretagne.fr)



Photo : © DR

Les doctorants

Dès septembre 2021, l'INSEAC accueille plusieurs thèses de Doctorat à Guingamp :

Zoé Laniesse, diplômée de l'IUT de Lannion puis d'un Master Culture et Communication, entame sa première année de thèse pour le déploiement du Living Lab de l'EAC à Guingamp et le suivi des cohortes d'élèves.

Julien Le Bour, titulaire d'un Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), commence une thèse professionnelle autour des liens entre EAC et citoyenneté en lien avec le lycée A. Pavie de Guingamp.

Zeyu Li, doctorant chinois, réalise sa troisième année de thèse à Guingamp en observant les dynamiques de fréquentations des salles de cinéma par les jeunes publics dans une perspective comparative France / Chine. Par ailleurs, les chercheurs de l'INSEAC poursuivent l'encadrement de la thèse de **Laure-Hélène Swinnen** sur l'EAC au Festival d'Avignon.

Plus d'informations sur [cnam-inseac.fr/doctorat](https://www.cnam-inseac.fr/doctorat)



Le conseil scientifique pluridisciplinaire propose et évalue la politique scientifique de l'institut. Sa composition :

Au sein du Collège des Membres externes apportant leur expertise :

1. Rachel Kahn, écrivain, réalisatrice, actrice
2. Thierry Séguin, acteur culturel projet Sew Théâtre de l'Entresort et professeur à l'université de Rennes
3. Philippe Galais, Inspection Générale EAC
4. Diane Launier, Arts ludiques Le Musée
5. Stéphane Breton, EHESS
6. Marie-Christine Bordeaux, PR, Université de Grenoble
7. Emmanuelle Lallemand, PR, Paris 8
8. Jean-Jacques Aillagon

9. Jean-Michel Le Boulanger
10. Raphael Muller, historien, recteur d'académie
11. Yannick Vernet, École Nationale Supérieure de la Photographie
12. Philippe Bonfils, président de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication
13. Jean-Miguel Pire, EPHE
14. Marianne Blayau, Orchestre à l'école
15. François Germinet, président de l'Université de Cergy
16. Isabelle Barbéris, MCF, Paris Diderot
17. Rachid Akbal, metteur en scène, festival Rumeurs urbaines
18. Hakim Bah, auteur
19. Clément Benech, littérature jeune public
20. Sandrine Treiner, France Culture

Au sein du Collège des Membres statutaires internes permanents

1. Le directeur du département de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (ou son représentant)
2. Le directeur des études, de la prospective et de statistiques du ministère de la Culture (ou son représentant)
3. Le directeur de l'INSEAC
4. Le directeur du Centre Cnam de Bretagne
5. Le vice-président du HCEAC
6. Le directeur régional des Affaires Culturelles
7. Damien Malinas, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC
8. Stéphanie Pourquier-Jacquín, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC

9. Raphael Roth, MCF Cnam, enseignant-chercheur du Cnam affecté à l'INSEAC
10. Laurent Garreau, chercheur associé affecté à l'INSEAC

Au sein du Collège des Membres Cnam invités

1. Manuel Zacklad (Cnam - Dicen - IdF)
2. Jean-Claude Ruano Borbalan (Cnam - EPN 16)
3. Stéphanie Chatelain-Ponroy (Cnam - ED Abbé Grégoire)

UN TEXTE D'ERIK ORSENNA

Si, dans une vie déjà longue, et diverse, il me reste une fierté, c'est d'avoir, petit conseiller, accompagné le président François Mitterrand et son formidable ministre Jack Lang dans leur bataille pour la Culture, c'est-à-dire pour réveiller la France.

54

Et pourtant je me rappelle mes colères, tout au long de ces trois années, car un « dossier » n'avancait pas. Et justement parce qu'il n'était qu'un « dossier » pour les administrations concernées au lieu de le considérer comme LA SOURCE. La source de tout, la source du possible comme celle de l'audace, la source des vocations professionnelles comme celle d'enrichissements, d'émerveillements quotidiens pour ceux qui, sans abdiquer le moins du monde, choisiraient de rester des « amateurs ». Amateur, ce si beau mot, qui commence comme amour et qui finit comme acteur.

L'Éducation artistique et culturelle, car c'est d'elle qu'il s'agit, restait parent pauvre, l'une des dernières de la classe européenne. Quelques heures arrachées çà et là au trop plein des programmes. À quoi servait cet élan national s'il n'était pas lancé dès l'école primaire, soutenu au collège, développé au lycée ?

C'est vous dire ma joie quand j'appris ce beau projet.

Enfin l'art allait gagner sa place, au cœur de l'Éducation.

Et quel plus beau symbole que l'installer dans une ancienne prison ?

Comme un pied de nez à son ancien statut !

Qu'est-ce que la Culture sinon des portes qui s'ouvrent, qui s'ouvrent en chacun de nous et qui ouvrent un pays ?

Et puis la Bretagne !

Je vous entends déjà moquer, voire vilipender, mon parti pris.

Mais figurez-vous que mes parents m'ont appris à remercier. Sans elle, sans la Bretagne, sans sa force et ses mystères, sans écouter, chaque jour et chaque nuit, ce bruissant dialogue entre armor et argoat, jamais, jamais je n'aurais grandi.

Alors bon vent, belle mer, à tous ces nouveaux chevaliers du Possible.

Et en avant, en avant la Culture future à partir de Guingamp !

Je vous dois une dernière confidence : si j'ai écrit, c'est aussi par dépit. J'avais treize ans et un entraîneur venait de me dire que non, décidément, j'aurais beau m'entraîner, et m'entraîner encore, je n'aurais jamais le niveau pour remplacer Just Fontaine (pour la majorité d'entre vous, qui étaient bien loin de naître au temps de sa gloire, il fut l'avant centre d'une magique équipe de France).

II



L'ÉAC : UNE ÉDUCATION À L'ART, UNE ÉDUCATION PAR L'ART

TEXTES ET TÉMOIGNAGES

JEAN-LOUIS FABIANI,
Professeur de sociologie à Central European University (Vienne)

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Un mouvement d'auto-émancipation

L'éducation populaire a fait l'objet d'intenses débats depuis la fin du 20^e siècle. Alors que les conditions qui avaient permis l'essor de ce mouvement populaire n'étaient plus réunies, du fait de la crise de la classe ouvrière organisée et du syndicalisme, la notion est revenue à l'ordre du jour, mais sous des formes profondément transformées. L'éducation populaire peut être définie comme un vaste mouvement critique qui vise à se réapproprier les objets et les pratiques culturelles en assurant l'autonomie des groupes dominés. La culture peut être ici définie en deux sens : le premier inclut la reconnaissance de la valeur culturelle et intellectuelle du travail manuel et ouvrier ; le second considère l'appropriation par les classes populaires de biens culturels autrefois réservée aux privilégiés ce qui exclut qu'on les réduise à l'expression d'une culture bourgeoise : l'éducation populaire revendique, on ne l'a pas toujours suffisamment remarqué, une revendication à l'égalité d'accès à la culture légitime tout en permettant une interrogation productive sur les conditions de production de la légitimité. La notion même d'éducation populaire est née de la discussion sur la place de l'action syndicale, autour de la problématique de « l'auto-éducation ouvrière », particulièrement marquée en France dans la tradition du syndicalisme révolutionnaire. Le Front populaire constitua le moment où la dimension culturelle de l'action syndicale devient un élément indiscutable de la représentation qu'ont les organisations de travailleurs (particulièrement la CGT).

Par un certain nombre de ces traits, ce mouvement a des rapports avec le mouvement des Universités populaires du tournant du siècle du 20^e siècle, mais il est désormais porté par une réflexion syndicale et politique sur les techniques pédagogiques et les moyens d'action spécifiques qui doivent y être déployés. De cette préoccupation témoignent les trois semaines d'études organisées à Pontigny de 1936 à 1938 sur les thèmes successifs : « Pour une culture vivante et libre », « Former des hommes » et « Le droit au savoir ». La problématique d'un droit à la culture se développe, en même temps que des techniques nouvelles de formation, qui ne se fondent plus seu-

Atelier MAO aux Trans Musicales, dans le cadre des Parcours Trans 2019, par les CEMEA



Photo: © DR

lement sur la mise en contact entre une pensée ou une œuvre et une population qui s'en trouve socialement éloignée. Il convient d'ajouter la dimension internationale des confrontations au sujet de l'éducation du peuple : le Front populaire apparaît comme innovant par rapport à la tradition du socialisme austro-allemand, qui avait prévalu jusque-là dans ce domaine. Ainsi Ludovic Zoretti lance en 1937 la revue trilingue Éducation et culture (français, anglais, allemand) avec le soutien financier de la Fédération internationale des syndicats d'enseignants. Les CEMEA furent en France l'aboutissement le plus durable des confrontations nées au sein du mouvement laïque, alors fortement associé avec le pouvoir politique et son administration. Leur création s'inscrit dans un ensemble d'analyses visant à améliorer les dispositifs d'encadrement de la jeunesse, d'y éliminer les intervenants mercantiles ou peu concernés par l'hygiène et le développement des jeunes et d'inciter les pouvoirs municipaux à s'investir massivement dans les actions au bénéfice de l'éducation et des loisirs. Les discussions nées autour de ces projets avaient dévoilé les limites étroites de la dimension « éducative » de ces loisirs et la nécessaire formation des bénévoles qui participaient à leur encadrement. La formation des encadrants fut donc très rapidement la préoccupation centrale des CEMEA, qui bénéficièrent de transfert de technologie éducative qu'autorisa la forte proportion d'enseignants présents dans le mouvement : les formes principales de ces innovations furent l'étude de milieu, le jeu dramatique et la musicologie populaire. Les colonies de vacances acquièrent alors une grande visibilité sociale comme forme inédite de vie collective et sont présentes dans la presse et au cinéma. Celle-ci est persuadée que la réussite d'un séjour de colonie de vacances dépend avant tout de la compétence de son personnel. L'État et l'éducation populaire se trouvent donc être en relation permanente. Au simple maintien de l'ordre ou à la fonction de garderie des enfants, l'éducation populaire souhaitait substituer l'action d'éducateurs formés à leur tâche. Le substrat idéologique et pédagogique de l'action était constitué par les conceptions de l'Éducation nouvelle, un collectif spécialisé au sein du mouvement laïque dont le projet était de faire advenir, au sein même des activités, et soutenus dans leur travail par une conception pédagogique, celle de l'Éducation nouvelle : il s'agissait de susciter, au sein même des activités de loisir, des « situations » dans lesquelles l'enfant ou l'adolescent peuvent prendre conscience de leur milieu de vie et de leur insertion dans la société et de prendre en main leur vie dans une perspective de progrès individuel et social.

La systématisation de l'intervention publique

Ce projet est facilité par la création en juin 1936 d'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs, rattaché au ministère de la Santé et confié à Léo Lagrange, qui soutient fortement l'initiative, dans la logique de l'éducation populaire. Les mouvements d'éducation populaire progressistes sont

« ... il s'agissait de susciter, au sein même des activités de loisir, des « situations » dans lesquelles l'enfant ou l'adolescent peuvent prendre conscience de leur milieu de vie et de leur insertion dans la société et de prendre en main leur vie dans une perspective de progrès individuel et social. »



réduits au silence pendant l'occupation (les CEMEA sont même dissous en 1944). Au contraire, l'immédiat après-guerre est l'occasion d'un nouveau rapprochement entre l'État et le mouvement associatif. La création d'une direction générale de la Jeunesse et des sports lui permet en effet d'obtenir les soutiens matériels permettant un développement plus rapide. La demande de formation s'accroît parallèlement, car les associations d'éducation populaire bénéficient à la fois de la reconnaissance de l'État et de l'appui des mouvements politiques et syndicaux de gauche, qui occupent une grande place dans la socialisation de la jeunesse, laquelle nécessite un encadrement qualifié et nombreux.

La notion d'éducation populaire renvoie pendant la période de constitution (l'entre-deux-guerres) à trois ordres de réalité : l'enseignement professionnel d'abord, (à travers l'enseignement technique et l'enseignement agricole) ; l'éducation ouvrière ensuite, entendue, dans la tradition syndicalo-politique française, comme la prise en charge par les syndicats eux-mêmes, dans une perspective auto-éducatrice, de la formation de leurs membres ; la formation du citoyen par les loisirs actifs, enfin, qui intègre pleinement la dimension culturelle des activités libres et y intègre une problématique du développement éducatif. La notion d'éducation populaire est donc fort complexe, et l'association entre ces trois éléments n'a pas survécu à la conjoncture politique propre au Front populaire. Si les deux premiers thèmes de l'éducation populaire ont été intégrés, au prix de mutations profondes, dans la sphère des politiques publiques, très éloignées des préoccupations initiales du mouvement ouvrier, la problématique de la formation culturelle du citoyen dans une démarche associative liée aux pouvoirs publics mais conservant son autonomie a connu une forte reconnaissance sociale.

« L'action des Céméa au festival d'Avignon apparaît donc comme l'effet d'une continuité militante aussi bien que comme une démarche d'innovation. »

De nouvelles conditions de l'action

Il est clair que la dimension socio-politique de l'action n'a plus aujourd'hui l'importance qu'elle pouvait avoir au moment fondateur du Front populaire. Le projet de transformation sociale a progressivement la place à une forme de justification beaucoup plus technique, appuyée sur la notion d'innovation. La dimension de la « recherche » est attestée comme une dimension de l'action, et elle est associée à une politique de communication. Si l'on prend comme exemple un des mouvements les plus importants, les Céméa, on s'aperçoit que le projet militant d'auto-organisation s'est en partie effacé au profit de la dimension formative et expérimentale : « Les Céméa enrichissent leurs actions à partir d'espaces de recherche et de rencontres articulés avec l'organisation de manifestations publiques et, les prolongent à travers des publications écrites ou audiovisuelles, outils de développement, de réflexion et d'innovation ». Le groupe apparaît comme très mobilisé autour de ses objectifs, qui ne constituent en aucune façon une mise en forme routinière. La rencontre est le mode dominant d'échanges et la question de l'utilisation optimale du temps libre par le

citoyen est au centre des discussions et des actions, ce qui est bien dans la continuité du mouvement. Les questions relatives aux inégalités d'accès à la culture restent présentes, mais elles n'ont plus la fonction de légitimation qu'elles ont pu avoir au cours des périodes précédentes. Il en est de même de la notion de laïcité, si puissante lors de la mobilisation initiale, et aujourd'hui peu évoquée, bien que le mouvement garde la référence à une tradition laïque désormais dépourvue de sa dimension militante ou idéologique

Les mouvements d'éducation populaire ont connu une crise, ou à tout le moins une redéfinition de leur mission sous l'effet des changements sociaux et notamment la montée de l'individualisme hédoniste héritier de mai 1968. On peut trouver plusieurs causes à cette crise : c'est pour une bonne part la conséquence de la logique de professionnalisation des différents métiers du travail social, qui sortent définitivement de la sphère du bénévolat ; mais on peut évoquer aussi le développement d'une approche plus individualiste du temps de loisir après 1968, et la diversification des formes de vacances. Cet individualisme touche aussi les formes traditionnelles de l'engagement associatif. De ce fait, les thèmes classiques de l'éducation populaire et de l'éducation nouvelle se trouvent en concurrence avec des pratiques plus récemment établies et déconnectées de leur dimension proprement idéologique, comme la recherche-action ou l'expérimentation et surtout la démocratie participative.

D'une manière générale, l'éducation populaire, en tout cas dans ses formes les plus organisées, s'est donc au fil du temps rapprochée des institutions publiques, et a pris sa part dans la reconstruction de l'État dans les années 1950. C'est particulièrement le cas au Festival d'Avignon, qui constitue le plus bel objet d'articulation entre la culture et la politique dans l'histoire de la République française. À Avignon est en effet survenue une rencontre inaugurale entre les objectifs spécifiques de l'Éducation populaire et le projet de Jean Vilar. Vilar était particulièrement conscient des limites de l'ouverture sociale du Festival, comme en témoignent ses remarques à propos de l'enquête sur les publics menée par Jeanine Larrue (Ethis 2002) et il pensait que les Céméa pouvaient à la fois élargir l'assise populaire de l'audience et travailler à la formation du spectateur, ce qui faisait aussi partie de ses objectifs. Au cours de l'histoire du festival, les Céméa ont porté, indépendamment des directions et des sensibilités esthétiques dominantes, une partie significative de la charge de l'élargissement et de la formation des publics, en s'adaptant à chaque fois aux nouvelles données et aux mutations de l'offre de spectacles. L'action des Céméa au festival d'Avignon apparaît donc comme l'effet d'une continuité militante aussi bien que comme une démarche d'innovation.



Photo © DR

Atelier Jeunes reporter culture @Festival d'Avignon



L'Éducation Artistique et Culturelle, une nouvelle voie vers l'égalité

Pourtant, la réalité de la rencontre entre la création, la médiation et le public n'est sans doute pas aussi simple et semble engendrer quelquefois de l'incompréhension. Peut-on éclairer cette complexité ? On peut à tout le moins proposer une réponse partielle. La double réorganisation des politiques culturelles qui est intervenue en France au début des années soixante et au cours des années quatre-vingt, sous la responsabilité des ministres André Malraux et Jack Lang, a contribué à délégitimer l'univers de l'animation culturelle, au double profit d'une forme d'esthétique com-motionnelle (la rencontre avec le chef-d'œuvre suffit à provoquer l'émotion artistique) et d'une sacralisation accrue de la sphère de la création. Malgré l'implication personnelle de plusieurs directeurs d'administration centrale (on pense en particulier à Bernard Dort et à Hélène Mathieu), le spectateur ordinaire est devenu de plus en plus périphérique dans les préoccupations des politiques publiques. Hélène Mathieu, elle-même ancienne stagiaire des Céméa à Avignon, comme d'ailleurs de nombreux professionnels de la culture ou d'universitaires intéressés par la vie culturelle, est revenue sur son expérience de direction au ministère de la Culture, en parlant du manque d'intérêt de Malraux pour l'animation en rappelant la problématique de la rencontre pure avec les chefs-d'œuvre : « Si on donne accès au grand art tout le monde pourra y être sensible. Il n'y a donc pas besoin de médiation ni de médiateur, ni surtout de pédagogie » (Michel 1996 : 245). La culture doit donc se méfier du savoir, et particulièrement du savoir universitaire. On se souvient que Malraux tranchait le lien entre éducation et culture de manière définitive : « Il appartient à l'université de faire connaître Racine, mais il appartient à ceux qui jouent ses pièces de le faire aimer », renvoyant toute médiation aux enfers de la redondance et de la médiocrité. On sait qu'il eut une conséquence bureaucratique fâcheuse de ce grand partage : toutes les associations laïques et d'éducation populaire furent mises sous la tutelle de l'Éducation nationale, et plus précisément de son secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports. Le ministère de la Culture abandonna aussi le domaine des pratiques amateurs, adoptant ainsi une logique de professionnalisation à l'œuvre dans la société globale.

Les remarques qui précèdent pourraient laisser penser que l'éducation populaire appartient plus à l'histoire qu'au présent. Frédéric Chateigner a montré que la vigueur du secteur militant restait incontestable, mais que l'appel à un renouveau de l'éducation populaire pouvait se heurter à l'épreuve de la réalité. Il conclut l'un de ses articles de cette façon : « On peut donc, dans l'ensemble conclure à un retour, certes modeste, de la catégorie d'éducation populaire dans l'espace public, tel que notre corpus journalistique le donne à voir : aussi bien l'évolution du nombre d'occurrences que leur répartition entre différents statuts l'atteste, au-delà des différences très nettes entre les différents journaux retenus (Chateigner 2007). Le même auteur insiste aussi sur le caractère complexe, voire contradictoire, de la relation entre l'Université et l'éducation populaire : c'est qu'il y a loin de l'enseignement normatif et vertical que fournissent les institutions pédagogiques et l'équipement intellectuel et politique que procure un mouvement social

fondé sur la critique et l'horizontalité (Chateigner et al.). L'Éducation Artistique et Culturelle est l'héritière directe de l'éducation populaire en ce qu'elle reste attachée à l'égalisation des conditions par la démocratisation de l'accès aux biens culturels. Il ne faut pas oublier cependant que les effets de l'éducation populaire n'ont pu apparaître de manière durable que parce que l'action à la base a configuré de nouveaux appétits culturels tout en les insérant dans une démarche critique. Elle suppose que la puissance publique prenne en charge un héritage particulièrement original de l'histoire sociale pour en faire un outil puissant d'égalisation des conditions, ou à tout le moins de réduction des inégalités. Les nombreuses incantations qui ont tenté de ressusciter l'éducation populaire ont échoué tout simplement parce que l'on ne fait pas revivre, sinon sous forme de pastiche ou de farce, une forme dont les conditions de production et d'existence ont cessé d'exister. Nous vivons une époque où la notion de collectivité s'est effacée derrière les injonctions communautaires, où la consommation hédoniste s'est imposée au sein des jeunes générations et où la légitimité culturelle a connu une crise dont Michel de Certeau a été le premier à identifier l'importance. C'est donc à partir de nouveaux principes d'action et d'une nouvelle définition de l'intérêt public que l'Éducation Artistique et Culturelle peut exprimer en termes efficaces les idéaux anciens de l'éducation populaire : l'accès de toutes et tous à toutes les formes de création culturelle, la renaissance de l'esprit critique comme condition d'existence de la sphère publique et la reconnaissance du fait que la diversité culturelle aussi bien que la discussion sur les valeurs peuvent s'intégrer sans difficulté dans une perspective universaliste, pour peu qu'on soit capable de convaincre que l'universel redéfini est la condition unique de l'expression non meurtrière des particularismes. C'est donc une tâche essentielle qui s'ouvre à l'Éducation artistique culturelle : il n'est guère besoin de montrer qu'elle dépasse, en les déplaçant, les murs de l'institution scolaire. La Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle remet la puissance publique au centre du jeu sans oublier aucun acteur. Ses dix principes dessinent un horizon d'action ambitieux qui ne peut s'éclaircir que si les différents partenaires acceptent sans réserve l'esprit qui les anime : l'impératif d'égalité, rappelé dès le premier article (l'EAC doit être accessible à tous, également l'article 7) ; la nécessité de l'interaction entre le public et les artistes (article 2) ; l'effacement ou à tout le moins l'atténuation entre savoir scolaire et culture plaisir (article 2 et 3) ; l'objectivation de la coupure savant/populaire et la fin de l'imposition d'une grille unique d'appréciation sur les œuvres (article 3) ; la reconnaissance des rythmes collectifs de la vie sociale qui associent temps libre et temps scolaire (article 4 et 5) ; l'offre de ressources qui offrent de nouvelles grilles d'intelligibilité du monde (article 6) ; l'impératif de formation par interactions entre de multiples acteurs (articles 7, 8 et 9) ; la présence de la recherche et de l'évaluation au cœur du dispositif (article 10).

Ceci n'est qu'un programme : sa réussite dépend d'une mobilisation civique dont les événements récents nous montrent qu'elle est urgemment nécessaire. ♦

« La Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle remet la puissance publique au centre du jeu sans oublier aucun acteur. »

RÉFÉRENCES

Charte pour l'éducation artistique et culturelle (version 2018).

Chateigner F. *L'éducation populaire, combien de citations ?* (note de recherche). Agora débats/jeunesses, L'Harmattan/Presses de Sciences Po, 2007, pp.62-72. halshs-00202705.

Collectif (avec Frédéric Chateigner) *Éducation populaire et Université peuvent-elles tisser des liens et faire des Étincelles ?* L'Étincelle, s.d.

Ethis, E. *Avignon ou le spectateur réinventé*, Paris, La documentation française, 2002.

Fabiani, J.L. *L'éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*, Saint-Martin d'Hères, Presses universitaires de Grenoble.

Michel, J.M. *Passeurs d'avenir : les Ceméa, un mouvement face aux défis du XXI^e siècle*, Arles, Actes Sud.

PRÉSENTATION

LA CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

62

La charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle, élaborée par le **Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC)** pour fixer les grandes caractéristiques de l'EAC, constitue un document de référence pour l'ensemble des acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Elle rassemble les acteurs et les institutions autour de 10 principes qui fondent l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle complète le cadre posé par le référentiel de 2015 sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, et vient conforter les nombreuses actions menées dans les établissements et dans les réseaux associatifs. Elle permet à chacune et à chacun de s'emparer de l'Éducation Artistique et Culturelle, de la mettre en œuvre, et de l'inscrire dans le cursus des élèves.

Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports et celui de la Culture travaillent de concert pour garantir à 100% des jeunes l'accès à une Éducation Artistique et Culturelle de qualité notamment dans les territoires les plus éloignés de l'offre culturelle (territoires ruraux spécifiques, quartiers prioritaires, outre-mer). Les deux ministères entretiennent des relations étroites pour y arriver, notamment à travers la relance du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC) qu'ils président, dont les locaux se situent au sein de l'INHA (institut national d'histoire de l'art).

Il a pour mission d'accompagner le développement de la politique de généralisation du 100% EAC, par la valorisation et l'encouragement des projets innovants, ainsi que l'analyse des initiatives du terrain pour en tirer des préconisations concrètes qui soient en cohérence avec les attentes nouvelles de tous les publics.



63

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1 L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2 L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.
- 3 L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.
- 4 L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.
- 5 L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- 6 L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.
- 7 L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8 L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant des partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9 L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10 Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



Instance de consultation et d'orientation, par la diversité et la richesse de sa composition, par l'engagement de ses membres sur le terrain, le HCEAC doit favoriser les échanges, approfondir la réflexion et faire des propositions afin de :

- Analyser les orientations en matière d'EAC définies en régions
- Établir des préconisations concernant :
 - les modalités d'articulation entre les différentes instances existant sur un territoire
 - la nature des partenariats entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de l'EAC.
- Accompagner le développement de l'EAC autour de plusieurs axes prioritaires :
 - l'observation, tant qualitative que quantitative, de l'EAC, notamment à partir du récolement de données fiables auprès des ministères ;
 - la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et des pôles de ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) afin d'enrichir la recherche, la formation, l'action culturelle et la production de ressources
 - la mise en œuvre du parcours d'EAC dans une articulation cohérente des différents temps de vie du jeune impliquant le partenariat entre l'École, les collectivités territoriales et les acteurs culturels et socio-culturels
 - les spécificités de l'EAC dans les quartiers prioritaires, en milieu rural et péri-urbain
- Envisager des modalités et moyens de valorisation de l'Éducation Artistique et Culturelle
- Encourager les expériences innovantes et étudier les principes de réussite et de transférabilité
- Assurer une veille sur les travaux de recherche et valoriser leurs apports par rapport à l'Éducation Artistique et Culturelle

Composition du HCEAC

Depuis 2017, la composition du HCEAC a été élargie à 30 membres afin d'assurer dans les débats et dans les travaux une meilleure représentativité de la diversité des acteurs engagés dans l'Éducation Artistique et Culturelle. Y sont présents des représentants des six ministères (culture, éducation nationale et jeunesse et sports, agriculture, enseignement supérieur, cohésion des territoires et solidarités et santé), des représentants des différents niveaux de collectivités territoriales, et des personnalités qualifiées du monde de la recherche et de la culture. C'est Emmanuel Ethis, vice-



« Graffolyse ». Lycée Antoine de Saint-Exupéry de Créteil. Graffiti sur toile exposé lors de l'inauguration des bureaux du HCEAC en 2018

président, recteur de la région académique Bretagne, qui anime le Haut Conseil. Les collectivités territoriales, représentées par les grandes associations d'élus, sont des actrices essentielles de l'Éducation Artistique et Culturelle dans les territoires. Cette politique nécessite un pilotage efficace pour prendre en compte les contextes territoriaux, les richesses et les besoins, les compétences et les volontés de chacun. La nouvelle gouvernance impulsée par la réforme territoriale permettra d'ancrer encore davantage le partenariat en matière d'EAC sur les territoires. ♦

DAMIEN MALINAS ET RAPHAËL ROTH,
Maîtres de conférences à l'INSEAC au Cnam avec la collaboration de Lauriane Guillou et Camille Royon

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE, **UNE DÉFINITION**

Un texte paru dans le Publicationnaire - Guillou Lauriane, Malinas Damien, Roth Raphaël et Royon Camille, « Éducation Artistique et Culturelle »
Accès : <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/education-artistique-et-culturelle>.

En France, l'Éducation Artistique et Culturelle (ou EAC) est l'une des politiques publiques contemporaines, formulée au début des années 2000, qui bénéficie d'une attention devenue significative, tant de la part d'acteurs culturels et éducatifs que de chercheurs en sciences humaines et sociales. Institutionnellement, elle a été appréhendée dès 2000 avec le plan Jack Lang « Éducation Artistique et Culturelle », conçu avec le ministère de la Culture et qui préfigure le projet qui voit ensuite le jour en 2005. Elle a également été appréhendée à partir des « orientations sur la politique d'Éducation Artistique et Culturelle des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication ». Celui-ci s'est notamment traduit par la création en 2005 d'un Haut Conseil rassemblant les parties prenantes de l'EAC : des représentants des six ministères concernés (Culture ; Éducation nationale et Jeunesse ; Enseignement supérieur ; Cohésion des territoires ; Agriculture, Solidarités et Santé), des représentants au titre des différents types de collectivités territoriales, des personnalités qualifiées du monde de la recherche et de la culture, des représentants de parents d'élèves. Ensemble, elles forment une chaîne de coopération telle que l'entend Howard Becker dans *Les Mondes de l'art* (1982) : artistes et acteurs culturels, tutelles et collectivités territoriales, chercheurs, enseignants et parents d'élèves. Ces parties prenantes composent un collectif voulu représentatif du milieu scolaire : « L'EAC porteuse de sens, cela signifie qu'elle s'inscrit, voire qu'elle s'impose, au cœur du récit d'un territoire, qui peut se raconter grâce à elle tant pour ceux qui la vivent que ceux qui la portent sur le plan politique » (Ethis, 2018 : 297). Le Haut Conseil de l'EAC a présenté publiquement une charte élaborée par ses membres, en juillet 2016, pendant le Festival d'Avignon. Cette charte est un document de référence qui s'adresse à l'ensemble des acteurs souhaitant entreprendre un projet d'EAC, le définissant de façon compréhensible par tous. Elle comprend dix articles et donne un cadre référentiel, institutionnel et politique à l'EAC, sous la tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.



Groupe scolaire en visite au Domaine Départemental de la Roche Jagu (22), juin 2021

Photo : © DR



Exposition Madeleine de Sinéty,
Centre d'Art GwinZegal,
Guingamp, juin 2021

Photo : © DR

Progressivement, les structures culturelles et les associations qui, déjà, portent des actions sur leurs territoires, se sont approprié l'appellation Éducation Artistique et Culturelle et l'ont revendiquée à l'instar du Festival d'Avignon et des Rencontres Trans Musicales de Rennes. Elle devient une formule partagée, sur laquelle s'accordent des institutions et s'appuient des projets divers, tant locaux que nationaux, publics ou associatifs, qui traduisent néanmoins une volonté d'un nouveau rapport au public, qu'il soit scolaire ou adulte à travers une EAC souhaitée « tout au long de la vie » par les tutelles. L'EAC est une manière de repenser la relation aux publics de la culture, et de prendre en compte le caractère processuel de la construction de la carrière de spectateur. L'EAC repose sur un principe d'éducation à l'art et d'éducation par l'art, non sans rappeler la dimension et la force données à l'expérience esthétique dans l'ouvrage de John Dewey, *L'Art comme expérience* (1934). Elle est ainsi pensée comme une expérience. Autrement dit, « lorsque le matériau qui fait l'objet de l'expérience va jusqu'au bout de sa réalisation. C'est à ce moment-là seulement que l'expérience est intégrée dans un flux global, tout en se distinguant d'autres expériences. Il peut s'agir d'une situation quelle qu'elle soit [...] qui est conclue si harmonieusement que son terme est un parachèvement et non une cessation » (ibid. : 80-81).





Article 10 de la Charte pour l'EAC

Du point de vue de la recherche, entendue au sens large, l'EAC est l'ensemble des voies de transmission, permettant de voir, de faire et d'interpréter avec les expériences (Bordeaux, 2017 : 27-35). Cette définition repose sur trois piliers (repris implicitement dans la Charte de l'EAC) : la rencontre, la connaissance et la pratique, accessibles à toutes et tous. Les approches théoriques, et de surcroît les observations de terrain, notamment sur des terrains de grands festivals, invitent à dépasser ces trois piliers que sont la rencontre, la connaissance et la pratique, les dernières, telles qu'elles se pensent et se déploient, posent aussi la question de la formation de l'identité culturelle et, plus encore, de l'autonomie des individus sans se restreindre à une seule et même forme artistique, voire à procéder à une hiérarchisation des œuvres et des expériences esthétiques. En cela, elle a pour objectif de participer à la constitution des goûts de la personne, qui, entendus au sens de la sociologie des champs, signifient « se découvrir et découvrir ce que l'on veut, ce que l'on avait à dire et qu'on ne savait pas dire et que par conséquent, on ne savait pas » (Bourdieu, 1979 : 162). Une telle définition permet de considérer la relation artistique et culturelle comme dépassement de la rencontre avec l'œuvre, c'est-à-dire sans impliquer de pratique

artistique, en prenant conjointement en compte la part d'intime qui se joue dans la relation à l'art tout autant que le rôle de prétexte qu'elle peut jouer, dans la prise de parole et dans la prise d'autonomie. Par cette définition, et en soutien à l'article 10 de la Charte pour l'EAC, il s'agit ici de rendre compte des idéaux sur lesquels l'EAC s'appuie, du point de vue institutionnel et pour le corps social, de comprendre comment elle prend forme dans la société, dans et en dehors de l'école, et d'identifier les nouvelles questions qu'elle soulève à l'endroit des destinataires de cette politique culturelle.

Continuité et réinvention de l'éducation populaire et de la démocratisation culturelle

Dans son ouvrage *L'Éducation populaire et le théâtre*, le sociologue Jean-Louis Fabiani (2008) explique que les ministères de la Culture d'André Malraux (1959-1969), puis de Jack Lang (1981-1986 ; 1988-1993), ont centralisé l'intention des politiques culturelles, et donc des actions qui en ont découlé, sur la fréquentation des chefs-d'œuvre et le processus de création artistique,

donnant une moindre légitimité à l'animation culturelle et, finalement, à l'éducation populaire. Dans les deux cas, l'éducation à l'art et par l'art a une place moindre. La vision de la relation à l'art et par l'art décentre aujourd'hui l'enjeu de la dimension spectatorielle, qui devient un enjeu parmi d'autres. La prise de parole, la constitution d'un groupe, la pratique, le voyage, la prise de confiance sont apportés par des dispositifs d'éducation artistique, n'amputant ni la pratique ni l'amour de l'art, mais lui redonnant son rôle social. La création d'espaces et de moyens de discussions sont des objectifs centraux de l'EAC, incluant l'éducation par l'art autant que l'éducation à l'art qui nous rappellent le souci d'Ernst Gombrich (1909-2001), énoncé dans son introduction de *l'Histoire de l'art* (Gombrich, 1950 : 17-37) : « S'il n'y a pas de mauvaise raison d'aimer une œuvre d'art, il existe quelquefois de mauvaises raisons de la rejeter ».

L'EAC comme traduction contemporaine d'un souci de démocratisation culturelle partage un ensemble d'idéaux et de pratiques avec l'éducation populaire. L'une comme l'autre prennent d'abord forme depuis l'engagement d'individus dans plusieurs sphères et à différents niveaux. Les observations directes d'initiatives locales et personnelles de mise en œuvre de tels projets (participation à des projets culturels et artistiques, résidences de territoires, rencontres pluri-acteurs, ateliers de création, sorties culturelles...) conduisent à penser que les déterminations personnelles de certains acteurs culturels ou/et acteurs de l'Éducation nationale font naître les projets d'EAC. Pensons par exemple à la manière dont les Rencontres Trans Musicales de Rennes ont évolué depuis les années 2000, passant d'une démarche d'action culturelle, fondée au départ sur l'invitation à la participation, à une démarche d'EAC, croisant expérience, rencontre et pratique artistique. Le développement de résidences de territoire sur quatre ans, autant que l'intérêt pour la rencontre en amont, l'expérience commune, et la documentation de cette dernière, sont des exemples significatifs. Cependant, l'importance de l'engagement associatif, éducatif et culturel doit s'accompagner d'une considération et d'une prise en charge au niveau politique de ce qui est en voie d'institutionnalisation. La principale raison de penser l'EAC de manière transversale réside dans le fait de ne pas reproduire ce qui s'est constitué de manière incrémentale en limites de la démocratisation culturelle : que l'éducation par l'art était forcément induite par l'éducation à l'art. À ce titre, l'EAC s'appuierait sur un modèle d'action qui la précède, dont elle s'inspire en même temps qu'elle s'en émancipe grâce aux enseignements tirés de ses limites.

Entre héritages et discontinuités

Une des principales discontinuités de l'EAC vis-à-vis de la démocratisation culturelle, telle qu'initiée dans les années 1980, qui s'est ensuite essouffée dans les années 1990, est sûrement le rapport au temps dans la relation à l'art et la culture. Si la fréquentation et l'expérience des œuvres restent l'un de ses enjeux, celles-ci prennent leur sens dans un processus de construc-



« L'expérience artistique s'inscrit dans un parcours scolaire, mais aussi dans un parcours de vie en étant envisagée dans un temps long. »

tion de la relation entre une œuvre et un public. De la connaissance au savoir et de la rencontre avec l'œuvre à la relation à l'art, telles sont les étapes que l'EAC entend amener.

L'expérience artistique s'inscrit dans un parcours scolaire, mais aussi dans un parcours de vie en étant envisagée dans un temps long. C'est ainsi que le discours institutionnel fait valoir que le cercle familial doit aussi être intégré à la réflexion sur ce qu'est un parcours de public de l'art. L'émancipation et l'autonomie, plus qu'une rupture avec son groupe social d'appartenance, doivent aussi soutenir des dynamiques de transmission à l'intérieur même de ce cercle. La volonté de dépasser la fréquentation temporelle de l'art et de construire des relations entre des

personnes et des institutions, des objets culturels ou entre des personnes par le biais d'objets et/ou de pratiques, invitent alors à repenser les enjeux temporels et spatiaux de l'EAC. L'idée de proposer une EAC tout au long de la vie est ambitieuse car elle n'est possible que dans l'acceptation de ces enjeux au long cours.

Une construction collective et transversale

Pour ce faire, la co-construction de ces dispositifs, et donc plus largement d'une politique publique, relève d'un engagement à plusieurs échelles : sphères décisionnaires, Éducation nationale, institutions culturelles, sociales, médicales ou encore carcérales, mais aussi les publics eux-mêmes. Afin d'éviter l'imposition, et pour que chacun et chacune élaborent des projets, la formation à tous les niveaux doit accompagner des démarches d'EAC si elle est entendue comme une prise d'autonomie. Formations et dispositifs de médiation (par dispositif est entendu ici l'ensemble des actions réalisées dans une démarche d'EAC) doivent ainsi faire l'objet d'études et de recherches. Incluant différentes parties prenantes, pour être pérennes, ils doivent correspondre aux besoins et attentes de chacune d'entre elles. La réinvention de ces dispositifs, notamment pour que les publics concernés s'en emparent, doit se fonder sur des connaissances, et plus encore des savoirs ; des savoirs pouvant être appréhendés à travers une démarche ludique, c'est-à-dire à partir d'autant de manières de « déconstruire » (Roth, 2017 : 231) un objet culturel afin de faciliter ses appropriations.

L'EAC est « totale » lorsqu'elle se déplace dans et hors des lieux de création, dans et hors les établissements scolaires, au sein des familles, des groupes de pairs de toute personne qui fait l'expérience de l'artistique et culturelle. Comme le souligne Jean-Louis Fabiani (2008 : 13) dans son ouvrage sur l'éducation populaire et le théâtre, « si l'on a aujourd'hui les moyens de procéder à des analyses très convaincantes des mondes de production des œuvres, la question, bien plus complexe, de leurs appropriations successives par des publics hétérogènes a laissé de côté la question essentielle de la nature de l'expérience esthétique ». Aussi les acteurs de l'éducation artistique – les artistes, les associations, l'État, les collectivités, les enseignants, mais aussi le Haut Conseil de l'EAC – doivent-ils se munir de données sur ces publics, d'outils et de

techniques afin de produire une connaissance sur le périmètre de leur action, souvent plus large que celui de leurs objectifs de départ. Celle-ci doit faire l'objet de recherches afin d'avoir la place et la légitimité de l'innovation. Surtout, elle doit pouvoir répondre à la problématique des disparités : que chaque personne soit assez instruite pour ne pas se soumettre à d'autres raisons qui ne seraient pas la sienne. Cette liberté et cette autonomie sont les conséquences d'une instruction publique au sens où Nicolas de Condorcet (1743-1794) l'entendait : une obligation de la société à l'égard de ses citoyens. Une obligation qui ne doit « laisser subsister aucune inégalité qui entraîne de dépendance » (Condorcet, 1792 : 170) si elle veut parvenir à constituer un patrimoine et des valeurs communs à toutes et tous. Ce qui n'est pas sans rappeler les propos d'Emmanuel Ethis (2017 : 52) dans un article de la revue Nectart, expliquant que l'EAC est une voie où peut se réinventer la démocratisation culturelle « dès l'instant où celle-ci est capable de susciter des affects et des pensées originales chez tous ceux qu'elle touche ». Le geste politique de cette vision de l'EAC, qui consiste à permettre l'accès à tous à l'expérience esthétique, constitue un progrès : en plus de l'accès à l'œuvre et au patrimoine, une nouvelle dimension du partage du sensible, au sens où Jacques Rancière (2008) l'entend, est possible, en participant à la quête du sens des expériences artistiques et culturelles. ♦

Entretien d'un chercheur avec les élèves participant aux Parcours Trans - Trans Musicales, 2019



Photo : © DR

BIBLIOGRAPHIE

Becker H., 1982, Les Mondes de l'art, trad. de l'anglais par J. Bouniort, Paris, Flammarion, 2010.

Bordeaux M.-C., 2017, « Pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle... par les territoires », Nectart, 4 (1), pp. 57-65.

Bourdieu P., 1979, La Distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Éd. de Minuit, 2004.

Condorcet N. de, 1792, Rapport sur l'instruction publique, Paris, Imprimerie nationale.

Dewey J., 1934, L'Art comme expérience, trad. de l'anglais (États-Unis) par J.-P. Cometti et al., Paris, Gallimard, 2010.

Ethis E., 2017, « Réinventer les conditions de l'invention », Nectart, 4 (1), pp. 47-56.

Ethis E., 2018, « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux, Toulouse, Éd. de l'Attribut.

Fabiani J.-L., 2008, L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Gombrich E., 1950, L'Histoire de l'art, trad. de l'anglais par J. Combe, C. Lauriol et D. Collins, Paris, Phaidon, 2001.

Rancière J., 2008, Le Spectateur émancipé, Paris, Éd. La Fabrique.

Roth R., 2017, À l'écoute de Disney. Une sociologie de la réception de la musique au cinéma, Paris, Éd. L'Harmattan.

JEAN-MIGUEL PIRE,
Chercheur à l'École Pratique des Hautes Études, ancien rapporteur général du HCEAC

L'HISTOIRE DES ARTS, UN LABORATOIRE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En France, l'histoire de l'art a fait une entrée très tardive dans la scolarité obligatoire. Elle n'apparaît qu'en 2008 dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts. Il s'agit d'un enseignement transversal, disposant d'un programme détaillé, mais dépourvu de professeurs, d'horaires et d'examens dédiés. Force est de le constater, à l'école, la connaissance historique et théorique de l'art est l'objet d'une double relégation. Elle apparaît comme subalterne à l'intérieur du champ disciplinaire artistique qui a lui-même été longtemps déprécié. Cette situation est le fruit d'une orientation qui se manifeste dès la fondation de l'instruction publique par Jules Ferry. Certains aspects demeurent mal connus et cette ignorance empêche de comprendre le paradoxe actuel d'une Éducation Artistique et Culturelle aujourd'hui plutôt estimée, mais demeurant dans les limbes. Cette brève réflexion souhaiterait apporter quelques éclairages permettant de mieux comprendre les circonstances relatives à la création de l'histoire des arts. Au-delà, il s'agira de pointer certains des enjeux décisifs pour le développement de l'EAC⁽¹⁾.

Dans le programme éducatif dressé, dès 1791, par Condorcet, l'un des pères de l'instruction publique républicaine, les arts figurent en bonne place parmi les outils de l'émancipation : « Tout ce qui tend à donner par les sens des idées du grand et du beau ; tout ce qui peut élever les pensées, ennoblir les sentiments, adoucir les mœurs [...] mérite d'entrer dans une instruction nationale. [...] ces arts sont donc un des anneaux de la chaîne de nos connaissances, ils doivent être comptés au nombre des moyens de perfectionner l'espèce humaine. »⁽²⁾ En dépit de ce credo, l'Éducation Artistique et Culturelle demeure longtemps presque inexistante à l'école. Parmi les raisons qui expliquent cette absence, il faut s'intéresser aux circonstances de la fondation de l'instruction publique par la Troisième République. La démocratisation de la prospérité matérielle constitue alors l'une des priorités de la nation. Pilier du nouveau régime, l'école doit se conformer aux exigences d'un monde dominé par la technique et où le progrès repose sur le développement économique. La scolarité traduit cette orientation en donnant la primauté aux

enseignements scientifiques. Ainsi est posé le premier jalon d'un arbitrage qui installera durablement les arts dans le champ des savoirs jugés mineurs.

Largement avéré dans les programmes scolaires, ce primat éducatif de la science reçoit la caution d'Émile Durkheim. Inspirateur de la politique éducative mise en place par le régime, il résume bien l'essence du projet rationaliste formé pour l'école : « [...] c'est la science qui nous fait connaître ce qui est. C'est donc à elle, et à elle seule, qu'il faut demander des idées qui guident l'action, l'action morale aussi bien que toute autre. Voilà ce qui fait l'intérêt moral de l'enseignement scientifique. »⁽³⁾ Selon Durkheim, l'art ne peut que se situer aux antipodes du réel et, par conséquent, de la « vie morale ». « Il y a entre l'art et la morale, un véritable antagonisme. L'art, disons-nous, nous fait vivre dans un milieu imaginaire [...]. L'art détourne donc de la vie morale, parce qu'il détourne de la vie réelle. »⁽⁴⁾ Dans cette conception nichée au plus profond de l'instruction publique, puis de l'Éducation nationale, l'art ne pourra guère trouver de place. Il faut attendre la fin des années 1960 pour que soient créés les enseignements obligatoires en arts plastiques et en musique. Voués surtout à la pratique artistique, ils ont pour mission de développer la sensibilité et la créativité des élèves, plutôt que de leur transmettre une culture théorique ou historique. C'est seulement en 1993 qu'un enseignement optionnel d'histoire des arts est créé dans un petit nombre de lycées. En 2006, s'inspirant de cette option, le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle⁽⁵⁾ propose enfin la création d'un enseignement généralisé d'histoire des arts. Cette proposition est mise en œuvre en 2008 et concerne l'ensemble de la scolarité obligatoire.

L'histoire des arts, l'interdisciplinarité et l'ouverture à la vie culturelle contemporaine

La circulaire relative à la création de l'histoire des arts, prévoit : « Au collège, en particulier, l'histoire des arts représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques. [...] Les connaissances des élèves seront évaluées tout au long des cycles de formation. Une épreuve obligatoire sera créée au Diplôme National du Brevet (DNB), à compter de la session 2009, visant à sanctionner les connaissances et les compétences acquises dans le domaine de l'histoire des arts⁽⁶⁾. Conçu comme un enseignement « fondé sur une approche à la fois pluridisciplinaire, transversale et sensible des œuvres », il porte sur les principales formes d'expression artistique : architecture et art des jardins, arts plastiques et arts appliqués, cinéma, danse, musique, spectacle vivant, etc. Son objectif n'est pas « de former de futurs historiens des arts ou des professionnels de la culture mais d'ouvrir les élèves à la vie culturelle contemporaine ». Il vise à susciter la curiosité des élèves et leur permettre l'acquisition d'une culture artistique qui sollicite « leur sensibilité tout en la confortant par une meilleure connaissance historique de la création artistique et des conditions de sa production

(3) Durkheim Émile, L'éducation morale, Paris, Librairie Félix Alcan, 1934, pp.191.

(4) Ibid., p.189.

(5) Le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC) a été créé en novembre 2005 pour assurer la promotion des arts à l'école. Il est chargé d'une mission de réflexion, de proposition, de veille et de prospective des politiques éducatives et culturelles de l'État. Co-présidé par les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, il comprend des représentants de l'État, des collectivités locales, des parents d'élèves et des personnalités qualifiées (artistes, chercheurs, responsables culturels, éducatifs, etc.).

(6) Circulaire N°2008-059 du 29 avril 2008.

(1) Cette réflexion est développée dans notre ouvrage *Otium. Art, éducation, démocratie*, Paris, Actes Sud, 2020.

(2) Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1994, pp.246-247.



ainsi que par une maîtrise plus approfondie des méthodes d'investigation et d'analyse des œuvres.⁽⁷⁾ La sensibilité est donc placée au cœur du dispositif. Dans l'impossibilité budgétaire de recruter les milliers de professeurs spécialisés qui auraient été nécessaires, le choix est fait en faveur d'un enseignement transversal. L'histoire des arts est ainsi intégrée dans les autres matières, principalement l'histoire, les lettres, les arts plastiques et la musique, à raison d'une heure hebdomadaire pour chaque élève, de la première année de l'école primaire jusqu'à la classe terminale, soit tout au long de la scolarité obligatoire.

Cette réforme marque une étape significative dans la reconnaissance scolaire de l'Éducation Artistique et Culturelle. Son innovation principale est de ménager une place à la dimension théorique et historique de l'art, dans un système où l'éducation artistique était essentiellement associée à l'apprentissage de la pratique. L'autre innovation notable est constituée par la transversalité disciplinaire. Conséquence du défaut de moyens, celle-ci n'est cependant pas sans mérite. En valorisant les contenus artistiques présents dans l'ensemble des disciplines, l'histoire des arts peut agir comme un véritable laboratoire pédagogique permettant le dialogue interdisciplinaire. Tous les savoirs, y compris les plus scientifiques, peuvent être mobilisés pour aborder les œuvres et ériger ainsi l'art en langage commun. La première complémentarité disciplinaire que le nouvel enseignement cherche à valoriser concerne naturellement les arts plastiques. Dans cette discipline, les œuvres du patrimoine sont volontiers considérées comme la matière même du travail créatif ou comme une incitation à la pratique. Au contraire, l'histoire des arts envisage les œuvres pour elles-mêmes en s'efforçant de les replacer dans la richesse de leur contexte culturel. Le savoir dispensé autour de l'œuvre doit y devenir l'élément vivant de la culture personnelle de l'élève. Non pas une juxtaposition de connaissances abstraites, mais des savoirs « vécus » grâce à l'émotion que peut produire la rencontre avec l'œuvre. C'est sans doute sur ce point que l'histoire des arts se distingue des autres savoirs académiques. La présence de l'œuvre d'art n'a ici rien d'anecdotique. Au contraire, elle constitue même un élément



Photo : © DR

Atelier EAC parents/enfants - Théâtre du Champ au Roy, Guingamp, 2019

(7) Ibid.

(8) Circulaire du 29 avril 2008, loc. cit.

central de l'expérience pédagogique. En effet, la rencontre « réelle » avec l'œuvre représente une véritable porte d'entrée émotionnelle dans le processus d'apprentissage. C'est seulement une fois le contact établi entre l'œuvre et l'élève, que le discours analytique et historique peut se développer.

L'histoire des arts et l'expérience du sensible

L'histoire de l'art et les arts plastiques se ressemblent donc sur un point capital qui est celui de l'importance conférée à la présence de l'œuvre d'art et de la place qu'elle ménage à la sensibilité dans le processus cognitif. Le texte d'organisation de l'histoire des arts fait ainsi plusieurs fois référence à la sensibilité des élèves : « Aux trois niveaux du cursus scolaire, École primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques nouvelles, favorisant les liens entre la connaissance et la sensibilité ainsi que le dialogue entre les disciplines. » De même, le programme de l'option en classe de seconde précise : « L'approche culturelle s'appuie sur les centres d'intérêt et la sensibilité des élèves pour leur donner des repères sur les principales étapes de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel. »⁽⁸⁾ Le premier objectif fixé par le texte est « d'offrir à tous les élèves, de tous âges, des situations de rencontres, sensibles et réfléchies, avec les œuvres d'art relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations. » Les autres objectifs sont : « de les amener à se construire une culture personnelle à valeur universelle fondée sur des œuvres de référence ; de leur permettre d'accéder progressivement au rang d'« amateurs éclairés », maniant de façon pertinente un premier vocabulaire sensible et technique, maîtrisant des repères essentiels dans le temps et l'espace et appréciant le plaisir que procure la rencontre avec l'art ; de les aider à franchir spontanément les portes d'un musée, d'une galerie, d'une salle de concert, d'un cinéma d'art et d'essais, d'un théâtre, d'un opéra, et de tout autre lieu de conservation, de création et de diffusion du patrimoine artistique ; de donner des éléments d'information sur les métiers liés aux domaines des arts et de la culture. »⁽⁹⁾ La sensibilité et l'émotion – celles des élèves mais aussi celles des enseignants – sont donc désormais reconnues comme des valeurs pédagogiques à part entière. « Les professeurs puisent librement dans ces listes qu'ils complètent éventuellement. Le choix des œuvres est laissé à leur appréciation. [...] Elle favorise chez les professeurs d'autres façons d'enseigner, notamment le travail en équipe, elle leur permet de croiser savoirs et savoir-faire, d'acquérir des compétences nouvelles et d'aborder des territoires jusque-là peu explorés. [...] Elle est l'occasion, pour tous, de goûter le plaisir et le bonheur que procure la rencontre avec l'art. »⁽¹⁰⁾

La réforme de 2008 s'inscrit dans la continuité du « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture »⁽¹¹⁾ créé en 2006. Mentionnant l'Éducation Artistique et Culturelle, le socle faisait déjà référence à la sensibilité : « La culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité. Elle enrichit la perception du réel, ouvre l'esprit à la

(9) Ibid.

(10) Ibid.

(11) Le « socle commun de connaissances et de compétences » présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.



« À Guingamp, toutes les intelligences et les bonnes volontés seront fédérées dans un mouvement inédit, mais qui puise ses racines au cœur du projet républicain... »

diversité des situations humaines, invite à la réflexion sur ses propres opinions et sentiments et suscite des émotions esthétiques. Elle se fonde sur l'analyse et l'interprétation des textes et des œuvres d'époques ou de genres différents. Elle repose sur la fréquentation des œuvres littéraires (récits, romans, poèmes, pièces de théâtre), qui contribue à la connaissance des idées et à la découverte de soi. Elle se nourrit des apports de l'Éducation Artistique et Culturelle. » En définitive, l'histoire des arts renouvelle la question du rôle de l'art dans l'éducation, non seulement comme contenu de connaissance mais aussi comme méthode d'acquisition du savoir. Cet enseignement crée les conditions pour que l'art puisse devenir un langage commun entre les disciplines – un langage capable de convoquer l'ensemble des dispositions de la conscience. Car dans le dialogue avec les œuvres, la rationalité peut s'allier avec la sensibilité, la subjectivité, le plaisir, la curiosité, le goût, la mémoire. De tels cheminements favorisent sans doute la construction d'une culture vraiment singulière. Car, pour autant qu'elle soit studieuse, la contemplation artistique permet aussi la rêverie, les déambulations, la sérendipité. Elle familiarise avec des expériences inouïes, sensibilise au sort d'autrui et, surtout, ouvre sur des possibilités d'augmentation de soi que rien ne laissait présager.

Inspirée par les premiers travaux du HCEAC, la création de l'histoire des arts vise à déployer toutes les potentialités de l'art dans la transmission. Cette ambition a ensuite été illustrée par la mise en œuvre, en 2016, de la Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle. Celle-ci prévoit, notamment, que l'EAC « associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances. » Au-delà de l'enseignement, il s'agit bien d'offrir à l'ensemble des acteurs engagés dans l'EAC, une base méthodologique, autant que d'indiquer un horizon d'accomplissement. Mais aucun progrès décisif ne pouvait advenir sans l'existence d'un acteur voué à la formation de tous les intervenants et qui assure aussi l'élaboration de savoirs spécifiques à l'EAC. Dès 2006, le HCEAC en faisait une priorité de ses propositions au Gouvernement. Il appartient à Emmanuel Ethis, aujourd'hui vice-président du HCEAC, de l'avoir réalisée quinze ans plus tard, avec la création de l'INSEAC. Il s'agit ici d'une étape absolument déterminante car, grâce à cette institution, des recherches spécifiques sur l'EAC vont pouvoir se développer en cohérence avec une entreprise de formation sans précédent. À Guingamp, toutes les intelligences et les bonnes volontés seront fédérées dans un mouvement inédit, mais qui puise ses racines au cœur du projet républicain. ♦

Un entretien avec **ROBIN RENUCCI**,
Membre du HCEAC, Directeur des Tréteaux de France

LE THÉÂTRE ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, **POUR UNE ÉLÉVATION TOUT AU LONG DE LA VIE**

L'éducation artistique arrive à la croisée des chemins. Jamais, en quatre décennies d'expérimentations et de débats, elle n'avait suscité autant de colloques passionnés, justifié autant d'ouvrages savants, motivé autant de textes juridiques qu'au cours des dernières années. Elle est entrée dans la loi de « refondation de l'école de la République » et dans la loi sur la liberté de création, le patrimoine et l'architecture, a inspiré des dispositions de la loi portant « nouvelle organisation territoriale de la République », a bénéficié d'une charte, d'une feuille de route interministérielle, de guides et de circulaires pour la définir et l'encadrer, mais surtout pour la développer. En effet, l'unanimité s'est faite sur sa nécessité, mais aussi sur le constat qu'elle ne touche encore qu'une petite minorité des élèves et étudiants du pays.

Depuis 2005, suite à la création de son Haut Conseil, elle traverse une institutionnalisation progressive dans le champ des politiques publiques. Certes, nous pouvons y voir une forme de continuité de la démocratisation culturelle telle que nous l'avons connue dans les années 90. Pour autant, ce mouvement et cette pensée s'inscrivent davantage dans le sillon du projet artistique et politique de l'éducation populaire, et avec lui, de la décentralisation théâtrale telle qu'elle avait été dessinée au confluent des XIXe et XXe siècles par Maurice Pottecher, Charles Dullin, Louis Jouvet, Romain Rolland ou encore Jean Vilar.

À travers ce chapitre, il s'agit de s'interroger collectivement sur la relation entre le théâtre et l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). En quoi l'art, le cas échéant, le théâtre, constitue-t-il un espace d'augmentation de l'individu ? Pourquoi une expérience d'Éducation Artistique et Culturelle est-elle un temps d'élévation, à la fois individuel et collectif ? Avant d'entrer au cœur de ces questionnements, souvenons-nous que le théâtre s'inscrit dans une histoire sociale dense, dépassant la projection que l'homme peut avoir dans le temps. C'est aussi pourquoi l'Agora Grecque est devenue une image symbolique de notre représentation sociale du théâtre, de sa portée collective, et avant tout citoyenne. Penser l'empreinte du théâtre sur l'homme





Photo © Joël Bellac

se passe ainsi par la dimension citoyenne qu'il convoque, et in fine par sa capacité à augmenter le spectateur dans son rapport critique au monde et sa capacité d'altérité. C'est ainsi que des siècles plus tard, au sortir de la Révolution Française, le théâtre a été appréhendé comme une propédeutique à la citoyenneté.

Sur la période contemporaine, le Conseil National de la Résistance (CNR) a été le premier vivier de la réflexion citoyenne de l'après-guerre, suivant l'effondrement démocratique de la Seconde Guerre Mondiale et ses abominations. L'architecture du service public a en effet été élaborée depuis le CNR : la sécurité sociale, la construction syndicale et l'organisation territoriale de la nation y ont été imaginées. Les enjeux traversant les champs de la culture, de l'éducation ou encore de la santé sont entremêlés et le service public est une adresse à tous : la question du service public est en elle-même systémique. De ce CNR sont aussi nés engagements et militances. Il a participé de la formation de femmes et d'hommes ayant choisi de porter un projet exigeant pour tous, en considérant chaque individu en sa qualité de citoyen.

Aujourd'hui, l'Éducation Artistique et Culturelle prend de l'ampleur, les acteurs culturels comme les collectivités territoriales se l'approprient, en témoignent les divers appels à projets artistiques en régions, le développement de Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle et les résidences d'artistes dans les établissements scolaires. Cependant, elle irrigue encore imparfaitement nos territoires, en particulier pour des raisons économiques.

État des lieux, état des utopies ?

La question de l'adresse aux publics s'accompagne nécessairement de celle de l'accès. 73 ans après l'impulsion de Jeanne Laurent à la création des Centres dramatiques nationaux (CDN) en région, sommes-nous tous égaux pour accéder aux œuvres dramatiques ? Il est manifeste que, non, tous les citoyens n'ont pas les mêmes possibilités d'accès à nos institutions culturelles : certains territoires sont encore fortement éloignés de lieux de création et de diffusion. Le déséquilibre est grand en termes d'équipements autant qu'il l'est en termes de subventions. 60 ans après la création du ministère de la Culture, une partie de nos territoires n'est effectivement pas encore touchée par les politiques nationales culturelles. Pensons à la Corse, mais aussi au-delà de la métropole alors que les territoires d'Outre-Mer sont les premiers concernés des « zones blanches » de la culture.

Si le maillage territorial des institutions culturelles n'est pas équilibré, la répartition des moyens publics alloués ne l'est également pas entre Paris et les autres régions françaises. C'est ce que mettait en exergue Françoise Nyssen dans son discours du 29 mars 2018 pour la présentation du plan « Culture près de chez vous ». En s'appuyant sur les données du DEPS de 2017, la Ministre rappelait que l'État – non les collectivités – accorde en moyenne 139 euros par habitant en Île-de-France contre 15 euros dans les autres régions ; un déséquilibre qui n'est pas acceptable. L'injonction à une mission d'élargissement des publics doit se traduire par une égalité réelle, qui passe par des politiques d'équipements, mais aussi budgétaires directes pour chaque citoyen.

Sur les territoires éloignés des grandes métropoles (voire en marges des préoccupations), le corps associatif prend bien souvent en charge une vie artistique et culturelle, faisant parfois siens les idéaux de l'éducation populaire à l'instar de l'Association des rencontres internationales artistiques (Aria). Située en Corse, elle se propose d'être actrice d'une adresse à tous, un espace de formation des publics à travers une programmation de spectacles et de stages rassemblant professionnels et amateurs, néophytes et confirmés, jeunes et moins jeunes, sur un territoire où il n'y a ni CDN, ni Scène nationale. D'elle-même, elle a mis en place un lieu de création, de diffusion et de relation avec les publics en réhabilitant un bâtiment à l'abandon. Cette activité associative accompagne le redéveloppement d'une l'économie locale, en respect du territoire et de la culture où elle est à l'œuvre. L'Aria est aussi un exemple d'action ayant une ambition et une empreinte à la fois locales (notamment liée aux écoles de la région) et internationales avec des rencontres annuelles.

L'EAC se singularise en étant une éducation à l'art et par l'art. Elle doit intégrer l'ensemble des établissements scolaires, se déployer dans toutes les régions et faire des collectivités territoriales des acteurs de premier plan pour redonner à la décentralisation son ancrage réel dans la diversité des territoires. À ce titre, la charte élaborée par les membres du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle devrait être une feuille de route pour le Gouvernement. Néanmoins,



art et culture sont encore trop souvent confondus dans les politiques culturelles. La culture se substitue à l'art, c'est-à-dire la pratique, l'expérience sensorielle et corporelle, quand la culture est le rapport à l'art. Il conviendrait alors d'atomiser le mot culture afin de lui rendre à nouveau ses particules diffuses, afin de distinguer ce qui est élevé dans le champ culturel de ce qui est rabaisant.

L'éducation doit être une élévation

La volonté de créer une relation entre les milieux culturels et éducatifs faisait partie des préoccupations des artistes et des militants avant même la création du ministère des Affaires Culturelles en 1959. Ce souci s'est institutionnalisé à travers des conventions, des protocoles d'accords et des chartes ayant permis de poser les jalons d'une coopération resserrée dans la durée. Plus récemment, l'EAC envisage l'expérience artistique tout au long des parcours scolaires, allant au-delà d'une rencontre ponctuelle des œuvres et des artistes. Pour autant, au regard de ces efforts, nombreux, une relation effective entre l'Éducation Nationale et le ministère de la Culture ne passerait-elle pas par l'élaboration de véritables projets culturels d'établissements ? L'art et la culture ne doivent pas être un supplément d'âme mais parties prenantes des programmes scolaires dans chacun des cycles. Cela permettrait notamment qu'aucun établissement et élève ne soit délaissé, et puisse bénéficier du droit à la culture, en milieu urbain, périurbain ou rural : il faut qu'à terme, aucun élève ne soit privé de la chance d'accorder, à travers les arts, ses émotions et sa raison.

À ce titre, il importe de rappeler que nombre de parcours d'artistes se sont initiés dans la rencontre avec des enseignants passionnés par leur métier. Plus généralement, le travail des enseignants se situe à l'endroit de l'aiguillage : la relation avec l'enfant ou le jeune adulte ne doit pas être basée sur le pouvoir, mais sur une autorité se traduisant par la reconnaissance que l'autre peut nous aider à nous élever. Aussi, la transmission ne doit pas être celle du sachant vers celui qui ne sait pas, mais vers un élève qui s'élève. La formation des enseignants, initiale et continue, reste donc l'un des enjeux structurants d'une politique d'Éducation Artistique et Culturelle. Si elle doit être repensée, afin que les enseignants aient toutes les ressources nécessaires pour transmettre, elle doit également comprendre des temps de formation croisée, voire conjointe, entre enseignants et artistes au sein même des écoles supérieures du professorat (ESPE). La circulaire de mars 2018 de l'Éducation Nationale se réduit à une didactique du « lire, écrire, compter » alors que ce triptyque traditionnel devrait s'enrichir d'une quatrième dimension en devenant « lire, dire, écrire, compter » où le « dire » couvrirait bien des activités artistiques. Bien sûr, la question de la formation touche également celle des futurs artistes dans leurs filières professionnelles.

La pensée, la parole et le geste

Au début du XX^e siècle, l'utopie du théâtre et de l'éducation populaires se fonde sur le constat d'un éloignement des individus moins favorisés, le plus souvent de milieux ouvriers. Aujourd'hui, l'éloignement vis-à-vis du théâtre n'est plus seulement affaire de capitaux dits économiques ou sociaux. Il dépend d'empêchements et de barrières engendrant un ensemble d'assignations : assignation géographique, culturelle, par le travail ou le manque de travail ; nommer les aliénations est un pas vers l'émancipation. À travers l'expérience artistique, intellectuelle et corporelle, pour soi et avec autrui, le délitement des aliénations devient possible. C'est donc à partir d'un questionnement sur ce que le théâtre permet pour l'individu, dans le temps de l'école et tout au long de la vie, que nous pouvons comprendre comment dépasser les assignations et s'émanciper.

Par ailleurs, certains promoteurs de l'improvisation (dont personne ne conteste le rôle qu'elle joue dans le processus créatif), qui érigent en modèles les vedettes de la stand up comedy et d'autres formes de divertissement médiatisé, semblent se satisfaire d'une expression des élèves qui ferait l'économie de la distance critique et de l'effort de symbolisation. Aujourd'hui, il y a une captation des imaginaires par des industries culturelles ne proposant pas de contenus éleveurs, mais qui rabaisent, qui ne font pas confiance à l'intelligence des spectateurs en préférant proposer des contenus tournés vers des cycles de consommation. Un travail commun est nécessaire pour retrouver du désir pour se dé-sidérer des images, mais aussi pour (re)donner du sens aux technologies ; des outils que l'homme peut utiliser pour la pensée. Il faut travailler à ce que les technologies numériques soient au service de l'émancipation d'êtres symbolisants et non pas de nouveaux espaces d'aliénations.

L'école est le viatique potentiel de l'art et de la culture pour que l'enfant passe du bavardage à la parole, de la gesticulation au geste, de l'excitation à la concentration et à la pensée. Il faut dès lors accorder une place accrue aux ateliers de lecture à voix haute et aux stages d'art dramatique. Au nom de l'indispensable transmission des savoirs, les défenseurs de l'histoire des arts sous-estiment l'importance des ateliers au cours desquels les élèves éprouvent de manière sensible les langages de ces arts en commençant par s'y initier. Ils permettent de travailler sur la parole, sur le dire ; des formes mettant en mouvement l'imaginaire. Cela concerne l'enfance, mais aussi l'adulte tout au long de sa vie. L'art est en effet éleveur et l'Éducation Artistique et Culturelle permet d'aiguiser ses émotions et ses capacités. À l'instar des activités que porte l'Aria, les stages et les ateliers sont des moments de rencontres, de mélange des expériences et des horizons des participants ; les médiateurs sont des acteurs essentiels dans cette chaîne de coopération.

Afin que le geste, la parole et la pensée prennent tout leur relief, il est nécessaire que l'expérience se dépose dans le temps. Trop de peu de place, d'énergie et de moyens sont donnés à l'expérimentation : un temps lié à la recherche et non à la récolte, au profit. L'otium, ou la skholé chez les grecs, est ainsi le temps de l'élévation : il renvoie au temps de loisir pour inventer, aux



temps de productions qui ne sont pas directement utilisables, mais une promesse pour l'avenir. Il s'oppose directement au negotium, le lieu où les gens profitent des uns des autres par le commerce. Accorder des temps d'expérimentation est fondamental d'une pensée de l'Éducation Artistique et Culturelle, construite au contact de la rencontre, de la pratique et de l'apprentissage.

Le théâtre, dans ses formes populaires et exigeantes, participe d'une élévation de l'individu. Les valeurs républicaines de la liberté, de l'égalité et de la fraternité doivent irriguer sans relâche la recherche des moyens à accorder à chaque citoyen pour son émancipation tout au long de la vie. Le théâtre, en résonance avec ces valeurs, doit être accessible pour tous, et doit être expérimenté par tous en vue de dépasser des assignations. L'EAC est de surcroît un espace de réflexion sur la nature même de nos choix de politiques culturelles alors que le ministère de la Culture a récemment vécu sa 60^e année. Comment repenser nos ambitions pour accorder à chacun un droit à la culture ? Comment penser notre relation à l'art et sa pratique dans une dimension européenne ? La poursuite des engagements se situe donc aussi à cette échelle, dans l'enrichissement mutuel apporté par l'Europe. L'Éducation Artistique et Culturelle est une adresse aux publics autant territoriale qu'internationale, à même de devenir le fer de lance d'une Europe des arts. ♦

Atelier de théâtre,
Guingamp.



Photo : © Joël Bellec

EMMANUEL ETHIS

LA PROMESSE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De notre inclination à commenter les inégalités dans la culture

Inégalités face à la culture, inégalités dans l'accessibilité aux pratiques et aux lieux culturels, inégalités dans notre connaissance des arts : nous possédons une redoutable inclination à nous saisir du prisme des inégalités pour parler du monde social et pour déployer la mise en œuvre de politiques publiques censées lutter contre ces inégalités. Souvent, une batterie d'indicateurs statistiques vient étayer nos constats. De ces indicateurs, nous ne retenons, en général, que les plus « parlants » que nous faisons tourner en boucle en y accrochant des assertions qui deviennent alors « des réalités implacables ». Parce qu'ils s'attachent à traiter des inégalités, donc habités de considérations morales, nos raisonnements aspirent à aboutir, parfois dans la précipitation, à un tel niveau de généralisation qu'ils se transforment en évidences et d'une évidence à l'autre, en préalables, transposables à l'envi. En créant avec une force rhétorique sans précédent la notion de « capital culturel », le jeune sociologue Pierre Bourdieu a construit une évidence devenue peu à peu un préalable à toute discussion portant sur la transmission de la culture et des arts ou justifiant de la nécessité de déployer une « véritable » Éducation Artistique et Culturelle pour le plus grand nombre. Voici ce qu'il écrit en 1966 : « L'influence du capital culturel se laisse appréhender sous la forme de la relation, maintes fois constatée, entre le niveau culturel global de la famille et la réussite scolaire des enfants. » Dans un ouvrage publié en 2019, *Enfances de classe*, de l'inégalité parmi les enfants, le sociologue Bernard Lahire n'ôte rien au constat effectué 53 ans plus tôt par Pierre Bourdieu, mais vient prendre acte du fait que les inégalités culturelles qui façonnent nos vies seraient repérables, conscientisées et incorporées dès 5 ou 6 ans, âges des 35 enfants interrogés pour son enquête. Au-delà de la sociologie d'enquêtes, ces inégalités n'ont de cesse d'être dénoncées, à moindres frais, par nombre de commentateurs, tout comme le sont d'ailleurs — c'est presque un paradoxe — les multiples tentatives d'action et de politiques publiques prétendant à les réduire.

À croire qu'à l'image des « détraqueurs » — ces personnages dénués d'âme que connaissent bien les lecteurs d'Harry Potter —, il existerait chez ces commentateurs une sorte de jouissance lugubre à se faire les gorges chaudes de la conjugaison des inégalités en fatalités et des fatalités en démissions individuelles et collectives face à des défis sociétaux devenus en apparence



impossibles à relever. Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, ces mêmes « détraqueurs », s'ils constatent une amplification des inégalités culturelles effective et consécutive à notre confinement, déplorent dans le même temps cette dernière alors même que se multiplient les incitations et les offres à distance pour apprendre, pour se cultiver, pour philosopher voire pour méditer. Leurs analyses demeurent la plupart du temps succinctes et lapidaires, dépassant rarement des conclusions selon lesquelles l'amplification de ces inégalités culturelles reposerait sur le fait que certains sont plus aptes à mettre à profit leur temps de confinement alors que pour d'autres les choses sont rendues plus difficiles du fait de leurs conditions d'existence. Faut-il se satisfaire de ce qui risque de devenir un futur préalable, une preuve supplémentaire découlant d'un déterminisme propre à alimenter nos réflexions sur la culture en situation de confinement ou bien faut-il profiter de cette expérience sociétale et sociale inédite pour comprendre de quelle sorte d'inégalités on parle et chausser d'autres lunettes pour observer ce qui se joue dans l'intimité de nos foyers ? Tentons donc de nous donner une chance de saisir ce que cache non pas le géométral des inégalités, mais les « intrigues » dont elles sont le produit, rendues elles aussi plus contrastées, donc plus visibles dans le temps de cette crise, des intrigues qui sont aussi porteuses, comme on va le découvrir, d'un optimisme pragmatique.

Du partage d'une même conscience du manque

Dans la gradation des inégalités face à la culture, sans doute le constat le plus brutal qu'a fait Pierre Bourdieu porte non pas sur la conscience du manque de pratiques, de biens ou d'accès à la culture des plus défavorisés, mais sur le manque de la conscience du manque qui résonne comme une sorte d'ironie sociale du sort. Quand on n'a pas conscience que quelque chose nous manque, on n'a même pas conscience qu'on n'en a pas conscience. Les circonstances tout à fait exceptionnelles que nous impose la situation de confinement fonctionnent en ce sens comme une expérience sociale, une intrigue qui vient bousculer toutes nos vies et qui nous donne aussi matière à partager notre vécu commun, la manière dont nous nous confrontons à cet événement qui nous « resocialise » depuis nos intérieurs. Impossible d'échapper à ce tête-à-tête avec nous-mêmes, à la difficulté d'être soi, à la recherche désespérée de ce divertissement auquel le philosophe Pascal faisait référence pour expliquer qu'il était une manière d'échapper au néant et à la déréliction de notre condition. Et ce qui ressort de cette expérience partagée du confinement sur la longue durée, c'est que s'annihile le « manque de la conscience du manque », y compris chez les plus défavorisés dont parle Bourdieu. C'est sans doute à ce point et à cet instant précis que l'Éducation Artistique et Culturelle est en mesure de prendre tout son sens. Depuis la rentrée scolaire 2019, en Région académique Bretagne, on expérimente le « 100 % Éducation Artistique et Culturelle » pour tous les élèves en prenant appui sur des projets partagés comme « le quart d'heure de lecture silencieuse » du primaire à l'université, le même jour et au même

moment, où chacun lit durant un quart d'heure le livre qu'il aime. Dans le cadre de la continuité pédagogique à distance du fait du confinement, il est apparu à la fois simple et utile de prolonger cette expérience, tout comme il est apparu intéressant de proposer à chacun de décrire en mots ou en dessins ce qu'il voyait depuis sa fenêtre. S'apercevoir qu'on regarde tous les jours par sa fenêtre sans jamais véritablement regarder, s'apercevoir que la lecture peut et doit d'abord s'inscrire dans une certaine durée pour déclencher l'envie de poursuivre un récit, c'est donner à chacun des clés pour s'approprier son quotidien, son « patrimoine de proximité », en y articulant une approche ludique qui vient stimuler un désir d'apprendre où l'apprentissage devient très vite synonyme d'évasion. Nous sommes tous des Edmond Dantès, prisonniers de notre château d'If et, si tant est que l'on rencontre, même à distance, un abbé Faria qui trouve le bon chemin pour nous transmettre connaissances et savoirs, il y a de fortes chances que nous nous interrogeons sur ce que signifie la véritable évasion. C'est aussi cela transformer nos inégalités en intrigues, profitant des circonstances, et ce, notamment grâce au pouvoir ludique d'apprendre et de comprendre que l'Éducation Artistique et Culturelle est capable de révéler chez chacun d'entre nous. Évidemment, toutes les inégalités face à la culture n'en sont pas pour autant résolues, mais en devenant des intrigues pour chacun, elles deviennent, de fait, racontables.

« Je n'avais qu'un livre à moi chez moi. Je ne touchais pas aux livres de mes deux grandes sœurs qu'elles ne lisaient pas en plus. Alors j'ai demandé à ma mère de m'acheter ce manga qu'elle a trouvé chez Leclerc. Je pensais que cela me plairait, mais en vrai, je n'avais jamais dépassé les trois premières pages, j'avais l'impression de ne pas avancer, et puis quand on m'a dit qu'il me fallait au moins un quart d'heure tout seul et en silence [...] j'ai du mal à décrocher maintenant, et tous les soirs j'ai envie de retrouver mon histoire. [...] Personne ne lit à la maison, mais j'ai partagé le « truc » avec toute ma famille et ils sont au moins trois à s'y mettre. [...] Ma seule inquiétude aujourd'hui, c'est que j'ai presque fini mon manga et que je ne sais pas trop ce que je vais lire après, c'est un peu comme à la télé, je ne sais jamais quoi regarder. [...] Je ne sais pas si je m'en souviendrai de ce manga. Je l'ai lu jusqu'au bout, mais je ne crois pas que c'est, comment dire, vraiment mon livre comme Malo il a son livre sur les dieux de l'antiquité ».

Ce que nous rapporte ici Titouan, élève de 5^e dans un collège situé à proximité de Rennes, résume bien sa « première prise de conscience du manque », mais aussi comment il fait de son expérience une intrigue susceptible d'être partagée. On y retrouve quelques-uns des fondements objectifs où s'origine ce que l'on désigne dans l'univers scolaire comme étant « le projet de l'élève » à la jonction d'un programme d'éducation et de la personnalité de l'enfant : (1) la transmission des codes minimaux, comme le quart d'heure minimal de lecture nécessaire ainsi que la posture, pour commencer à ressentir le plaisir de lire ; (2) le besoin de faire partager son expérience au sein de la famille et avec ses amis par la formulation d'un discours à propos d'une activité individuelle élargie à la nécessité d'échanger avec son cercle de sociabilité ; (3) la com-



préhension du fait qu'il existe des œuvres qui nous « parlent » singulièrement (comme le livre de Malo); (4) la prise de conscience effective que la poursuite de son expérience culturelle est intimement liée au développement de sa faculté de choisir.

De la réinvention de l'Éducation Artistique et Culturelle pour apprendre à choisir

Choisir. S'il est une expérience que nous partageons tous à l'aune du confinement, quelle que soit notre situation — que l'on dispose d'une immense bibliothèque ou de quelques livres, d'une multiplicité d'abonnements à des plates-formes cinéma, séries, musiques ou livres audio, ou de la seule TNT —, c'est bien la difficulté de choisir que nous ressentons à un moment ou un autre pour habiter ce temps offert et apparemment libre. Si nos conditions de confinement sont souvent différentes, la situation du temps contraint entrouvre bel et bien sur les difficultés culturelles, sensibles et communes, du « comment choisir ». Si le manque de la conscience du manque s'estompe, si la conscience du manque se partage, la conscience du « comment fait-on pour choisir et occuper son temps? », elle, se dévoile, ici, comme le lieu où s'enracinent les véritables inégalités culturelles.

« Nos parents nous ont abonnés à Netflix pour avoir la paix à la maison pendant le confinement et pour nous améliorer en anglais aussi – explique Léna, 12 ans, élève au Collège Jean Racine en éducation prioritaire à Saint-Brieuc –, mais vu le temps qu'on passe à lire les résumés et à regarder les bandes-annonces, c'est souvent qu'on est trop fatigués après pour regarder ce qu'on a choisi en vrai ».

En poursuivant notre entretien avec la petite Léna, on comprend que lorsqu'elle s'accorde avec son frère — qui a un an de moins qu'elle — pour regarder un film ou une série, c'est en général parce qu'ils reconnaissent l'un et l'autre quelque chose dont ils pensent — déclarent-ils — avoir entendu parler dans leur famille ou à l'école par des camarades ou par un enseignant : un titre, un acteur, une histoire, une image qui les saisit et qui leur rappelle quelque chose...

« Je crois qu'on fait un peu comme nos parents qui regardent les films de Louis de Funès — une valeur sûre dit ma mère, même si on les a déjà vus et revus –, ils en ont passé tous les jours pendant le confinement ».

Pour sa part, la mère de Léna — Nathalie — reconnaît que

« c'est difficile de trouver quelque chose à lire ou à regarder, qu'on a l'impression qu'on tourne en rond souvent, qu'on aimerait bien aller ailleurs, plus loin — on l'a ressenti plus que jamais ces jours-ci –, mais on ne sait pas trop comment s'y prendre pour choisir, y compris depuis qu'on a Netflix avec des centaines et des centaines de choix, c'est un peu comme si on avait une voiture avec tous les pleins de carburant offerts, mais qu'on a aucune idée d'où aller ni de comment y aller, car on n'a pas de GPS. On espère que nos enfants, eux, ils seront meilleurs que nous là-dessus ».

L'image du GPS employée par Nathalie laisse pressentir cette assurance nécessaire qu'il est utile de posséder pour « aller plus loin ». C'est, au demeurant, ce que permettent tous les GPS : nous donner assez confiance en nous pour emprunter des routes que nous n'aurions jamais prises auparavant. Nous sommes pauvres de ce dont on ne peut pas jouir même lorsque le trésor est à notre portée. C'est bien cette réflexion à propos de notre faculté de choisir et de son apprentissage qui doit être le phare de tout programme d'Éducation Artistique et Culturelle reposant sur ce magnifique triptyque de la connaissance des arts, de la pratique artistique et culturelle et de la rencontre avec des artistes. Toutes nos médiations, éditorialisations, recommandations, socialisations culturelles n'ont de sens, en réalité, que si elles nous aident à nous façonner ce petit « GPS culturel » qui nous permettra d'avoir plus de prises sur l'usage de notre temps pour convertir notre ennui en un authentique sentiment d'exister. Dans son roman, « L'Autre George », l'historienne Mona Ozouf rapporte comment l'écrivaine George Eliot décrit ces voies hasardeuses par lesquelles s'éveillent un goût, un intérêt ou une passion intellectuelle : « Voici un garçon, treize ans, quatorze peut-être, acrobatiquement perché, un jour d'ennui, sur un escabeau devant la bibliothèque familiale. Sur un rayon peu fréquenté, il atteint un livre poussiéreux, l'ouvre au hasard, et reçoit l'illumination qui va décider de sa vie, jusque-là pleine d'élan incertains. Il s'agit d'un livre d'anatomie, et d'une vocation allumée, on peut y voir un symbole, par la description des valvules qui font battre le cœur. Une marche de l'escabeau plus haut, ou plus bas, la cueillette d'un livre plus à droite, ou plus à gauche, peut-être n'eût-il jamais été médecin ». Ce que George Eliot ou Mona Ozouf appellent le hasard, c'est souvent le produit d'une éducation qui nous a disposés à transformer nos apparentes coïncidences en destins, nos bibliothèques traditionnelles en bibliothèques Warburg classées non par un ordonnancement numérique ou alphabétique, mais par centre d'intérêt où l'on espère que la réponse à nos questions se trouve peut-être dans le livre d'à-côté.

Le 7 mai 2020, dans la foulée des déclarations d'Emmanuel Macron en direction des mondes de la culture en situation de confinement, les ministres de l'éducation nationale et de la culture ont réuni un Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle consacré précisément à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en temps de confinement. Tous les acteurs, toutes les



collectivités présents sont revenus sur les écarts et les inégalités accentués durant cette période entre les uns et les autres, y compris au regard des offres numériques, ainsi que sur la nécessité de retrouver le chemin des théâtres, des salles et des festivals. Ils ont partagé aussi ce constat selon lequel l'EAC devrait se réinventer non seulement pour notre jeunesse, mais aussi pour les publics, tout au long de leur vie, afin de redonner confiance et continuer de s'ouvrir vers la diversité de toutes les cultures. Si l'on en croit les premières observations relatées ici, le confinement a rendu tangible ce que le terme trop générique d'inégalités culturelles tendait à recouvrir, c'est-à-dire le nombre et la qualité des critères dont nous disposons de façon très inégale pour nous orienter dans cet océan fabuleux que représente notre culture. Qu'il s'agisse des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, des projets EAC mis en œuvre dans le temps et dans le hors-temps scolaires, de l'implication de tous les acteurs de l'EAC, de la généralisation du Pass culture étendu de la 4^e à la Terminale et pour tous les jeunes de 18 ans, des territoires labellisés « 100% EAC », de la création de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC), tous ces outils doivent prendre en considération et de manière similaire la question de la formation à « l'orientation culturelle et artistique ». C'est en ce sens que la politique publique du 100% EAC voulue par le Président de la République, cette politique qui souhaite agir avec détermination sur les inégalités culturelles doit en tout premier lieu se focaliser sur tout ce qui peut nous permettre d'enrichir nos choix en matière d'art et de culture. C'est aussi en ce sens que les non-dits, les invisibles, les implicites qui façonnent en profondeur nos critères d'orientation et de justification en matière d'art et de culture méritent d'être objectivés et partagés pour une réinvention sincère et généreuse de ces gouvernails à la fois personnels et sociaux que recèle l'une des plus belles promesses de notre Éducation Artistique et Culturelle : substituer la dignité à la condescendance. ♦

EMMANUEL ETHIS

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, PRINCIPE ACTIF ET RÉFÉRENCE INTERNATIONALE DES POLITIQUES CULTURELLES

Mai 2018. France. Bourg-Saint-Andéol. Lors d'une rencontre consacrée à la signature d'une convention départementale pour le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle en Ardèche, un département français qui a inscrit ce projet dans la stratégie territoriale de ses intercommunalités de communes, un des acteurs culturels présents lance une question à l'assemblée : « À vous entendre, faut-il comprendre que demain, pour monter un projet artistique, si l'on veut des financements, il faudra obligatoirement mettre en avant un argumentaire consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle pour les habitants ? Est-ce que c'est devenu l'alpha et l'oméga des politiques publiques en France en matière culturelle ? ».

EXTRAIT DE « L'Éducation Artistique et Culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux, Toulouse, Éd. de l'Attribut.

Mai 1975. Venezuela. Caracas. Dans un garage, un économiste et musicien – José Antonio Abreu – réunit 11 enfants autour d'une idée simple qu'il va ériger en principe politique : faire de la musique en collectivité un droit pour tous. Selon Abreu, nous portons tous un potentiel artistique. Si nous apprenons à développer le potentiel de chacun plutôt que de ne soutenir que les talents repérés comme exceptionnels, alors nous apprendrons de concert à développer les capacités spécifiques de chaque enfant. La musique n'est plus un art réservé à quelques-uns, elle se conçoit comme un moyen d'expression à part entière et, comme le langage, on peut la développer à des niveaux différents en adoptant une approche individualisée, et cela surtout si l'on commence dès la petite enfance. El Sistema va ainsi devenir un programme d'Éducation Artistique et Culturelle qui va transformer le pays : « Depuis quarante ans, affirme le directeur général d'El Sistema, à peu près 2 millions d'enfants ont bénéficié du programme d'éducation musicale. Et nous pensons que cela a vraiment changé la vie des gens. Avant, il était compliqué d'avoir un accès à l'art, la culture. Maintenant cela se démocratise. Les gens savent ce que signifie la musique, et pas seulement les enfants, aussi leurs frères et sœurs, leurs parents, leurs



« La jeunesse constitue un extraordinaire élément d'optimisme, car elle sent d'instinct que l'adversité n'est que temporaire et qu'une période continue de malchance est tout aussi improbable que le sentier tout droit et étroit de la vertu. »

Charlie Chaplin

voisins. Tout le monde sait quand quelqu'un fait partie d'un orchestre d'El Sistema et c'est une grande source de fierté. Maintenant, le Venezuela est perçu comme un pays d'excellence musicale, et cela a eu beaucoup d'impact sur la société en général. »

Ce que nous montrent ces deux témoignages, comme ce que nous ont présenté les textes de cet ouvrage, c'est que l'Éducation Artistique et Culturelle, pour exister, doit avant tout être porteuse de sens pour un pays, une nation, une société tout entière. Ce sens ne saurait être dilué, détourné ou privatisé, ni dans les projets, ni dans les structures, ni dans de trop complexes dispositifs d'administration ou de médiation. L'EAC porteuse de sens, cela signifie qu'elle s'inscrit, voire qu'elle s'impose au cœur du récit d'un territoire, qui peut se raconter grâce à elle tant pour ceux qui la vivent que pour ceux qui la portent sur le plan politique. Avec la fin des idéologies totalitaires et le développement de l'économie numérique, beaucoup de pays ont mis la culture au cœur de leur politique. Que ce soit en Amérique latine, dans une perspective de reconstruction sociale, en Asie pour développer l'économie ou dans le monde arabe pour renouer avec un récit national et offrir des perspectives à la jeunesse. L'EAC constitue à chaque fois le socle de ces politiques culturelles. Cela n'est pas étranger au fait que l'agenda culturel proposé en 2007 par la Commission européenne reconnaît la valeur de l'Éducation Artistique et Culturelle. Par la résolution du 24 mars 2009, à propos des études artistiques dans l'Union européenne, le Parlement européen formule des recommandations fondamentales pour le développement de l'éducation artistique, et appelle à une meilleure coordination des politiques en matière d'éducation artistique à l'échelle de l'UE. Dans la même optique, l'« agenda de Séoul » proposé lors de la 2^e conférence mondiale de l'Unesco de mai 2010 sur l'éducation artistique, en présence de plus de 650 représentants officiels et experts en éducation artistique venus de 95 pays, s'articule autour de trois objectifs principaux pour le développement de l'EAC, objectifs interdépendants et communs à tous les pays et à tous les acteurs et environnements :

- s'assurer que l'EAC soit accessible à tous en tant que composante fondamentale et durable du renouveau qualitatif de l'éducation ;
- s'assurer que la conception et la transmission des activités et des programmes liés à l'EAC soient de grande qualité ;
- appliquer les principes et pratiques de l'EAC pour contribuer à relever les défis sociaux et culturels du monde contemporain.

Tout est écrit !

La France a de nombreux atouts à faire valoir en matière d'Éducation Artistique et Culturelle sur le plan international, ne serait-ce que par l'image de référence pour l'art et la culture qu'elle conserve dans de nombreux pays. Ainsi, les sollicitations des partenaires sur les questions d'EAC



se font de plus en plus nombreuses. Pour exemple, des ateliers franco-taiwanais sur l'EAC ont été organisés à l'automne 2017 avec le ministère de la Culture, et en mars 2018 cela a été au tour de Singapour d'accueillir un séminaire d'échange avec de grands établissements culturels français sur cette thématique. Plusieurs pays d'Amérique latine, comme le Mexique, le Chili ou l'Argentine, sont demandeurs d'échange avec la France sur ces problématiques. En juin 2018, le ministère de la Culture accueille dans le cadre de son programme « Courants du monde » une quinzaine de professionnels étrangers dans un séminaire sur cette thématique spécifique pour venir échanger avec des professionnels du ministère et différents opérateurs associatifs et culturels.

Mais nous ne saurions nous contenter de ces exemples emblématiques et nous avons tout intérêt à profiter également de l'expérience de nos partenaires étrangers. En particulier en changeant la donne sur cette séparation qui reste forte en France entre soutien institutionnel à la culture et éducation populaire. Nous aurions là tout à gagner à nous inspirer d'expériences étrangères où cette frontière n'existe pas, comme en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud ou au Mozambique. L'éducation à l'art et par l'art pratiquée dans les pays du Nord de l'Europe est aussi un modèle inspirant. Lors des journées d'étude des conservatoires de France, Helena Maffli, présidente de l'Union européenne des écoles de musique (EMU), expliquait que la force de l'éducation artistique en Finlande plonge ses racines dans la tradition musicale. Le réseau des écoles de musique couvre tout le pays, et depuis cinquante ans des centaines d'écoles publiques abritent des classes spéciales à profil musical. Dans le sillage de la musique, les autres arts ont suivi, ainsi que la spécialisation et l'autonomie des établissements scolaires pour déterminer leur propre profil pédagogique et développer et choisir leurs méthodes d'enseignement, tout en respectant le plan national. Dans les écoles de musique, 36 % des élèves ont entre 0 et 6 ans et suivent des cours d'éveil musical, ce qui donne une base solide pour la suite de la formation et créer un rapport personnel et durable avec la musique. Le modèle de collaboration entre les disciplines artistiques en Finlande est le fruit d'une concertation entre les éducateurs et enseignants qui fonctionne dans une dynamique « bottom-up ». C'est au reste ce que soulignent bien les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, lorsqu'ils rappellent tout l'intérêt des partenariats entre les écoles et les bibliothèques dans notre pays, ou lorsqu'ils projettent de déployer, au-delà d'une rentrée en musique dans tous les établissements scolaires, un « plan chorale » pour chaque école et chaque collège en partenariat avec des structures culturelles professionnelles. Il en va de même pour les projets construits en lien avec le Labo des histoires, dévolu au développement de l'écriture et de la lecture.

L'expérience internationale de l'Éducation Artistique et Culturelle, c'est avant tout une inflexion dans notre manière d'envisager les bonnes pratiques, point sur lequel Helena Maffli insiste lorsqu'elle cite les écoles hongroises, tchèques, slovaques ou bulgares, des écoles où la

cohabitation entre musique « savante » et traditionnelle est pratiquée. Les traditions régionales et folkloriques sont enseignées avec une excellence pédagogique et connaissent un rayonnement exceptionnel, au même niveau que la musique ou la danse classique et parfois au-delà. Ainsi, en Bulgarie, la technique vocale particulière à ce pays et les traditions régionales sont enseignées aux enfants et aux jeunes dans les écoles. De fait, la prise de conscience de l'importance de l'EAC est parfois plus ancienne dans des pays où la politique culturelle est moins structurée qu'en France, pays où souvent de nombreuses initiatives privées ou associatives ont pu voir le jour, en commençant par la dynamisation consubstantielle de l'éducation. On compte parmi ces pays Belgique, Danemark, Norvège, Autriche, Malte et Irlande, où des organisations et des réseaux d'artistes et de structures culturelles ont été créés pour encourager l'EAC et mieux la valoriser.

Que ce soit pour la richesse des corpus artistiques à faire connaître, au-delà des grands maîtres classiques européens ou des civilisations disparues, ou pour mener un dialogue avec d'autres pratiques qui peuvent la nourrir, l'Éducation Artistique et Culturelle telle que nous la concevons en France en nous frottant aux expériences internationales gagne à poser à nouveau ses fondamentaux, surtout lorsque Emmanuel Macron, le président de la République, inscrit en tête de sa politique culturelle un pourcentage simple qui résonne bien plus qu'un simple slogan : le 100 % EAC. Une nécessité, un rappel à l'ordre, une convocation du sens des projets que nous menons en direction de notre jeunesse, des familles, des amis, des collectifs et des artistes qui font vivre l'art et la culture dans notre pays. L'objectif de 100 % EAC, est propre à réinscrire durablement notre art et notre culture dans notre histoire, une aventure de co-responsabilité entre tous les acteurs qui contribuent à construire et réaliser cette ambition. Cette co-responsabilité vers le 100 % EAC devrait bel et bien constituer l'alpha et l'oméga d'une nouvelle référence internationale, si elle parvient à donner à tous les mêmes bases, la même confiance en soi, pour que chacun puisse raconter une expérience esthétique commune dans laquelle il pourra inscrire l'histoire éclairée d'un citoyen du monde : la sienne. ♦



Photo © Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scènes nationales

Culture à l'hôpital,
Saint-Quentin-en-Yvelines



FOCALES SUR LA GÉNÉRALISATION DU 100 % EAC, **LES BELLES HISTOIRES**

le **cnam**
insear

Institut
National
Supérieur
de l'Éducation
Artistique et
Culturelle

FOCUS SUR...

96

La Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture

La délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle définit, coordonne et évalue la politique de l'État visant à garantir la participation et l'accès de tous les habitants à la vie culturelle. Elle élabore et coordonne la politique du ministère en matière d'Éducation Artistique et Culturelle. Elle veille au développement des pratiques amateurs. Elle engage et promeut des actions innovantes en matière de participation à la vie culturelle. Elle élabore la politique ministérielle en matière de handicap, en lien avec le secrétariat général. Elle participe au développement des politiques culturelles territoriales et coordonne les initiatives visant à renforcer l'aménagement culturel du territoire, en partenariat avec les collectivités territoriales. Elle élabore et coordonne la stratégie ministérielle en matière d'enseignement supérieur. À ce titre, elle contribue au pilotage des enjeux transversaux identifiés dans les politiques de l'enseignement supérieur. Elle anime, en lien avec les directions, la politique de recherche dans le champ de compétence du ministère. Elle conduit la politique du ministère en matière de diffusion de la culture scientifique et technique. Elle veille à l'analyse des modèles économiques, notamment ceux des opérateurs.

Elle contribue, pour ce qui la concerne, à la politique et à la gestion des ressources humaines ainsi qu'à la stratégie et à la gestion budgétaire. Elle assure l'animation des services déconcentrés et des opérateurs dans son champ de compétence et exerce la tutelle des organismes relevant de son périmètre.

La Mission Éducation Artistique et Culturelle de la DGESCO du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) élabore et met en œuvre la politique éducative et pédagogique du ministère en charge de l'Éducation nationale.

De ce fait, elle y assure l'impulsion, le pilotage et la coordination au niveau national de la politique EAC dont l'objectif est de permettre à chaque élève de France de bénéficier d'une action d'Éducation Artistique et Culturelle lors de son année scolaire. Afin de renforcer le portage stratégique et transversal de l'EAC, une Mission Éducation Artistique et Culturelle a été créée le 1^{er} octobre 2020. Elle est directement rattachée au directeur général de l'enseignement scolaire.

Outre les champs artistiques classiques, ses domaines d'intervention intègrent pleinement la culture scientifique, technique et industrielle, le livre et la lecture, et la politique mémorielle.

À travers le déploiement de ses actions et outils, la Mission EAC de la DGESCO exerce le devoir de fédérer, dynamiser, rassembler et diffuser les expertises remarquables des territoires. À cet effet, elle s'appuie sur les équipes EAC de chacune des 30 académies en liaison étroite avec l'ensemble de ses partenaires, au premier rang desquels figure le ministère de la Culture.

LES BELLES HISTOIRES, DE L'EAC EN FRANCE

Chanter (Musique)



« La Légende du Roi dragon » (Académie de Bordeaux)

« La Légende du Roi dragon » est un opéra participatif écrit par le compositeur Arthur Lavandier, pour cinq solistes et 200 enfants. Coproducteur de cette création, l'opéra national de Bordeaux (ONB) a décidé de le programmer du 17 au 20 novembre 2019. Pour cela, il a recruté en 2018 des enfants de 7 à 12 ans, en provenance d'écoles et de collèges situés en zone prioritaire à Bordeaux et Lormont, et les a fait travailler pendant plus d'un an.

C'est la première fois que des élèves participent à une programmation générale de l'ONB : ils composent le chœur de cet opéra participatif tandis que des solistes jouent leur rôle. En cela, c'est un projet d'Éducation Artistique et Culturelle particulièrement emblématique qui a demandé une grande implication de la part de ces élèves issus de REP avec des interventions artistiques dans les classes et la venue régulière de ces élèves au Grand Théâtre de Bordeaux.

Champs artistiques : musique

Publics concernés : élèves d'écoles et de collèges situés en zone prioritaire à Bordeaux et Lormont

Partenaire : Opéra National de Bordeaux

97

À l'école, pour s'adresser au plus grand nombre d'enfants et de jeunes

« C'est l'objet du partenariat entre les ministères en charge de l'Éducation nationale et de la Culture, qui s'est structuré depuis quelques années autour de cinq priorités : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral et développer son esprit critique. »



Rencontres chorales virtuelles « Chantons Aldebert » (Académie de Besançon)

Les collégiens interprètent 10 chansons de l'artiste franc-comtois Aldebert, sur des arrangements écrits tout spécialement pour les eux. Captation vidéo et audio de chacune des 17 chorales (591 collégiens en tout) par des professionnels. 3 jours d'enregistrement de l'orchestre au Rectorat (DVD sorti le 21 juin 2021). Les enseignants et leurs élèves ont témoigné d'une forte volonté de ne pas baisser les bras malgré les nombreuses incertitudes et complications liées à la crise sanitaire.

Champs artistiques : musique

Publics concernés : élèves de collège

Partenaires : musiciens professionnels. Focus Arts' (captation vidéo), Arche Production (captation audio voix), Audiotransfert (captation audio orchestre), ARSIS (conception, production et diffusion du projet).

Plus d'informations : <https://vimeo.com/546164792>



Regarder (Patrimoine, architecture, arts visuels, cinéma...)

Empreindre et être empreint.e (Académie de Nantes)

« Empreindre et être empreint.e » est le titre d'un projet de résidence d'artistes et architectes, porté par les associations La Collective et ARDEPA et le lycée Carcouët à Nantes, se caractérisant par l'installation au sein du lycée, d'un atelier lycéen expérimental d'art et d'architecture (ALEAA) dirigé par Aline Caretti, favorisant l'émergence de réflexions, de rencontres, d'expérimentations et de réalisations questionnant les espaces, les histoires, les matières, les savoirs et savoir-faire. Les élèves, enseignants et personnels administratifs ou techniques du lycée peuvent tous intégrer l'ALEAA de façon volontaire, pour concevoir et fabriquer un ouvrage expérimental sur le territoire du lycée, tiers lieu imaginé, développé et construit en commun. Ce dernier est réalisé avec des matières brutes, bio- sources, renouvelables ou réversibles (terre crue, bois, fibres végétales). Le projet a été co-construit dès l'origine avec les élèves via le Conseil de Vie Lycéenne et la Maison des Lycéens.

Champs artistiques : architecture, arts plastiques

Publics concernés : élèves, enseignants, personnel administratif et technique du lycée

Partenaires : lycée Carcouët à Nantes, ARDEPA, collectif La Collective, DRAC Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire



Photos: © DR

Les Enfants des Lumières(s) (Académie de Versailles)

Les Enfants des Lumières(s) est un programme créé par les 3 académies d'Ile-de-France et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) pour tous les niveaux scolaires dans le domaine du cinéma. De nombreuses activités artistiques et culturelles sont proposées aux élèves pendant deux années.

Le projet du collège Malraux d'Asnières-sur-Seine s'est déroulé en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et s'est centré sur le film policier. Un court métrage encadré par la réalisatrice Kahina Asnoun, intitulé « En quête au Muséum », a été tourné dans la grande galerie du Muséum et différents lieux patrimoniaux de la ville.

Le projet s'est poursuivi pendant le confinement du printemps 2020 grâce à l'engagement, la ténacité et l'inventivité de l'équipe pédagogique. Il a constitué ainsi un moyen très efficace de raccrochage scolaire de nombreux élèves du collège. En outre, l'articulation entre l'éducation au cinéma et l'éducation à la culture scientifique et technique est remarquable, les éléments présentés au Muséum ayant été examinés dans une perspective à la fois scientifique et esthétique.

Champs artistiques et culturels : cinéma - CSTI - arts visuels

Publics concernés : collège REP - classes SEGPA et d'ULIS

Partenaires : CNC, Muséum National d'Histoire Naturelle, municipalité d'Asnières

Plus d'informations : <https://www.cnc.fr/cinema/education-a-l-image/les-enfants-des-lumieres>

Dispositif « De visu » (Académie de Normandie)

Ce projet fédère un réseau d'espaces d'art actuel (galeries d'art) dans les collèges et lycées de l'académie. Il permet l'organisation, au sein de chaque établissement participant, de 2 expositions annuelles d'œuvres ainsi que la présence et l'intervention de plasticiens (2 x 12 heures). Chaque année, plus de 60 établissements (notamment dans les collèges ruraux, éloignés des lieux habituels de diffusion artistique et culturelle) participent au dispositif et accueillent une trentaine d'artistes ; une exposition inaugurale dans un lieu culturel emblématique ouverte au public lance le dispositif ainsi qu'une journée de formation et de rencontres des enseignants et des artistes impliqués.

Lien avec le 1^{er} degré par l'accueil des classes des écoles de secteur lors des expositions au sein des collèges. Rayonnement public de l'opération par le biais de l'exposition inaugurale (d'une durée de 3 semaines à un mois) au sein d'un lieu culturel emblématique du territoire et des outils de communication dédiés à l'opération.

Champs artistiques : arts visuels

Publics concernés : collèges en milieu rural - invitation aux élèves du 1^{er} degré à assister aux expositions

Partenaires : DRAC-Région-le Radar (structure culturelle porteuse)

Plus d'informations : <https://www.ac-normandie.fr/de-visu-4-122497>



Lire (Lecture - écriture)**Des nouvelles des collégiens (Académie d'Aix-Marseille)**

Pour la troisième édition de ce concours littéraire, 41 classes, toutes accompagnées par un auteur différent, ont rédigé une nouvelle. Ces nouvelles sont ensuite soumises à la lecture, à la critique et au vote d'autres classes. Une restitution publique permet de décerner le prix de la meilleure nouvelle puis les récits sont tous imprimés et diffusés.

Ce projet permet une véritable immersion dans le processus créatif de l'écriture mais aussi un échange direct entre les élèves et leurs pairs, accompagné d'une réelle dimension critique. Il s'agit d'un véritable parcours réunissant toutes les étapes essentielles d'un processus d'appropriation des compétences créatives, réflexives et critiques.

Champs artistiques : lecture - écriture

Publics concernés : élèves de collège

Partenaires : association Des Livres Comme des Idées - rencontre avec des auteurs contemporains

Plus d'informations : <https://vimeo.com/showcase/8204057>

<http://ohlesbeauxjours.fr/des-nouvelles-des-collegiens/>

100



Photo: © Benoit Paquette

Le livre élu en Livradois Forez (Académie de Clermont-Ferrand)

Ce dispositif territorial a pour objectif de sensibiliser le jeune public à la littérature pour la jeunesse en proposant un accès privilégié à la lecture plaisir.

Deux prix littéraires sont proposés :

1) Le Livre élu jeunesse en Livradois Forez (public concerné : Maternelle, cycle 2 et cycle 3)

2) Le Livre élu ados en Livradois Forez (public concerné : collèges et lycées)

Des rencontres avec des auteurs de la sélection, des lectures à voix haute par des comédiens, des ateliers de pratique artistique en classe sont organisés tout au long du projet. Une rencontre finale favorise les échanges et la valorisation des lectures et des réalisations des enfants et des adolescents.

Participation de près de 3000 élèves. Fort esprit collaboratif et partenarial - notamment entre les professeurs et bibliothécaires. Implication des familles.

Champs artistiques : lecture - écriture - éloquence

Publics concernés : élèves des 1^{er} et 2nd degrés (maternelle, cycle 2 et cycle 3 collèges et lycées). Territoire rural

Partenaires : Association Passeurs de mots, Médiathèques du Parc Livradois Forez, Réseau de lecture publique, Auteurs / Illustrateurs / Compagnie de théâtre

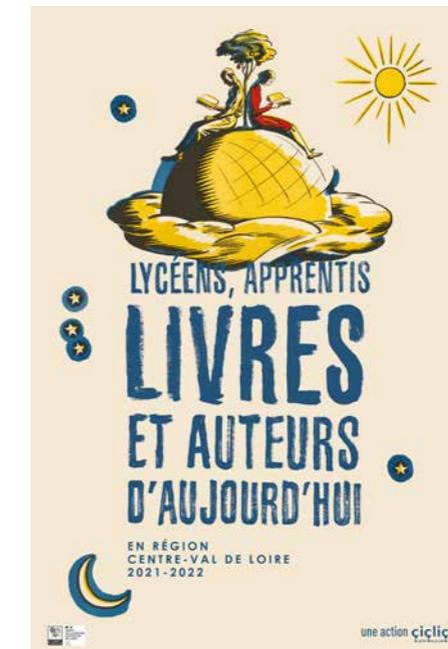
101

Lycéens, apprentis, livres et auteurs d'aujourd'hui (Lalaa)

(Académie d'Orléans-Tours)

C'est un dispositif d'EAC à la littérature contemporaine, qui invite les équipes enseignantes et leurs élèves à prolonger l'exploration de la littérature, par la découverte d'œuvres récentes et la rencontre avec leurs auteurs. Il repose sur l'engagement d'enseignants volontaires. Chaque année, les élèves d'une 40aine de classes lisent trois œuvres relevant de trois domaines différents (le roman, la bande dessinée et la poésie), rencontrent un auteur ou une autrice, ainsi qu'un professionnel du livre (éditeur, médiathécaire...). Des actions complémentaires optionnelles sont également proposées : ateliers d'écriture, ateliers de lecture à voix haute, ateliers BD... La rencontre présentée ici s'inscrit dans ce cadre : elle a eu lieu dans un établissement à dominante technologique accueillant un public très mixte.

En 2020/2021, 44 classes, 70 enseignants et 1209 élèves issus de 37 établissements différents ont pris part au dispositif. Les enseignants sont accompagnés par la coordination du dispositif au moyen d'une journée de formation annuelle et de ressources pédagogiques, dont un livret revenant sur les œuvres du programme.



Le dispositif Lala amène les élèves à la découverte d'auteurs et de genres qui leur sont peu familiers : les rencontres avec différents acteurs de la chaîne du livre et les activités de pratique artistique et culturelle offertes par l'agence régionale Ciclic permettent de renouveler les approches pédagogiques de la littérature immédiatement contemporaine. La dynamique installée sur le territoire académique par ce programme depuis 6 ans est patente et l'engagement des enseignants est en progression quasi constante.

Champs artistiques : arts visuels - écriture - éloquence

Publics concernés : apprentis et élèves de seconde, première, terminale et BTS des MFR, CFA, lycées privés et publics, d'enseignement général, professionnel, agricole

Partenaires : agence CICLIC Centre Val de Loire, EPCC créé par la Région et l'État, agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique, lycées, CFA, LEGTA, MFR de la Région Centre Val de Loire

Plus d'informations : <https://ciclic.fr/actualites/objets-de-performances-rencontres-avec-elitza-gueorguieva>



Photo © DR

S'exprimer à l'oral

Résidence territoriale artistique et culturelle « Artistes à l'école » (Académie de Paris)

Cette résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire, soutenue dans le cadre de l'appel à projets « Artistes à l'école » de la fondation Casino, sur le thème du repas, s'appuie sur

toutes les disciplines d'enseignement, dont les disciplines professionnelles, sur un grand nombre d'heures de pratique artistique (théâtre et écriture) et sur la fréquentation de lieux culturels (théâtres, musées dont ressources à distance durant leur fermeture), avec un rayonnement dans tout l'établissement.

Projet exceptionnel par la qualité des objectifs atteints au regard du public visé et en dépit du contexte sanitaire. La restitution dans le restaurant d'application du lycée a pris la forme d'un spectacle par les comédiens de la Cie professionnelle La Passée à laquelle se sont joints les élèves ayant bénéficié des ateliers de pratique théâtrale, devant un public d'enseignants et de quelques institutionnels attablés.

Champs artistiques : théâtre - arts visuels - écriture

Publics concernés : élèves de lycée professionnel

Partenaires : théâtre 14 et la Cie La Passée, Fondation Casino

Plus d'informations : <https://fondation-casino.org/artistes-lecole>

Eloquentia (Académie de Dijon)

Ce projet a pour but de provoquer une rencontre forte avec les arts du spectacle vivant. Mené par des enseignants de plusieurs disciplines en collaboration avec un comédien professionnel, il concerne des élèves de troisième, latinistes et non latinistes, et une classe externalisée d'Institut médico-éducatif (IME). Ce partenariat a débouché sur une itinérance théâtrale au cours de laquelle les élèves ont présenté une restitution dans différents lieux.

Projet exceptionnel par l'interdisciplinarité, la forte implication de chacun, l'inclusion (classe IME), la remarquable restitution, l'itinérance théâtrale et les compétences acquises en termes d'expression orale.

Champs artistiques : théâtre

Publics concernés : élèves de collège / IME

Partenaires : comédien professionnel

Pour plus d'informations : <http://artsculture.ac-dijon.fr/spip.php?article1547>



Développer son esprit critique

Classe Labellisée Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF)

(Académie de la Réunion)

Dans le cadre du 65^e anniversaire de la collectivité en 2020, les TAAF ont lancé un nouveau dispositif qui consiste à créer un réseau de classes qui travailleront sur les territoires, les missions et les ressources des TAAF. Les élèves ont ainsi pu étudier ces territoires antarctiques et australs, mieux



Photo © DR



connaître leurs enjeux géopolitiques mais aussi géographiques, scientifiques, économiques.

Cela a amené les élèves, guidés par leurs enseignants, à construire des projets pertinents, innovants et ancrés dans des questionnements actuels, donnant du sens aux enseignements à travers des études de cas concrets et des rencontres de scientifiques, marins, chercheurs. Ce projet de classe labellisé est tout à fait intéressant dans sa forme et son ambition. Il mobilise une équipe interdisciplinaire d'au moins 6 enseignants pendant une année (1 à 2 h supplémentaires inscrites dans l'emploi du temps des élèves). Ce travail transversal et créatif a pu prendre la forme d'un Escape Game, d'un blog, d'un film ou encore d'un jeu type Trivial Pursuit selon les classes. Des sorties exceptionnelles ont pu être mises en place pour appréhender au plus près des réalités de terrain comme à Kelonia, sur le bateau de l'Astrolabe, ou encore d'effectuer un vol en CASA. Les expositions itinérantes des TAAF sont également mises à disposition des établissements, afin de faire un travail de recherche documentaire et de le présenter à d'autres classes (les élèves deviennent médiateurs). Ce projet complet permet d'allier connaissances, démarche scientifique et de projet, et une vraie réflexion sur des enjeux d'éducation au développement durable.

Champs artistiques : CSTI - cinéma - écriture

Publics concernés : élèves du second degré en REP et REP+

Partenaire : TAAF, Ifremer, Kelonia (observatoire des tortues marines), Armée de l'Air et La Marine Nationale

Plus d'informations : <https://portail.college-terresainte.ac-reunion.fr/wordpress/outekone/>

L'appel de pôles – Un appel à projet de la DAAC Bretagne (Académie de Rennes)

De la compréhension du système climatique aux questions d'ordre géopolitique en passant par les récits des aventuriers, cet appel à projet académique s'est développé en appui sur la campagne homonyme portée par l'association le Cercle polaire. Le dispositif a pour ambition de tisser des réseaux transversaux de connaissances et de compétences entre les enseignements pour accompagner les élèves dans leur compréhension de la complexité des enjeux climatiques, géopolitiques, technologiques, économiques ou culturels de l'évolution des zones polaires.

Chaque groupe s'est vu confier une problématique propre aux pôles et un parrain ou une marraine membre du conseil scientifique de l'association le Cercle Polaire (scientifique, explorateur, navigateur, journaliste d'investigation...) a accompagné la réflexion des élèves. Le travail, restitué sous la forme d'un magazine en ligne regroupant les créations artistiques (sculpture, peinture, gravure, photographie...), a pour vocation de témoigner de la richesse et de la fragilité des zones polaires. Ce dispositif de sensibilisation à la connaissance et à la protection des pôles, zones clés dans les grands équilibres naturels de notre planète, s'inscrit donc pleinement dans la construction du parcours d'Éducation Artistique et Culturelle des élèves en croisant les enjeux d'éducation au développement durable.

Champs artistiques : CSTI - arts visuels

Publics concernés : élèves de collèges et lycées

Partenaires : Cercle polaire Laurent MAYET / Parrainages (Noël MAMÈRE, Hervé GAYMARD, Jean-Louis ÉTIENNE ...)

Le projet « Over the rainbow (OTRéduc) » (Académie de Nice)

Le projet « Over the rainbow (OTRéduc) », lauréat du prix de l'audace artistique et culturelle en 2020 dans la catégorie collège, vise à lutter contre l'homophobie et la transphobie en milieu scolaire par le biais des différents domaines des arts et de la culture. Les enseignants sont formés aux notions de lutte contre les LGBTphobie et à la méthodologie du dispositif EAC Over The Rainbow. Les élèves sont amenés à proposer, en partenariat avec des artistes, des productions artistiques et culturelles visant à se questionner sur les notions d'égalité, de représentation et d'inclusion. Ils réalisent des expositions de photographies et des affiches de sensibilisation, bénéficient d'interventions dans le collège par de nombreuses associations, dont SOS Homophobie, assistent à des projections et ciné-débats, créent une vidéo-danse dans le cadre du concours international de court métrage Court-toujours et participent à un feuilleton théâtral au Festival d'Avignon.

Ce projet met l'accent sur la façon dont les objets de la culture (produits par les élèves ou étudiés) peuvent impacter les changements de mentalité de façon significative. Les élèves peuvent ainsi développer leur capacité à s'engager, positivement, de manière critique et compétente, dans l'environnement physique et numé-



rique, pour ouvrir les limites du cadre scolaire et interagir avec les citoyens sur un plus large territoire. Le projet permet aux élèves de réfléchir, d'agir et de communiquer sur un sujet de société en ayant une vision simultanée des 4 parcours éducatifs liés à l'avenir, la santé et la sexualité, la citoyenneté et l'Éducation Artistique et Culturelle.

Champs artistiques : Cinéma - danse - théâtre

Publics concernés : élèves de collèges et lycées

Partenaire : Festival d'Avignon, Le Liberté-Scène nationale, Le Port des Créateurs, Cinéma le Royal, Théâtre le Forum, Association Les Ouvriers, SOS homophobie - AIDES - le Planning Familial Varois

Fare Natura (Polynésie Française)

Le collège AFAREAITU et l'écomusée FARE NATURA se sont durablement associés pour penser différemment les apprentissages au quotidien, mener des expérimentations associant science, culture locale et la création artistique. La démarche s'appuie sur la formidable richesse de la culture polynésienne et sur sa double approche du vivant, en rapprochant références scientifiques et valeurs culturelles et artistiques, par la création de ponts entre le patrimoine et la modernité. Tout au long de l'année scolaire, autour d'artistes, anthropologues, biologistes..., échanges et projets font de l'écomusée un lieu d'apprentissage et du collège un lieu de création et d'inventivité, avec comme objectif tant la

réussite scolaire d'enfants culturellement riches et socialement moins favorisés que le plein épanouissement dans une identité plurielle et ouverte sur leur environnement. À travers ces projets, c'est autant l'héritage patrimonial que l'enjeu environnemental qui est exploré et questionné, au service des apprentissages.

Champs artistiques : pluridisciplinaire y compris CSTI et développement durable

Publics concernés : collégiens

Partenaires et soutiens financiers : collège AFAREAITU de Moorea, écomusée Fare Natura*, commune de Moorea-Maiao, haut-commissariat de la République en Polynésie Française, vice-rectorat de Polynésie Française.

* Ministère de l'éducation, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique de Polynésie Française.



Photo : © JA Lahoczniski

« L'épicerie-radio mobile » - Rencontres dans les fermes d'apprentissage : prises de sons et dessins des corps de ferme

L'épicerie-radio mobile (Haute-Garonne)

À l'invitation du Centre de Formation des Apprentis Agricoles de Saint Gaudens, Pronomades en Haute-Garonne a proposé au collectif La Grosse Situation d'imaginer, ensemble, un projet pour et avec les apprentis, inspiré de leur spectacle « France profonde », écrit lors de plusieurs résidences in situ : au salon de l'agriculture à Paris, à la ZAD de Notre-Dame des Landes, sur des terres anciennement agricoles et nouvellement pavillonnaires, dans des fermes, auprès de maraîchers réunionnais, dans des lycées agricoles.

Ainsi est née l'idée de « L'épicerie-radio mobile », tenant compte des singularités de l'apprentissage en alternance, de l'ouverture souhaitée aux agriculteurs du territoire que sont les maîtres d'apprentissage, des compétences radiophoniques d'une formatrice, des savoir-faire techniques d'un autre, de la volonté de valoriser les connaissances et les pratiques des apprentis - souvent oubliés des partenariats avec les structures culturelles.

Avec ce projet, ils ont pris la parole et gagné une visibilité, renforçant ainsi leur estime d'eux-mêmes et leur fierté d'appartenir au monde agricole, tout en expérimentant une démarche artistique dans le cadre d'un projet culturel de territoire. Après la création de pastilles radiophoniques à partir de témoignages recueillis sur le territoire et une résidence de construction de l'épicerie-radio mobile dans les Thermes, les apprentis sont partis en tournée sur les marchés pour faire entendre les témoignages récoltés et proposer à la dégustation un yaourt transformé à la ferme du CFAA et des produits des exploitations visitées.

Champs artistiques : pluridisciplinaire

Publics concernés : apprentis en CFAA

Partenaires : pronomades en Haute-Garonne, La Grosse Situation. L'Épicerie radio-mobile a bénéficié du soutien financier de la DRAAF Occitanie (SRFD et SRAL) et de la DRAC Occitanie

Porteuse du projet : Amélie Billaud-Chaoui, formatrice en ESC au CFAA

Plus d'informations : <https://www.pronomades.org/L-epicerie-radio-mobile-445>

« L'enseignement agricole aborde temps scolaire et temps de vie des jeunes apprenants dans une continuité que favorise l'enseignement socio-culturel et ses liens avec les associations de lycéens. L'enseignement agricole s'impose ainsi comme un espace d'expérimentation et d'animation du territoire. »



Photo : © Raphaël Mezapasa

Migration, leurre, camouflage et espèces invasives (Charente-Maritime)

À travers une expérience de land art, menée avec l'artiste Gilles Bruni, il s'agissait de porter un autre regard, avec les élèves de la classe de Terminale bac professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF), du lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc, sur les notions d'espèces invasives, de migration, de leurre et de camouflage. Un autre regard également sur leur environnement immédiat, le marais de Mérignac, marais de 44ha situé sur la commune de Bourcefranc le Chapus, appartenant au lycée de la mer et du littoral. En partageant la démarche ethnographique de l'artiste, les élèves ont été amenés à rencontrer les acteurs du terrain d'étude, afin de faire émerger des problématiques, des usages, des coutumes, des anecdotes, des prises de position pour nourrir leur réflexion personnelle, et au-delà leur démarche artistique. En observant et mobilisant leurs connaissances en botanique et en ornithologie, et en réfléchissant à l'acte artistique comme intervention sur le milieu, ils ont appris à déterminer le lieu singulier de leur propre intervention artistique, à partager leur cheminement et leur regard pour transformer celui de l'autre.

Champs artistiques : land art

Publics concernés : élèves de lycée professionnel

Partenaires et soutiens financiers : DRAC et DRAAF Nouvelle Aquitaine, communauté de communes du Bassin de Marennes, communauté de communes de l'île d'Oléron, département Charente Maritime, Rurart (projet régional Rendre visible, l'invisible) région Nouvelle Aquitaine, BAC, lycée de la mer et du littoral, Préfète de région

Porteur du projet : Damien Couëlier, professeur d'Éducation socioculturelle (ESC) et Marion Garrigue, professeur stagiaire en ESC

Plus d'informations : <https://education-socioculturelle.ensfea.fr/projet-migration-leurre-camouflage-et-especes-invasives/>

Ecotopia (Grand Est)

« Rencontrer, connaître, pratiquer » : trois piliers qui définissent aussi bien l'Éducation Artistique et Culturelle que l'éducation socioculturelle dans les établissements d'enseignement agricole. C'est donc tout naturellement autour d'eux que se sont retrouvés les trois FRAC de la région Grand Est et les enseignants de 10 sites d'enseignement agricole de la région. Ensemble, ils ont imaginé le projet ECOTOPIA, une large variation sur le thème des « Climats » reprenant le titre du roman d'anticipation d'Ernest Callenbach et croisant sciences sociales, sciences naturelles et pratiques artistiques. Ce sujet, protéiforme, touchant autant aux enjeux environnementaux que sociaux, offrait un écho évident aux convictions et problématiques portées par l'enseignement agricole et aux questions posées par ses apprenants.

Les sites participants ont accueilli des artistes en résidences et en ateliers de pratique, des expositions d'œuvres des collections des trois FRAC, des soirées de projection, des conférences, des

concerts... nourrissant le parcours des enseignants et des jeunes. En parallèle, le dessinateur Jean Chauvelot a suivi l'intégralité du projet en résidence nomade, pendant cinq mois, pour réaliser, à partir de ses dessins comme de ceux des élèves, une bande dessinée, objet mémoire et trace des différentes actions menées durant l'année.

Champs artistiques : pluridisciplinaire

Publics concernés : apprenants de l'enseignement agricole

Partenaires et soutiens financiers : les trois FRAC du Grand Est, les EPL participants (sur les sites de d'Avize, Wintzenheim, Bar-le-Duc / Verdun, Charleville-Mézières, Rethel, Château-Salins, Courcelles-Chaussy, Saint-Pouange / Croigny, Mirecourt, Pixérécourt, Rouffach, Somme-Vesle), la DRAAF et le CRIPT Grand Est, le conseil Régional Grand Est et la DRAC Grand Est.

Artistes associés : Sarah Grandjean, Princia Itoua, Maxime Lemoing, François Martig, Ouassila Arras, Manon Harrois, Frédéric Pagace, Hélène Thiennot et Émeline Tournon, Gerda Steiner et Jörg Lenzlinger.

Coordonnateur du projet pour l'enseignement agricole Grand Est : Lionel Faivre, professeur d'ESC au lycée agricole de Bar-le-Duc

Plus d'informations : <https://education-socioculturelle.ensfea.fr/ecotopia/>

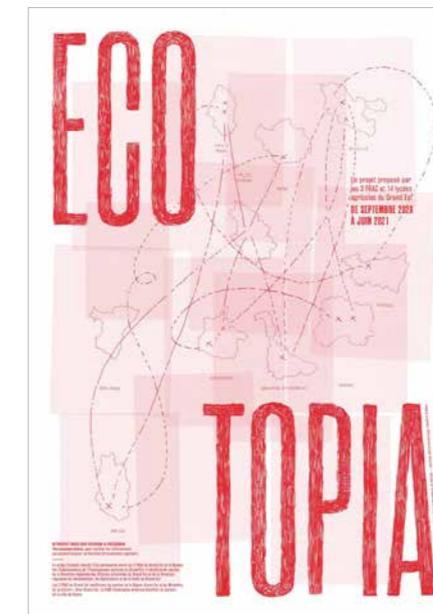
La Danse des Marais – chantier chorégraphique (Normandie)

Dans les marais du Cotentin et du Bessin, seuls quelques fragments de danses traditionnelles du sud-marais ont été sauvés de l'oubli, celles du Nord-marais semblent avoir disparues. Comme les danses d'hier, la danse du XXI^{ème} siècle s'intéresse aussi aux danses de groupe à partager lors de rendez-vous populaires et festifs. Le Trident et le centre chorégraphique national de Caen en Normandie ont invité les habitants du territoire à relever le défi de faire naître une nouvelle danse collective d'aujourd'hui !

Le projet de la création d'une Danse des Marais est basé sur le partage et les transmissions des connaissances d'un territoire et d'un art, la coopération entre un artiste et des habitants de tous âges prêts à explorer ensemble les richesses de leur environnement pour créer un nouvel élément culturel qui lui est propre : une danse collective d'aujourd'hui. Le projet a été confié au chorégraphe Herman Diephuis et à la danseuse Mélanie Giffard. Collégiens, habitants, associations ont bénéficié d'un véritable parcours d'ateliers de collecte des gestes, de partage, de pratiques artistiques, de spectacles, d'expositions pour créer ensemble la « Danse des Marais », partagée avec le public lors d'un « Bal des Marais ».

Champs artistiques : danse

Publics concernés : habitants du territoire



**Pour tous et partout :
l'EAC n'a pas de frontière**

« Depuis les lieux de culture
et d'enseignement,
elle gagne à rayonner
sur tout un territoire... »

110



Photo: © DR

« Elle ne connaît pas
non plus de limite
d'âge, s'inscrit dans
un parcours de vie
et crée des espaces
de partage entre
générations. »

Partenaires : un projet imaginé par le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin et le centre chorégraphique national de Caen en Normandie dans le cadre de la résidence territoriale RN13, avec le soutien des acteurs de la Baie du Cotentin et de la DRAC Normandie. En partenariat avec le Collège Saint Exupéry de Sainte-Mère-Église.

Plus d'informations : www.trident-scenenationale.com

Résidence artistique « Passerelle » (Haute-Marne)

L'école Voltaire-Moulin et la Halte Garderie La souris verte de Chaumont ont pris des couleurs à travers la fresque des graphistes Steffie Brocoli et Sébastien Touache réalisée dans le cadre d'une « résidence artistique passerelle ».

Un projet Passerelle autour des arts et de la culture est un projet visant à proposer à de très jeunes enfants, qu'ils soient en dernière année d'accueil collectif dans un établissement d'accueil du jeune enfant, en accueil individuel, ou en famille, de participer à un projet d'éveil artistique et culturel. Ce dernier, conçu en partenariat avec une structure culturelle et une école maternelle, permet d'accompagner un cheminement qui conduit les jeunes enfants à passer plusieurs seuils symboliques : celui de lieux de culture et celui de l'école, juste avant leur entrée dans le parcours scolaire. En permettant aux enfants d'identifier les lieux et des figures de référence dans une véritable continuité éducative territoriale, le projet passerelle leur offre un cadre rassurant, propice à l'épanouissement de leur curiosité, de leur sensibilité et à leurs apprentissages. Les artistes impliqués dans le projet sont en résidence sur le territoire, à la fois dans les lieux de la petite enfance, dans l'école maternelle et dans la structure culturelle.

Champs artistiques : arts visuels

Publics concernés : enfants en âge préscolaire, accueillis en EAJE ou non et élèves de maternelle

Partenaires : le ministère de la Culture dans le cadre de la politique d'éveil artistique et culturel accompagne le développement des premières résidences artistiques passerelle dans les Cités-éducatives de la région Grand-Est. DRAC Grand Est, AGEEM, Canopé, la Caf et les Cités éducatives partenaires

Le Centre de créations pour l'enfance de Tinquieux (Marne)

Lieu de création et de développement de la poésie contemporaine, le Centre de créations pour l'enfance de Tinquieux est désormais inscrit dans le paysage quotidien des enfants de la ville. Grâce à ses propositions multiples et variées allant de l'exposition itinérante aux ateliers avec des artistes, du marché de la poésie à la mise en œuvre du passeport culturel, en passant par de nombreux temps forts et festifs autour des arts et de la culture, le Centre de créations pour l'enfance accompagne chaque année les enfants dans leur rencontre avec l'art et la culture en lien avec

l'ensemble des habitants. Dans le cadre du passeport culturel, une œuvre d'art originale est offerte à chaque enfant chaque année, de son entrée à l'école maternelle, jusqu'à la fin de l'école primaire de la ville de Tinquieux, spécialement commandée à un artiste invité et éditée en sérigraphie. L'art s'invite ainsi dans la vie des familles, et c'est le début d'une véritable collection qui est mise entre les mains de chaque enfant.

Un passeport culturel qui se compose : d'un livre à la naissance (Premières Pages), d'une œuvre offerte chaque année et des ateliers de pratique artistique proposés chaque année.

Champ artistique : poésie, littérature, théâtre, danse, arts visuels

Publics concernés : chaque enfant chaque année, de son entrée à l'école maternelle, jusqu'à la fin de l'école primaire de la Ville de Tinquieux

Partenaires : le Centre de créations pour l'enfance, la Ville de Tinquieux, la DRAC Grand Est, la région Grand Est et le département de la Marne



Photo: © Centre de créations pour l'enfance

« Aucune situation,
aussi spécifique
soit-elle, ne doit
être un frein
à l'Éducation
Artistique
et Culturelle. »

111





Photos : © Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scène nationale

« De Surprises en surprises... le baroque ici et maintenant ! »

Résidence artistique en hôpital pédiatrique (Yvelines)

Axé sur l'art chorégraphique, lyrique et musical, « De Surprises en surprises... le baroque ici et maintenant ! » est un projet artistique et culturel mené par Béatrice Massin au sein de l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion. De janvier à mai 2021, malgré la crise sanitaire, ce sont près de 400 heures d'ateliers pluridisciplinaires (danse, musique, chant) qui ont été menées, impliquant les enfants hospitalisés, leurs familles, les soignants et enseignants. Au terme du projet, les participants ont pu présenter leurs « Surprises », petites formes chorégraphiques. Filmées, ces « Surprises » ont été projetées à l'issue des représentations, permettant aux participants de découvrir en temps réel le fruit de leur travail, avant d'être diffusées au sein de l'hôpital et auprès des familles, afin de partager largement l'aventure. L'ensemble du projet a fait l'objet d'un documentaire réalisé par Thomas Bailly.

Champ artistique : danse, musique, chant.

Publics concernés : plus de 100 enfants et adolescents, de la naissance à 17 ans, les enseignants et enseignants spécialisés (1^{er} et 2nd degré), les éducateurs, le personnel soignant et les familles.

Partenaires : Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scène nationale ; hôpital de pédiatrie et rééducation de Bullion ; la Compagnie Fêtes Galantes et sa directrice Béatrice Massin, ARS et Drac Ile-de-France

Plus d'informations : <https://www.youtube.com/watch?v=RdYFjGGMika&list=PLKZGR3ABHXg6bhrUYqc3gwhBVOpUOkqJ3>

Arts, Culture, Prévention (Hauts de France)

Le programme « Arts, Cultures & Prévention » est un programme pluriannuel et expérimental qui a pour objectif l'accès à la culture pour les jeunes suivis par les éducateurs de rue.

Pendant trois ans, de 2016 à 2019, près de 60 acteurs issus du champ de la prévention spécialisée et de celui des institutions culturelles locales du Nord ont été mobilisés pour mettre en œuvre sur six sites des actions d'Éducation Artistique et Culturelle pour et avec les jeunes les plus éloignés de la culture :

- à Roubaix, la Cave aux Poètes et Horizon9
- à Roubaix, l'Espace croisé et l'AEP
- à Armentières, le Vivat et Antidote
- à Cambrai, le musée des Beaux-Arts de Cambrai et la Bouée des Jeunes
- à Valenciennes, le Boulon et le CAPEP
- à Douai, TANDEM Scène nationale et Rencontres et Loisirs.

Durant toute la durée du programme et à partir d'une page complètement blanche, ces acteurs ont disposé d'un budget, d'un suivi méthodologique, de formations, et ont eu comme seule consigne d'inventer ensemble des actions innovantes d'accès à la culture.

À l'issue des trois ans, une évaluation a permis l'édition d'un Livre Blanc et la mise en place de modules de transfert méthodologique, afin de diffuser les enseignements et les bonnes pratiques de cette expérimentation.

Cette expérimentation a laissé place depuis 2020 à un nouveau projet de trois ans « Arts, Cultures & Protection de l'enfance » qui, sur le même principe, accompagne également des jeunes sous mesure de la protection judiciaire de la jeunesse et des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance. ♦



Photo : © Kalimba

Le poète Yvon Le Men a produit pour l'Inseac un texte que nous interprétons comme une mise en perspective du statut de l'artiste, de son art et leurs rôles dans la transmission que suppose l'Éducation Artistique et Culturelle.

UN TEXTE D'YVON LE MEN

JE VEUX ÊTRE POÈTE, MAIS JE SUIS PRESSÉ

*...Orphée à son tour,
levant sa cithare de la main gauche, entreprit de chanter.
Il chantait comment la terre, le ciel et la mer
autrefois confondus en une forme unique,
à la suite d'une fatale discorde furent chacun de l'autre séparés ;
comment dans l'éther un emplacement fixé à jamais fut assigné
aux astres et aux chemins de la lune et du soleil ;
comment se soulevèrent les montagnes et comment naquirent
les fleuves sonores avec leurs mythes et tous les animaux.*

Apollonios de Rhodes, Les Argonautiques

Je veux être poète mais je suis pressé
et je suis déjà plus vieux que Rimbaud
quand il a commencé

Rimbaud
toujours lui
devant
derrière
en haut
en bas

y en marre de Rimbaud
dit celui qui veut être poète
et est pressé
de l'être

mais
par qui
par quoi
est-il pressé ?

il me fait penser à moi
quand j'étais
celui qui n'osait pas
dire
je veux être poète
et je suis pressé

mais pressé par qui
par quoi ?

par sa vie brève mais étoilée
sa vie dure mais héroïque ?

c'est impossible
me disait-on
alors j'y vais
je répondais

à défaut de traverser la banquise
le désert
je traverserais la page blanche et glacée de mon premier poème
à elle

mon premier et seul poème
à elle

il faisait froid dans le grenier
où j'écrivais mes épopées
à Spartacus et à Janine

je veux être poète
et je suis pressé
de l'être

assieds-toi
et parle-moi de tes pourquoi ceci pourquoi cela

qui se reflètent dans tes yeux quand ils regardent au loin si près de moi
ainsi que je regardais au loin
si près de lui

tu crois
que c'est possible
tu crois que mon père comprendra
mon choix

ma mère est morte
je suis orphelin depuis l'âge de huit ans

et avec les mots
on peut faire des miracles

jusqu'à plonger dans ses rêves
et les faire remonter à la surface

avec les mots
on peut faire des choses
comme

un magicien ?

oui

je le sais depuis la mort de ma mère
quand j'étais enfant
quand mon père me parlait d'elle
alors qu'elle n'était plus
quand une voisine me disait
ta mère je l'ai connue

elle était belle
belle comme une actrice

sans les mots
ma mère ne serait plus
jamais
celle que j'aimais
tu le sais bien
toi qui a perdu ton père

toi qui est orphelin
comme moi
l'enfant d'Orphée
l'enfant du premier poète

oui
depuis l'âge de douze ans
je dis
nous sommes les enfants d'Orphée
nous nous reconnaissons au premier mot
au premier pas de travers sur les routes

nous avons besoin de mères
de pères

tels que j'en ai trouvés
comme tu en trouveras

tu crois
que l'on peut vivre
en poésie
de poésie ?

en poésie
oui
il suffit d'y travailler
de poésie
c'est une autre histoire
mais qui vaut d'être vécue
et partagée

je voulais être poète
et moi aussi j'étais pressé

de rencontrer d'autres poètes
de mon âge
comme toi

mais aussi plus âgés
beaucoup plus âgés
comme je le suis aujourd'hui

et si on se disait
ainsi que disent les enfants

c'est possible
pour toi
car ce le fut pour moi

il suffit de croire en ceux qui étaient sur la route avant toi
et t'attendent
je te raconte

la première fois que je le vis
ce fut en le lisant

un vers seulement
Le bruit court qu'on peut être heureux
et je traverserais la France en me tenant au verbe de son vers

et ainsi je courais vers lui
je courais en 2CV sur les routes de son poème
comme si son poème tel le vent
me poussait dans le dos jusqu'à lui
comme si le poème était la vie la vie la vie

née en 1915
morte en 1976

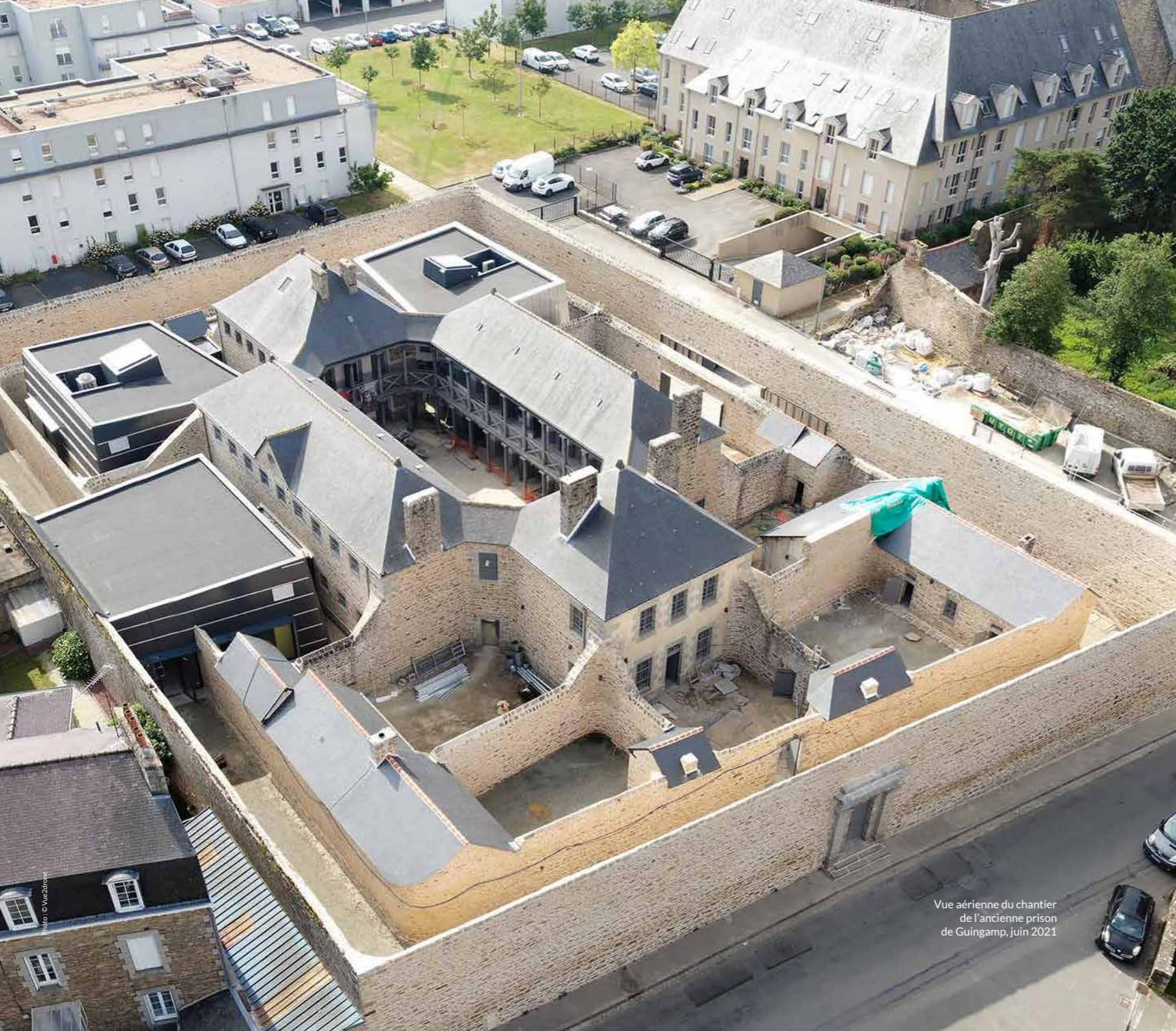
mais toujours là par les mots que je dis
de lui sur lui

ce fut mon premier poète
comme il y eût un premier amour
qui ne dure pas mais dure toujours

par les mots qui sourient quand on le raconte
plus tard beaucoup plus tard

il s'appelait Jean
comme tu t'appelles Thomas
et un jour

peut-être dans le prochain siècle
quelqu'un dira ton prénom
comme je dis le sien
aujourd'hui



Vue aérienne du chantier de l'ancienne prison de Guingamp, juin 2021

IV



REMERCIEMENTS ET **JOURNAL DE BORD**

REMERCIEMENTS

Au sein des différentes instances de l'INSEAC, ils participent à sa création, à son déploiement et à son installation.

Les partenaires signataires de la Convention de création de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, membres du Conseil stratégique de l'INSEAC

Présidé par le directeur de l'INSEAC, le Conseil stratégique regroupe les parties signataires de la convention de création de l'INSEAC

Le conseil stratégique de l'INSEAC a pour missions de :

- faire un point d'étape annuel des avancées et travaux de l'INSEAC et proposer des orientations dans le respect des priorités ministérielles en matière d'Éducation Artistique et Culturelle,
- assurer le suivi des actions de recherche et des programmes d'enseignement,
- assurer l'étude de tout document et rapport établis dans le cadre des activités de l'institut,
- veiller à l'articulation des projets de l'institut avec les différents schémas directeurs et initiatives publiques incluant une composante d'EAC, à l'échelon national et territorial,
- définir une politique de communication et de diffusion auprès des publics ciblés,
- assurer le suivi de l'ensemble des questions liées aux moyens de fonctionnement de l'institut.

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne

Christian Coail, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor

Vincent Le Meaux, président de Guingamp Paimpol Agglomération,

Philippe Le Goff, maire de Guingamp

Olivier Faron, administrateur général du Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam)

Claude Saunier, président de l'Association de Gestion du Cnam-Bretagne

Les membres du comité exécutif (COMEX) - Un comité exécutif a été créé pour venir en appui aux instances fondées par la convention de création de l'INSEAC. Il était composé de :

- Laurent Buchon, directeur du CNAM Bretagne
- Isabelle Chardonnier, directrice régionale des Affaires Culturelles

Remerciements sont adressés aux cabinets et administrations des trois ministères, des collectivités et du Cnam et à celles et ceux qui, du Cnam, ont participé à l'année de préfiguration de l'INSEAC, notamment :

Édouard Geffray et l'équipe de la Mission Éducation Artistique et Culturelle de la DGESCO du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Noël Corbin et l'équipe de la Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle du ministère de la Culture

Anne-Sophie Barthez et l'équipe de la Direction générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Olivier David et la vice-présidence Vie Étudiante, Enseignement Supérieur et Recherche du Conseil Régional de Bretagne

Françoise Le Guern et les équipes des services de la Ville de Guingamp

Larry Bensimhon, Thibaud Duchesne, Pascale Heurtel et Stéphane Lefebvre, adjoints à l'administrateur général du Cnam

Guillaume Baudet, directeur de cabinet de l'Administrateur général du Cnam

Vincent Robert et l'équipe de la Direction de la Communication du Cnam,

Ariane Fréhel et l'équipe de la Direction Nationale des Formations du Cnam

Virginie Vigneron et l'équipe de la Direction des Ressources Humaines du Cnam

Claude Saunier, président du Conseil d'Administration et l'ensemble des administrateurs de l'Association de Gestion du Cnam-Bretagne

Laurent Buchon et l'équipe du Cnam-Bretagne, notamment : Isabelle Guée, Gwenaëlle Verdure, Aurélie Hérault, Jean-François Pommier

Jean-Claude Juano-Borbalan et l'Équipe Pédagogique Nationale Innovation (EPN 16) du Cnam

Stéphanie Chatelain-Ponroy et l'équipe de l'École Doctorale Abbé Grégoire du Cnam.

Manuel Zacklad, l'équipe et les membres du laboratoire DICEN

Les membres du conseil de perfectionnement du Master de l'INSEAC

Le conseil de perfectionnement du master est un organe consultatif qui se réunit au moins une fois par an. Il est composé de représentants des enseignants, des personnels administratifs, d'étudiants, d'Alumnis et de représentants du monde socio-professionnel :

Laure Adler, présidente du Conseil de perfectionnement ;Thierry Seguin (Centre national pour la Création Adaptée), Léna Paugam (Artiste), Benjamin Dubreuil (CEMEA), Béatrice Damian-Gaillard (Université de Rennes 1), Arnaud Vigneron (Conseil départemental des Côtes d'Armor), Isabelle Chardonnier (DRAC Bretagne), Laurent Buchon (CNAM Bretagne), Nicolas Tocquer (INSPE Bretagne), Jean-Pierre Roche (Cité des télécoms), Marie-Catherine Mouchot (ENSSAT), Jean-Claude Ruano-Borbalan (Cnam EPN 16), Damien Malinas (INSEAC), Raphael Roth (INSEAC), Stéphanie Pourquier-Jacquin (INSEAC), Emmanuel Ethis (Académie de Rennes), Tabatha Morin (INSEAC), Béatrice Falusi (INSEAC), Laurence Van Asten (Cnam Pays de la Loire), Laurent Garreau (INSEAC).

L'équipe de l'INSEAC

(voir partie 2)

Le conseil scientifique de l'INSEAC

Le conseil scientifique pluridisciplinaire propose et évalue la politique scientifique de l'institut. Le directeur de l'INSEAC le préside. Ce conseil est composé, de l'ensemble des enseignants-chercheurs et experts affectés à l'INSEAC, des représentants des structures de recherche associées et des personnalités désignées par le comité de pilotage, du directeur du Cnam Bretagne. Un représentant du Haut Conseil à l'Éducation Artistique et

Culturelle y siège en tant qu'invité permanent avec voix consultative. Le directeur du Département de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère en charge de l'Éducation nationale et le directeur des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture y siègent.

Les partenaires des premiers projets portés par l'INSEAC (Campus d'Excellence de l'EAC, Cœur de territoire, Établi de l'EAC, création des formations, animation des réseaux, structuration de la recherche)

Les maires et directrices, directeurs de la culture des villes-laboratoires du 100% EAC.

Les membres du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle

Les premiers partenaires internationaux,

parmi lesquels l'Université de Laval (Canada), Napier University of Edinbourg, The University of Texas at Austin

Les premiers partenaires de projet,

et particulièrement, les rectorats de la Réunion et de Nice, Réseau Canopé, la Réunion des Musées Nationaux (GP-RMN), France Culture, l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles, le Musée national d'histoire de l'immigration, Les petites cités de caractère, Art Contemporain Bretagne, l'AFDAS, Bretagne Culture Diversité, Bretagne culture scientifique, Cinémathèque de Bretagne, Céméa, Centre national pour la création adaptée, le Collectif des Festivals, le Réseau Régional des Conservatoires, CORLAB, le CROUS de Bretagne, l'École Européenne Supérieure d'Art

de Bretagne, l'École Nationale Supérieure d'architecture de Bretagne, le Festival des Trans Musicales de Rennes, la French Tech Brest+, Centre d'Art GwinZegal, le cinéma Korrigans de Guingamp, Livres et lecture en Bretagne, le Pont Supérieur, l'École du Théâtre National de Bretagne, la Technopole Anticipa, Ty Films, l'INSPE de Bretagne et l'INSPE de Créteil, le Palacret (Études et chantiers), la Tannerie Bégard, personnellement, Catherine Dando-Mathieu, proviseur du lycée Savina de Tréguier ; pour le rectorat : Isabelle Coullon, Arnaud Devillez, Adil Mahmoudi ; pour la Région : Anne-Véronique Cap et Jean-François Bertrand ; pour le Cnam Bretagne : Isabelle Guée ; pour la DRAAF : Françoise Duteilleul ; pour la DRAC de Bretagne, Martine Le Bras.

Les parties prenantes du « Living lab » de l'EAC sur les Côtes d'Armor,

notamment Philippe Koszyck, IA-DASEN et directeur des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Côtes d'Armor, Emmanuel Laot, coordonnateur EAC pour le département au sein de la DAAC, l'ensemble des établissements scolaires et des structures culturelles du territoire et, en particulier, Ronan Nicol, Anne Duclot, Joseph Rault et l'ensemble du personnel du lycée Auguste Pavie de Guingamp ; Geneviève Roussel, principale du Collège Jacques Prévert, le personnel du collège, le Domaine de la Roche Jagu de Ploézal, Gwinzegal, le Lieu Grégoire & cie, la Médiathèque de Guingamp, le Théâtre de Champ du Roy, Ti Ar Vro.

Les artistes, enseignants, élus et professionnels de la culture, de la jeunesse notamment :

Erik Orsenna, Yvon Le Men, Claudia Ferrazzi, Quentin Lafay, Thierry Coulhon, Marie Ameller,

Pierre Ouvry, Matthieu Lahaye, Marc Schwartz, Anne-Sophie Barthez, Anne Laude, Mona Ozouf, Jacques Téphany, Christian Marquezy, Marion Lévy, Jérôme Arnould et le groupe Malo, Lena Paugam, Olivier Sadin, David Guillaume, Julien Nicol, Stéphanie Outin, Julien Simon, Yvon Le Men, Sylvie Le Queré, Karine Podvin, Marc Régnauld, Erwan Beaudouin, Franz Gandubert, Patrick Toffin (Philharmonie de Paris), Marc Schuste, Assia Maameri, Yann Jacob, Anne-Claire Lainé, Janet Staiger, Jean-Louis Fabiani, Matthieu Prudhon, Manon Maubert, David Guillaume, Jérôme Arnould et le groupe Malo, Christian Amourette et Marlene Bouedec, Didier Bazin, Philippe Besson, Damien Boisset, Pascal Brasselet, Stéphane Caron, Olivier Cras, Florent Della Valle, Cécile Derbois, Benjamin Dubreuil, Jocelyn Julienne, Estelle Keraval, Michel Cabaret et l'équipe de l'Espace des Sciences, Philippe Guyard, Alain Le Bouffan, Nathalie Le Gall, Noël Le Graet, Adil Mahmoudi, Nicole Ménager, Ronan Nicoll, Erwan Patitel, Lauriane Perrigault, Jean-Jacques Rault et l'équipe de Ty Films, Thomas Renault, Bruno Ricard, Jean-Pierre Roche, Lorraine Rossignol, Lionel Rouxel, Thierry Seguin, le SeW et l'équipe du Centre National pour la Création Adaptée, Celia Szymczak, Maeva Tisserand, Bertrand Réau, Laurent Hamon, Aude Labbé, Laurent Queffurus, Naomi Allcock, Jacques Bourniche, Mathieu Gauffre et Hélène Sanglier, Christelle Molina, Julien Pion, Nicolas Tocquer et l'équipe de l'INSPE de Bretagne, Paul Cottin, Didier Olivry, Christelle Gueguen-Kuntz, Gaëlle Bachet, Alexandre Delorme, Quentin Amalou, Martine Gemetto, Sophie Roué, Christian Marquezy, Nicole Phoyu-Yedid, Jean-Jacques et Diane Launier, Arnaud Devillez, Jérôme Sother, Laurent Cambon, Solange Reboul, Franck Mas, Sylvie Robert, Leslie Le Gal, Frédéric Cauchetier, Nolwen Herry,

Laurence Rigaut et l'équipe du Domaine départemental de la Roche-Jagu, Robin Renucci, Sandrine Treiner, Jean-Marc Claus, Ludovic Mannevy, Jean-Jacques Aillagon, Medi Parisot, Lilia Parisot, Laurence Patti, Pierre-Raoul Vernisse, Michel Canerot, Sylvie Patéa, Camille Gapihan, Valérie Perrin, Dominique Joly, Alexandre Manzanares, Yannick Hervé.

Rima Abdul-Malak, Jean-Michel Le Boulanger, Bernard Pouliquen, Alain Cadec, Romain Boutron, Christophe Kerrero, recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, William Marois, recteur de l'académie de Nantes, Michel Roussel, Valérie Perrin, Françoise Nyssen, Franck Riestter, Emmanuel Berthier, Préfet de Bretagne, Thierry Mosimann, Préfet des Côtes-d'Armor, Stéphane Dumas et l'équipe des Services techniques de la Ville de Guingamp, Céline Larrière et l'équipe de la direction de la culture de la ville de Guingamp.

L'ensemble des ouvriers, artisans et entreprises qui ont littéralement « brisé des murs et érigé des ponts » et participé à la rénovation de l'ancienne prison pour en faire l'INSEAC.

Les premiers étudiants de l'INSEAC, notamment :

Zoé, Julien, Zeyu, Jean-Philippe, Carole, Anne, Martin, Gabin, Maxime, Antoine-Riwall, Delphine, Lucie, Nolwenn, Aourell, Émilie, Lyzaig, Gessy, Wendy, Marion, Axelle, Fatoumata, Jeanne, Alizée, Luna, Leïla, Constance, Chloé, Zalihata...

...

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2021)

Titre : Côtes-d'Armor. À Guingamp, l'ancienne prison accueillera des étudiants à la rentrée
Journal : Ouest France
Date de parution : 4 août 2021
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/cotes-d-armor-a-guingamp-l-ancienne-prison-accueillera-des-etudiants-a-la-rentree-09ac8706-f147-11eb-93e8-0068234e4a20>

« Après avoir hébergé prisonniers, réfugiés espagnols et résistants, la première prison à vocation « humaniste » en France, datant du XIX^e siècle, accueille, dès la rentrée, ses premiers étudiants en Master. »

Titre : L'école INSEAC accueillera ses premiers étudiants en septembre dans l'ancienne prison de Guingamp.
Journal : L'Écho de l'Armor et de l'Argoat
Date de parution : 30 juillet 2021
Auteur : Marie Jicquello
Source : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/l-ecole-inseac-accueillera-ses-premiers-etudiants-en-septembre-dans-l-ancienne-prison-de-guingamp_43833844.html

« Les étudiants de l'INSEAC feront leur rentrée en septembre prochain dans l'ancienne prison de Guingamp. Les différentes formations devraient être complètes. »

Titre : Ancienne prison de Guingamp : les travaux touchent à leur fin
Journal : L'Écho de l'Armor et de l'Argoat
Date de parution : 30 juillet 2021
Auteur : Marie Jicquello
Source : https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/ancienne-prison-de-guingamp-les-travaux-touchent-a-leur-fin_43833303.html

« Les travaux de réhabilitation de la prison de Guingamp sont sur le point de s'achever. L'édifice qui accueillera une nouvelle école, l'INSEAC, sera inauguré fin septembre. »

Titre : Au Salon d'été de Carantec, Antoine Brajeul est déjà dans le grand bain
Journal : Ouest France
Date de parution : 28 juillet 2021
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/carantec-29660/au-salon-d-ete-de-carantec-antoine-brajeul-est-deja-dans-le-grand-bain-f1dab85c-eedd-11eb-b608-41b2d07c31af>

Si au Salon d'été de Carantec (Finistère), 50 peintres et sculpteurs exposent leurs œuvres jusqu'au 19 août 2021, Antoine Brajeul, lui, y vit une passionnante expérience en tant que permanent à l'accueil. Le Salon d'été se déroule du 17 juillet au 19 août 2021 à Carantec (Finistère). L'association Salon des arts de Carantec, organisatrice, a embauché, le temps de la manifestation, le jeune Brestois Antoine Brajeul. Il vit à Carantec sa première expérience « professionnelle » dans le domaine de l'art. « Depuis tout petit, je suis passionné par l'art et la culture », sourit l'étudiant, âgé de 22 ans, qui doit commencer, en septembre, un Master culture et communication en Éducation Artistique et Culturelle à l'Institut national supérieur (INSEAC) de Guingamp (Côtes-d'Armor).

Titre : L'Art par l'art, un métier
Journal : Télérama
Date de parution : 12 juin 2021
Auteur : Lorraine Rossignol

Et si chaque enfant de France pouvait, au cours de sa scolarité, faire l'expérience intime de la création ?

Titre : A Guingamp, le chantier titanesque de l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 21 mai 2021
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/a-guingamp-le-chantier-titanesque-de-l-inseac-c24236f2-ba2f-11eb-93ed-1b7f34561bff>

La création à Guingamp (Côtes-d'Armor) de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle est un pari osé, des formations à l'accueil futur d'une centaine d'étudiants. Tout doit être prêt pour la rentrée de septembre.

Titre : INSEAC : le recrutement des étudiants en cours
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 13 mai 2021
Auteur : Virginie Chenard
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/inseac-le-recrutement-des-etudiants-en-cours-13-05-2021-12749642.php>

La rentrée se prépare activement à l'INSEAC de Guingamp, tant dans l'enceinte de la prison, où les ouvriers poursuivent le chantier, que dans la sélection des dossiers des candidats aux deux premières formations.

Titre : Un nouveau master s'ouvre à l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 28 avril 2021
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-un-nouveau-master-s-ouvre-a-l-inseac-8619a44e-a76a-11eb-8b3a-563714af0f8f>

« La première promotion d'un master culture et communication, unique en France, ouvre à l'INSEAC de Guingamp (Côtes-d'Armor), à la rentrée. La campagne d'admission vient de débiter, ce lundi 26 avril 2021. Vingt étudiants sont attendus. »

Titre : À la prison de Guingamp, on étudiera la culture et la communication
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 20 avril 2021
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-la-prison-de-guingamp-on-etudiera-la-culture-et-la-communication-20-04-2021-12738213.php>

Les premiers étudiants de l'Inséac sont attendus à la prison de Guingamp à la rentrée de septembre, en vue d'obtenir un master « Culture et Communication ».

Titre : Guingamp. La directrice de France Culture en visite à l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 24 février 2021
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-la-directrice-de-france-culture-en-visite-a-l-inseac-7166216>

La directrice de France Culture, Sandrine Treiner, a visité, vendredi 19 février 2021, le futur Institut national supérieur à l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) à Guingamp (Côtes-d'Armor). Des projets de co-production de podcasts sont prévus entre les deux structures.

Titre : EN IMAGES. Les travaux de l'ancienne prison avancent vite à Guingamp
Journal : Ouest France
Date de parution : 18 janvier 2021
Auteur : Pauline Launay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/en-images-les-travaux-de-l-ancienne-prison-avancent-vite-a-guingamp-7121617>

L'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor) accueillera l'INSEAC (Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle) à l'automne prochain. La quatrième phase des travaux a commencé. Tout sera fini pour la rentrée.

Titre : À Guingamp, le projet INSEAC. « un laboratoire à ciel ouvert »
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 12 octobre 2020
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/a-guingamp-le-projet-inseac-un-laboratoire-a-ciel-ouvert-12-10-2020-12636907.php>

« Ce lundi soir, en séance de conseil municipal, le recteur de l'académie de Rennes Emmanuel Ethis a présenté aux élus l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) qui s'installera dans la prison de Guingamp en septembre 2021. » **Titre :** Guingamp. « L'INSEAC va amener de l'activité économique. »

Journal : Ouest France
Date de parution : 26 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-inseac-va-amener-de-l-activite-economique-6990164>

« Emmanuel Ethis, recteur de l'académie de Bretagne, se réjouit des bienfaits que le nouvel Institut de l'Éducation Artistique et Culturelle va apporter à la ville de Guingamp (Côtes-d'Armor). »

REVUE DE PRESSE (au 1^{er} août 2021)

Titre : Guingamp. Les élèves étudiés par des chercheurs
Journal : Ouest France
Date de parution : 26 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-les-eleves-etudies-par-des-chercheurs-6990248>

« Cas unique, les enseignants-chercheurs de l'INSEAC, à Guingamp (Côtes-d'Armor), vont étudier ce que produit l'éducation à la culture chez les enfants... sur toute une génération, de la maternelle au bac. »

Titre : Guingamp. Huit enseignants et chercheurs s'installent à la mairie
Journal : Ouest France
Date de parution : 25 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-huit-enseignants-chercheurs-s-installent-a-la-mairie-6989503>

« Avant que n'ouvre l'INSEAC, à la prison de Guingamp (Côtes-d'Armor), l'année prochaine, les chercheurs sont déjà au travail, à la mairie. Ils devront être prêts à accueillir leurs étudiants en éducation artistique dès la rentrée 2021. »

Titre : « On parle de Guingamp dans tout le milieu de la culture »
Journal : Ouest France
Date de parution : 20 septembre 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/on-parle-de-guingamp-dans-tout-le-milieu-de-la-culture-6981419>

« Avec l'arrivée de l'INSEAC, Guingamp (Côtes-d'Armor) s'affirme comme une ville de culture. Un statut qui pourrait aussi avoir des retombées économiques selon le maire, Philippe Le Goff.

Titre : Guingamp capitale de l'Éducation Artistique et Culturelle selon la ministre Frédérique Vidal
Journal : Ouest France
Date de parution : 5 juin 2020
Auteur : Fabrice Bernay
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-capitale-de-l-education-artistique-et-culturelle-selon-la-ministre-frederique-vidal-6859530>

« La ministre de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Frédérique Vidal, était ce vendredi à la prison de Guingamp (Côtes-d'Armor). Elle y a affirmé l'ambition de l'État, pour le projet de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC), qui ouvrira en septembre. »

Titre : Côtes-d'Armor. La ministre Frédérique Vidal en visite à Guingamp et Saint-Brieuc vendredi
Journal : Ouest France
Date de parution : 2 juin 2020
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/cotes-d-armor-la-ministre-frederique-vidal-en-visite-guingamp-et-saint-brieuc-vendredi-6856108>

« Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, visitera l'Ifsi sur le campus Mazier, à Saint-Brieuc, et l'INSEAC, à Guingamp. »

Titre : Guingamp. Une vidéo pour présenter l'INSEAC
Journal : Ouest France
Date de parution : 23 mai 2020
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-une-video-pour-presenter-l-inseac-6844260>

« À Guingamp (Côtes-d'Armor), l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) ouvrira ses portes en septembre 2021. Le conservatoire national des arts et métiers a posté une vidéo pour présenter ce futur établissement. »

Titre : Un institut national à Guingamp, comment c'est devenu possible ?
Journal : Le Télégramme
Date de parution : 8 janvier 2020
Source : <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/guingamp/un-institut-national-a-guingamp-comment-c-est-devenu-possible-08-01-2020-12473805.php>

« À la rentrée de septembre 2021, la prison de Guingamp accueillera l'Institut national de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC). Pourquoi le choix de la petite sous-préfecture des Côtes-d'Armor, plutôt que Cannes, Poitiers ou Avignon ? Décryptage.

Titre : Guingamp. La naissance de l'INSEAC officialisée à Paris
Journal : Ouest France
Date de parution : 19 février 2020
Auteur : Fabienne Menguy
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-la-naissance-de-l-inseac-officialisee-paris-6744600>

« Programmée à Guingamp (Côtes-d'Armor) à deux reprises et repoussée, la signature de la convention relative à la création de l'Institut national supérieur d'Éducation Artistique et Culturelle s'est finalement déroulée ce mercredi 19 février 2020, au Centre national des arts et métiers à Paris. Un moment historique pour les différents partenaires. »

Titre : Guingamp. L'installation de l'INSEAC approuvée par les élus
Journal : Ouest France
Date de parution : 17 décembre 2019
Auteur : Fabienne Menguy
Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/guingamp-l-installation-de-l-inseac-approuvee-par-les-elus-6657310>

« L'installation de l'Institut national supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) dans une partie de l'ancienne prison de Guingamp (Côtes-d'Armor) était à l'ordre du jour du conseil municipal, ce lundi 16 décembre. Un projet fédérateur, accueilli avec enthousiasme par tous les élus. »

Guingamp est une ville-laboratoire pour le 100 % EAC qui accueille chaque jour 7 000 élèves pour 7 000 habitants.

Depuis la gare de Guingamp, accessible à 2 h 30 de Paris, tous les services à disposition d'une « Ville-Campus », Petite Cité de Caractère à taille humaine : médiathèque, cinéma, théâtre, centre d'art, piscine, restauration et logements étudiants avec le CROUS.

L'agglomération Guingamp-Paimpol compte 73 700 habitants et 57 communes dont 36 de moins de 1 000 habitants.

Le département des Côtes-d'Armor en Bretagne est un territoire historiquement ancré dans l'Éducation Artistique et Culturelle.

La région Bretagne s'est engagée à être la première région pilote pour le 100 % EAC.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Au cœur des territoires, le Cnam compte 20 centres régionaux dont le Cnam-Bretagne. Sa devise : « la formation pour tous, partout ».

Pour plus d'informations sur l'INSEAC

sur Internet : cnam-inseac.fr

sur Twitter : @LeCnam_Inseac



Coordination de l'ouvrage : Emmanuel Ethis et Raphaël Roth
en collaboration avec Damien Malinas (INSEAC)

Réalisation Mediapilote (21-221)

Impression Roudenn Graphik - Septembre 2021

Certaines photos ont été prises avant mars 2020.

« Lire ressemble à regarder l'horizon.
D'abord on ne voit qu'une ligne noire.
Puis on imagine des mondes. »

Erik Orsenna